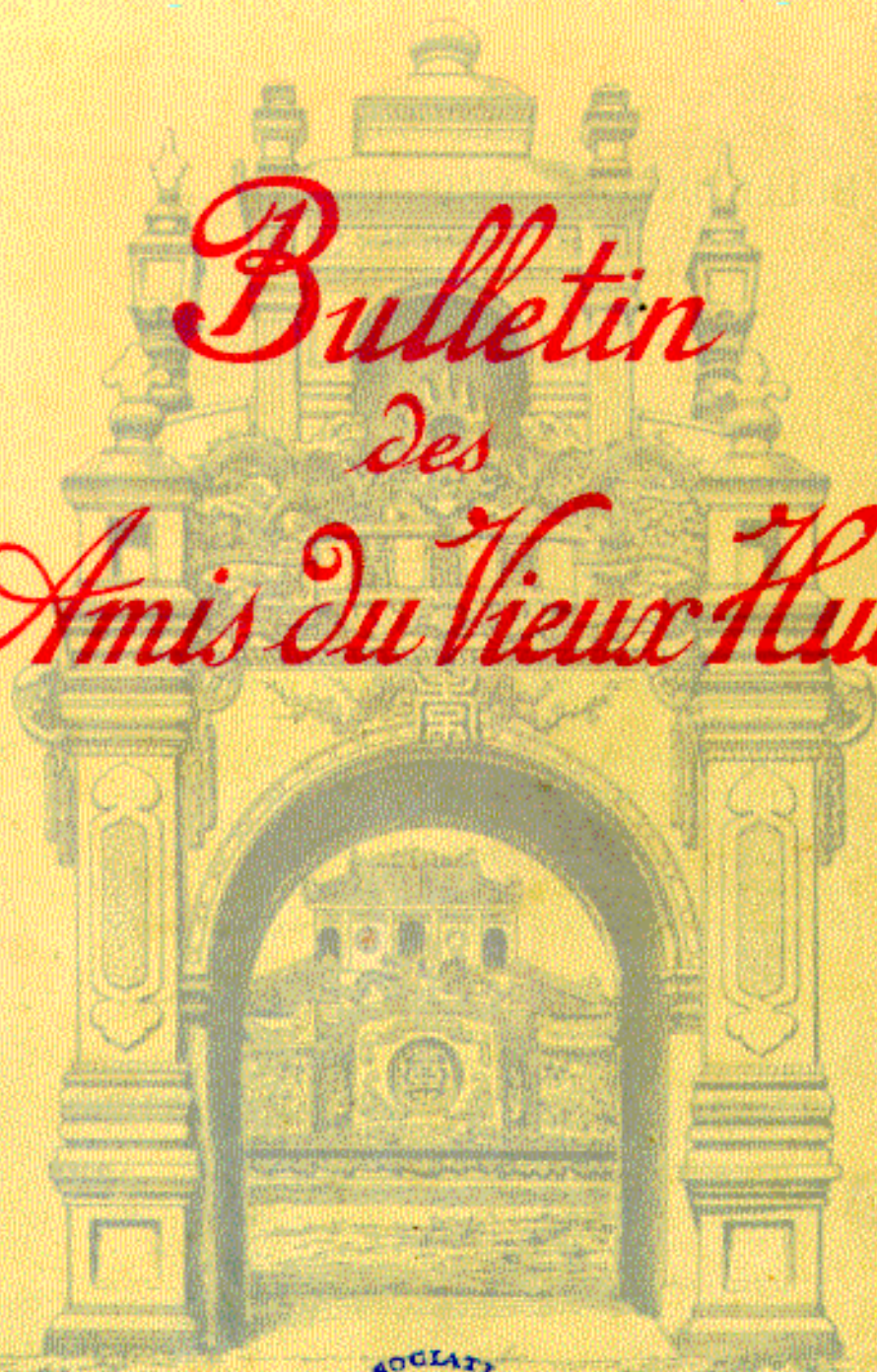


4^e ANNÉE, N^o 2.

AVRIL-JUIN 1917.

Bulletin des Amis du Vieux Huc



FONDS A. SALLET



L'INTRONISATION DU ROI HAM-NGHI (1)

Par H. LE MARCHANT DE TRIGON,

Inspecteur des Affaires politiques et administratives de l'Annam.

Notre Bulletin ayant publié le récit de la cérémonie de l'investiture des Empereurs Minh-Mạng et Thiệu-Trị, investiture donnée par la Chine, dans la forme humiliante que l'on connaît, il m'a paru intéressant de mettre sous les yeux de nos collègues, la relation de l'intronisation du Roi Hàm-Nghi, premier souverain de l'Annam investi et reconnu par la France. On se rendra compte, à la lecture, à quel point nos représentants avaient souci de ne pas humilier nos protégés, qui recevaient de nous cependant une protection autrement efficace que celle de la Chine.

Cette relation est l'œuvre de M. Rheinart, Résident Général p. i., qui, dans une lettre du 21 août 1884 au Général Millot, Commandant en Chef au Tonkin (2), lui rend compte des événements qui se sont passés à Hué, à la suite de la mort du Roi Kiền-Phước et de la remise de l'ultimatum, posé par la France à l'Annam, pour la reconnaissance du nouveau souverain, nommé sans notre assentiment. L'année

(1) Communication lue à la réunion des Amis du Vieux Hué du 27 juin 1917.

(2) Il peut paraître surprenant que le Résident Général fût tenu de rendre compte de son administration au Général en Chef, mais M. Millot avait réclamé et obtenu du Gouvernement les pouvoirs civils et militaires, qu'il n'exerçait en fait qu'au Tonkin. Il en résultait une dualité d'attributions fort gênante pour le Résident Général, isolé à Hué, près d'un Gouvernement hostile, et sur lequel il devait agir presque sans moyens. On dût lui envoyer des renforts pour lui permettre de poser l'ultimatum.

précédente déjà, après la mort de Hiệp-Hòa, son successeur Kiên-Phước avait été désigné sans aucun avis de notre part et malgré les protestations de M. de Champeaux. Nous ne pouvions tolérer plus longtemps une violation aussi manifeste des droits que nous conférait le traité du 25 août 1883. D'où l'ultimatum.

De nombreuses conférences eurent lieu entre M. Rheinart et les Ministres annamites, pour régler le cérémonial de l'investiture française. Elles aboutirent enfin le 16 août, et, le lendemain 17, M. Rheinart, le Colonel Guerrier, Chef d'État-major du Général Millot, M. Mallarmé, Capitaine de Frégate, commandant le *Tarn*, avec une escorte de 160 hommes commandés par les commandants Chapuis et Martz se rendaient au palais Thái-Hòa, pour la cérémonie.

Je cite désormais le texte de M Rheinart, duquel j'ai cependant éliminé les considérations politiques relatives aux événements, ne laissant subsister que la partie proprement historique du récit :

« Le 17 août 1884, à 6 h. 30 du matin, nous quitions la Résidence, marchant derrière la chaise à porteurs (1) dans laquelle se trouvait le discours, et accompagnés de l'escorte. Les barques envoyées par le Gouvernement annamite nous déposèrent à l'appontement du Roi ; c'est par le chemin qui est ménagé pour lui que nous devons passer — M. Tricou est passé par cette voie. — Des soldats annamites, placés à deux pas les uns des autres, faisaient la haie jusqu'en face de l'enceinte royale. Une partie de ces soldats était armée de lances, d'autres avaient des fusils. Tous se tenaient au repos, les armes plantées en terre — les fusils ayant la crosse enterrée de 0 m 15 afin de n'avoir pas la peine de les maintenir — ; ils étaient accroupis, la face tournée vers notre point d'arrivée, nous présentant ainsi le dos ; cette posture de repos, qui est une marque de respect, produit un effet singulier à qui n'est pas habitué aux usages du pays.

« Avant d'exposer le cérémonial suivi en cette circonstance, il est utile je crois de donner quelques courtes explications sur ce qui compose la résidence royale.

« L'enceinte est entourée d'un fossé, large et profond, qui précède un mur épais d'au moins cinq mètres d'élévation. Elle est carrée, et a environ 550 mètres de côté. Sa façade parallèle à la face de la citadelle qui regarde le fleuve, est suffisamment éloignée de cette face pour ménager en avant de l'enceinte, une vaste esplanade où l'on

(1) Cette chaise était récemment arrivée de France et devait être offerte à Kiên-Phước. On avait décidé d'y placer le texte du discours que le Colonel Guerrier devait adresser au nouveau Roi, auquel la chaise fut offerte.

passé quelquefois des revues. Le mât de pavillon de la citadelle est planté sur l'axe commun de celle-ci et de l'enceinte royale.

« C'est sur cet axe que sont disposés, les uns derrière les autres, les principaux palais royaux au nombre de quatre, la façade de chacun d'eux étant tournée vers le mât de pavillon.

« Vers le milieu de chacune des faces de l'enceinte royale, se trouve un massif de maçonnerie surmonté d'un mirador et donnant accès dans l'intérieur, par trois ouvertures. L'ouverture centrale de chaque massif est toujours fermée ; on ne l'ouvre que pour laisser passage au Roi. L'entrée qui donne sur l'esplanade dont j'ai parlé est plus monumentale ; elle comporte un massif central percé de trois ouvertures et de chaque côté duquel est pratiqué un passage latéral plus étroit.

« Il y a donc de ce côté un ensemble de cinq ouvertures ; les passages latéraux servent pour le service intérieur ; la porte centrale est réservée pour le passage du Roi : c'est par là que je voulais nous faire donner entrée. Les portes qui flanquent celle-ci ne sont d'ordinaire ouvertes que les jours d'audience solennelle ; c'est par là que passent les personnes admises en audience. Les fonctionnaires civils et les assimilés passent par la porte de droite, en faisant face au Palais — c'est par là qu'est entré M. Tricou — ; les fonctionnaires militaires ou assimilés passent par la porte de gauche ; c'est par là qu'on a fait passer jadis l'Amiral Bonnard, le Commandant Brossard de Corbigny, les envoyés espagnols.

« Il est absolument interdit de traverser le chemin central, qui se trouve sur l'axe de l'enceinte royale ; de telle sorte que la place à occuper pour l'audience dépend de la porte par laquelle on pénètre dans l'enceinte. Ceux qui sont entrés par la porte de gauche ne peuvent pas gagner la place de ceux qui sont entrés par l'autre porte, parce qu'il leur faudrait traverser pour cela l'allée centrale. Toutes ces minuties d'étiquette ont leur importance ; jusqu'après la mort de Tұ-Đұrc, on prétendait nous donner place aux réceptions parmi les fonctionnaires militaires, beaucoup moins considérés que les autres (1) ; c'est, pour cela que nous n'avons jamais voulu paraître aux audiences solennelles.

« Mais dans les cérémonies publiques, ou lorsque le Résident doit se trouver en face du Souverain, il représente son pays, et il est rigoureusement tenu de se faire attribuer le rang qui convient au représentant du pays protecteur.

(1) C'est ce qui eût lieu à l'audience accordée par Tұ-Đұrc au Commandant Brossard de Corbigny en 1875. — Voir B A. V. H. n°3, 1916.

« Au delà de la porte d'entrée de la façade principale, se trouve un assez Vaste bassin que traverse un pont d'un assez joli effet. Un peu au delà du pont se trouve le palais appelé Thái-Hòa, dans lequel a eu lieu le couronnement ; c'est, comme pour tous les autres bâtiments, sa destination et non sa richesse qui lui a fait donner le nom de palais. C'est une vaste case annamite, de 25 mètres environ de long sur 20 de profondeur, une sorte de hangar dont la façade antérieure est entièrement ouverte ; les côtés sont fermés de murs sans ouvertures ; trois portes sont ménagées dans le mur du fond. Les colonnes qui supportent la toiture et toutes les pièces de la charpente sont peintes en rouge, avec quelques dessins dorés. Au milieu, dans le fond, une estrade élevée, abritée par une tenture formant plafond et toile de fond, supporte le siège du Roi. Un peu en avant, est une table peinte en rouge, ornée de quelques dorures. Une deuxième table est placée vers le milieu de la salle : c'est là que l'on dépose les lettres adressées au Roi ; de chaque côté de cette table, se trouve un grand vase de Chine à dessins bleus, dans lequel est plantée une imitation de plante en bronze. Pas de siège ; aucun meuble ne décore ce palais.

« En avant, est une terrasse très vaste, dallée en marbre noir non poli. C'est sur cette terrasse, qui a fort grand air, que se tiennent les fonctionnaires pendant les audiences. Ceux de l'ordre civil sont, comme je l'ai dit, placés à droite en regardant le palais, ceux de l'ordre militaire sont en face, à gauche. Tous sont placés d'après leur rang hiérarchique. Des bornes peintes en rouge portent, en grands caractères dorés, l'indication de chaque rang. La borne des fonctionnaires du premier degré, première classe, est environ à 3 ou 4 mètres du palais ; celle des fonctionnaires du premier degré, deuxième classe, vient ensuite, à 3 ou 4 mètres plus loin, et ainsi de suite pour le deuxième degré, première classé, et jusqu'au 4^e degré. Les fonctionnaires d'ordre inférieur sont groupés sur une terrasse qui prolonge la première, mais qui se trouve un peu en contre-bas. Les assistants ne font pas face au palais ; ils sont rangés, les civils vis-à-vis les militaires.

« En avant des terrasses et sur les côtés du palais, se trouve une sorte de promenade plantée de quelques beaux arbres. Elle est fermée, sur les côtés, par quelques bâtiments de fort médiocre apparence. Les premiers servent de caserne aux employés du Palais, les derniers vers le fond servent de salles d'attente. C'est là que les fonctionnaires se réunissent avant le moment de l'audience, autour de tables sur lesquelles sont servis du thé, des fruits, etc...

« En arrière du palais Thái-Hòa se trouve un deuxième palais qui sert également exclusivement aux réceptions ; on le nomme palais de Cần-Chánh ; c'est le nom de la dignité la plus élevée de l'Annam. Le

Régent Nguyễn-Văn-Tường porte le titre de Cấn-Chánh. Ce palais est sur le même axe que le précédent. Il est un peu plus grand et plus orné. Un mur qui coupe presque entièrement l'enceinte royale par le travers sépare le Thái-Hòa et ses dépendances du Cấn-Chánh. Trois portes pratiquées dans le mur donnent passage d'une partie dans l'autre ; comme partout, la porte du milieu est réservée pour le Roi.

« La terrasse qui précède le Cấn-Chánh est bordée de bâtiments assez importants, dans lesquels se tiennent les séances des deux conseils. Le Roi donne audience pour affaires aux Ministres dans le bâtiment de droite, le Văn-Minh (1) — titre que portait Nguyễn-Văn-Tường avant d'être Cấn-Chánh. C'est là que M. de Champeaux fut reçu par le Roi Hiệp-Hòa, en audience demi-privée. Ces bâtiments sont flanqués de salles d'attente.

« En arrière du Cấn-Chánh, et toujours sur le même axe, se trouvent successivement deux palais qui sont les habitations particulières du Roi ; il habite tantôt l'un de ces palais, tantôt l'autre.

« En outre de ces divers palais, l'enceinte royale renferme plusieurs pagodes, l'habitation de la Reine Mère, les logements des femmes du Roi, des casernes et d'autres bâtiments dont le détail n'offrirait aucune espèce d'intérêt. Tous occupent les parties latérales de l'enceinte. Des casernes bordent les côtés latéraux de l'enceinte, sur toute leur longueur, en avant du canal, et masquent les murs. L'arsenal, où se trouvent rangées des quantités de boulets et de canons, est placé en avant de la façade principale et sur toute sa longueur, ne laissant à découvert que le grand massif de l'entrée.

« Ces explications sont bien longues, mais elles pourront donner, pour l'avenir, quelques indications utiles pour discuter avec une connaissance sommaire des lieux les questions d'étiquette.

« Le 17, nous quittâmes la Résidence à 6 heures 30 du matin, marchant derrière la chaise à porteurs dans laquelle se trouvait le discours à prononcer. Des gens spéciaux envoyés par la Cour portaient la chaise, d'autres l'éventaient. Des barques avaient été préparées pour le transport du cortège et de l'escorte. A 7 heures, nous débarquions comme je l'ai dit à l'appontement du chemin du Roi, et les troupes étaient disposées de façon à ce que chaque groupe put gagner facilement sa place. On nous avait suppliés de ne faire aucun commandement militaire, afin de ne pas effrayer les timides.

(1) M. Rheinart a fait erreur : le Văn-Minh se trouve en arrière et non en avant du Cấn-Chánh. — Les bâtiments en avant du Cấn-Chánh, à droite et à gauche de ce palais, se dénomment Tả-Vu, Hữu-Vu ; ils servaient de salles d'attente.

« A 7 heures 30, nous arrivions devant l'enceinte royale. Des troupes annamites, des éléphants armés en guerre, les voitures de Sa Majesté prêtes à être attelées, mais couvertes de housses, se trouvaient rangés le long du chemin qui coupe l'esplanade, et même à l'entrée de l'enceinte royale (1).

« Les cent hommes d'escorte, qui devaient se tenir en dehors de l'enceinte royale, prirent place en avant des troupes annamites, 50 hommes d'un côté et 50 hommes de l'autre.

« Trois ponts en pierre, correspondant chacun à une des portes principales du massif de la grande entrée, traversent le large fossé qui entoure l'enceinte ; nous devons passer par le pont du milieu, le Colonel Guerrier, le Commandant du *Tarn* et moi. Nous devons du reste suivre cette route du milieu jusqu'à la terrasse qui précède le palais ; le personnel de la Résidence, l'escorte et les officiers se placèrent un peu en avant de la terrasse, à l'ombre de quelques beaux arbres. Ils avaient dû passer par les chemins latéraux et s'arrêter, après avoir dépassé la pièce d'eau, à quelque distance de la terrasse. C'est entre cette terrasse et la pièce d'eau que furent rangés les 60 hommes.

« La porte du milieu était encore fermée, quand nous arrivâmes au pont ; déjà je regardais le Colonel Guerrier pour lui proposer de retourner à la Résidence, quand les gardiens ouvrirent cette porte. La chaise à porteurs fut déposée en dehors, mais tout près du palais, en face de la place du Roi et on nous montra les places que nous aurions à occuper, à côté du Régent. Aucun fonctionnaire n'était encore présent, tous étaient réunis dans les salles d'attente dont j'ai parlé.

« Un fonctionnaire du Ministère des Rites, qui devait nous servir d'introduit, de guide, nous expliqua alors longuement ce que nous aurions à faire, et il nous pria de l'exécuter, sous sa direction, afin de bien s'assurer que nous avions compris. Le pauvre homme semblait en proie à une telle angoisse que, pour le rassurer, nous nous prîmes de bonne grâce à ses exigences. Il m'expliqua qu'il était responsable, qu'il serait gravement puni, s'il survenait quelque accroc aux rites.

(1) « Le roi a trois ou quatre voitures dont il ne se sert jamais, mais qui figurent dans toutes les cérémonies. Elles étaient malheureusement couvertes d'une housse qui empêchait de les voir.

« Les plus modernes sont de la fin du commencement du siècle.

« Il y a une sorte de cabriolet à trois roues qui paraît avoir figuré jadis aux courses de chars de l'ancienne Rome. Quand ces voitures accompagnaient **Ty-Đức** allant faire le sacrifice annuel au Ciel et à la Terre, l'une d'elles était attelée d'un éléphant ; c'était d'un effet tout à fait singulier (*Note de M. Rheinart*) »

« Par déférence pour le Colonel Guerrier, plus gradé que moi et venu là, en quelque sorte, comme délégué du Général en Chef, je l'avais prie de vouloir bien lire le discours. On lui expliqua que, aussitôt que nous serions annoncés à Sa Majesté, il devrait aller seul prendre la lettre déposée dans la chaise à porteurs, et revenir vers nous.

« Nous devons alors l'accompagner jusque dans l'intérieur, en passant par l'escalier latéral de droite, qui se trouvait à deux pas de nous.

« Nous devons nous arrêter à trois ou quatre pas du seuil du palais, saluer de trois inclinations de tête ; le Colonel devait lire le discours, puis attendre la réponse de Sa Majesté. Nous devons ensuite nous retirer après avoir fait trois nouvelles inclinations de tête, et reprendre nos places tandis que la Cour saluerait à son tour.

« J'avais demandé à ce que la Cour ne fut admise à saluer le Roi qu'après que nous aurions prononcé notre discours. Dans ma pensée, je voulais, en agissant ainsi, marquer que le nouveau Roi n'entrerait réellement en fonctions qu'après avoir été reconnu et salué par nous. Cette formalité accomplie, il devait être, pour tous, le Souverain de l'Annam, et la Cour devait le saluer en cette qualité...

« Notre leçon bien apprise, on nous conduisit dans une des salles d'attente où se trouvaient servis, comme je l'ai dit, thé, fruits, gâteaux, — pâtisserie annamite. — Nous y étions à peine depuis cinq minutes, lorsqu'on vint prévenir que Sa Majesté allait sortir de son palais intérieur. Nous allâmes alors, toujours sous la conduite de notre agent des Rites, prendre notre place.

« Tous les fonctionnaires étaient déjà rangés en ordre ; il me parut qu'il en manquait bon nombre ; il est vrai que beaucoup de places sont vacantes, les régents n'ayant pas encore terminé leur travail de substitution de leurs créatures à la place de ceux qui leur semblaient être hostiles. On a éliminé beaucoup, et les remplacements ne sont pas tous faits. Les princes se tenaient debout, dans l'intérieur du palais, près de l'entrée, les uns à droite, les autres à gauche. Ils étaient peu nombreux aussi ; il est vrai que trois sont exilés, un est en prison, et quelques autres pouvaient être « malades ». C'était le cas du Ministre de la Guerre, le Tòn-Thât Thuyêt — troisième Régent ; — il a, paraît-il, des douleurs rhumatismales qui l'empêchent de saluer. Il joue fort souvent de ces douleurs, qui lui manqueraient si on le guérissait. Grâce à elles, il n'a paru qu'une seule fois à la Résidence, le lendemain de l'arrivée de M. Patenôtre. Il est vrai qu'il avait bien juré de n'y venir jamais ; mais pour le traité, qui promettait force concessions, il faut bien faire quelques sacrifices. Quand M. Patenôtre partit, le traité étant signé, les douleurs reparurent, qui empêchèrent le troisième Régent

de venir faire une nouvelle visite ; et, depuis, elles demeurent dociles aux besoins de ce personnage.

« J'avais prévenu le Régent Nguyễn-Văn-Tường qu'il serait convenable que les personnes décorées de l'ordre de la Légion d'Honneur portassent leurs décorations, en cette circonstance ; en échange, je promettais que nous porterions les médailles annamites — qui ne sont pas des décorations proprement dites. — Le Régent avait acquiescé à ma proposition, et, en arrivant auprès de lui, je lui vis les insignes de Grand Officier ; l'ancien Ministre des Relations extérieures portait la croix de Commandeur.

« Nous étions placés depuis un instant, quand des cris perçants se tirent entendre. au loin ; ils annonçaient l'approche du Roi. Sur la demande du Régent, nous nous tîmes, les mains croisées sur le ventre, au lieu d'avoir les bras allongés le long du corps ; nous demeurâmes couverts. Il faisait du reste fort chaud ; le soleil était ardent, et nous n'étions pas abrités. Presqu'aussitôt après que les cris se furent faits entendre, des gardes, des porteurs d'insignes divers, qui précédaient Sa Majesté, entrèrent dans le Thái-Hòa, passant par les portes qui donnent sur le Cần-Chánh. Au fur et à mesure de leur entrée, ils se rangeaient dans le fond du palais et sur les côtés. Deux sortes de hérauts vinrent, en même temps, se placer sur les marches qui mènent de la terrasse au palais. Le Roi entra enfin par la porte du milieu venant du Cần-Chánh, et il gagna l'espèce de trône élevé au sommet de l'estrade dont j'ai parlé. On l'aidait, en soulevant un peu son vêtement, comme on fait pour le prêtre qui monte à l'autel.

« Il était vêtu d'une longue robe en soie jaune brodée ; comme coiffure, il portait une sorte de tiare un peu basse en crins, garnie d'une quantité d'ornements en or. Le jeune roi a de 13 à 14 ans, et a bien l'air d'un enfant ; sa physionomie est agréable ; il n'a pas le nez aplati de sa race. Ses oreilles sont entièrement exsangues ; je tiens cette particularité du Régent, car la coiffure empêchait de bien discerner les oreilles.

« Au moment où le Roi s'assit, les hérauts poussèrent un cri effroyable, comme s'ils voulaient se faire entendre jusqu'aux frontières de l'Annam, puis se retirèrent. Un haut fonctionnaire du Ministère des Rites, quittant alors sa place, s'avance gravement et à pas lents, se prosternant sur la terrasse, à 20 pas du palais, ayant en mains la lame d'ivoire que tiennent à deux mains ceux qui ont à parler au Roi. Celui-ci en tenait une semblable. Il annonça à haute voix notre arrivée et le but de notre visite,

« Nous commençâmes alors à mettre en pratique les leçons de notre vieil introducteur. Le Colonel Guerrier alla chercher la lettre qu'il

rapporta contenue dans sa boîte rouge. Les critiques de la Cour ont peut-être remarqué qu'il n'avait pas l'allure grave, lente, compassée dont on venait de nous donner l'exemple ; ils ont pu remarquer aussi qu'il ne tenait pas la boîte rouge d'une manière bien conforme aux rites, à deux mains, à hauteur des yeux, la tête un peu baissée. Mais nous n'avions pas à nous prêter à de telles minuties, et le Colonel, qui aurait été, en cette circonstance, absolument correct dans une cour d'Europe, a fort bien fait d'être plutôt Européen qu'Annamite. Il revint près de nous ; et, aussitôt, tous trois (1), nous entrâmes dans le palais, en nous découvrant. Notre inévitable guide voulut pour un peu nous faire marcher en suivant le petit bord du palais, de façon à avoir demi-pieds en dedans et le reste au dehors. Mais nous nous en fîmes au mode pratiqué lors de sa leçon, ce qui troubla un peu l'harmonie de notre entrée, trop peu cependant pour qu'il fut possible à ceux du dehors de s'en apercevoir. Il nous fallait aussi, une fois entrés, nous avancer le haut du corps à l'abri du soleil. Il était si ardent, qu'aucun de nous trois n'aurait pu tenir debout, s'il avait fallu rester tête nue sur la terrasse. Après les premiers saluts, le Colonel Guerrier lut le discours à très haute voix. Le jeune roi, au début, se tenait aussi immobile qu'une statue : peu à peu, cependant, cédant à la curiosité, il regarda ce qui l'entourait, mais sans presque bouger. Une douzaine de gardes armés se tenaient sur deux files en avant de l'estrade ; d'autres, se tenant sur les côtés, éventaient le Souverain.

« Le discours fini, il y eut un long silence qui nous fit douter de la réalité du personnage du Roi, et tout en demeurant immobiles, nous échangeâmes nos doutes à cet égard, quand un agent du Palais s'approcha du Roi, qui nous parut prononcer quelques mots. L'agent se dirigea alors de notre côté, et répéta les paroles que nous n'avions pas entendues, et qui nous furent traduites à mi voix par l'interprète du Gouvernement, le Père Thor, placé derrière nous. Puis l'agent retourna près de Sa Majesté ; et, toujours de la même allure fort lente et grave, il nous apporta successivement trois ou quatre phrases, dont je pus entendre et comprendre les dernières. Le Roi nous remerciait, et s'informait de la santé du Président de la République, de celle du Général en Chef et de chacun de nous. Il exprimait son espoir de voir la paix s'affermir et son vif désir de voir échanger prochainement les ratifications, afin d'arriver à une organisation normale du Protectorat. Je donne ici le sens de ce qui nous fut dit, en une façon un peu différente, mais qui prouve que le Gouvernement annamite partage absolument la manière de voir que j'ai si souvent

(1) MM. Guerrier, Rheinart et Mallarmé.

exprimée, au sujet des vices de notre organisation actuelle. A supposer qu'il fut animé de bon vouloir, qu'il fut décidé à accepter loyalement notre Protectorat, nous lui en rendons, dans les conditions actuelles, l'exercice absolument impossible, insupportable. Nous désorganisons le pays, et plus nous tarderons de remédier au mal, plus il ira graduellement grandissant. C'est à Hué qu'il faut, de toute nécessité et sans retard, placer notre centre d'action politique et administratif.

« Après les quelques paroles prononcées par Sa Majesté, nous saluâmes de nouveau par trois inclinations de tête, et nous nous retirâmes, faisant les premiers pas à reculons, pour rejoindre notre place, auprès du Régent. Le même fonctionnaire des Rites, qui déjà nous avait annoncés, se détacha de nouveau de sa place, et allant de nouveau se prosterner, comme il l'avait fait déjà, il annonça que la Cour allait saluer le Souverain.

« Tous les fonctionnaires, quittant leurs places, s'avancèrent de cinq à six pas et se tournèrent la face vers l'endroit qu'occupait Sa Majesté. Placés en vive lumière, assez loin de sa personne qui demeurait dans l'ombre, ils ne pouvaient absolument distinguer que des masses confuses. Le salut de la Cour est réglé par une espèce de chœur de maîtres de cérémonies, qui se tiennent sur le côté de la terrasse, en arrière des fonctionnaires civils. Le salut consiste en cinq génuflexions successives. Ceux qui les font, après s'être agenouillés des deux genoux, s'inclinent jusqu'à toucher la terre du front et des coudes, les mains comme jointes au-dessus de la tête ; puis ils se relèvent lentement ; et, avant de recommencer le mouvement, ils élèvent légèrement les mains jointes ou plutôt appliquées l'une contre l'autre. Le chœur indiquait le moment où il faut élever les mains, celui où il faut s'agenouiller, puis toucher la terre du front, se relever, et ainsi de suite cinq fois, sur une cadence entièrement lente.

« Ce mode de salut, sur une terrasse dallée en marbre, surchauffée par un soleil ardent, doit être extrêmement pénible ; il doit falloir y être bien exercé pour ne pas souffrir du contact du front contre les dalles brûlantes, dans une position qui par elle-même porte déjà le sang à la tête. Beaucoup commençaient le mouvement de se relever, avant que le signal en eût été donné par le chœur des maîtres de cérémonie ; mais le deuxième Régent, placé seul en avant de tous — puisque le troisième Régent était absent, ses rhumatismes l'empêchant de prendre part à la cérémonie, et que le premier Régent, le Prince Gia-Hưng, se trouvait avec les princes dans l'intérieur du palais, à l'entrée, — donnait à tous l'exemple de la rigoureuse observation des rites, qu'il exagérait même, ne commençant lentement le mouvement de se relever que lorsque le chœur avait achevé d'inviter à le faire. Il voulait

ainsi imposer à tous le respect du Souverain, dont lui est le maître. Le pauvre enfant faisait peine à voir, recevant ainsi immobile les hommages de cette Cour, qu'une intrigue de palais peut pousser, au premier moment, à le faire renverser et mettre à mort.

« Les cinq saluts terminés, les fonctionnaires reprirent leurs places, et l'agent du Ministère des Rites chargé de ce soin, venant s'agenouiller comme précédemment, fit connaître au Roi que la cérémonie était terminée. Le cortège qui avait accompagné Sa Majesté se retira alors, le précédant comme à l'arrivée ; et le Souverain fut ramené dans son palais intérieur, tandis que chacun se retirait.

« On nous conduisit, pour prendre un peu de repos, dans la salle d'attente où nous étions déjà allés avant la cérémonie, et le Càn-Chánh vint nous y rejoindre. Nous causâmes, pendant deux ou trois minutes, puis, pour éviter à notre escorte la dure fatigue d'une station prolongée au soleil, nous nous retirâmes, toujours accompagnés par notre gardien des Rites. La partie de l'escorte qui était entrée avait pu se placer à l'abri des arbres, et profiter un peu, sans fatigue, de l'aspect pittoresque de la cérémonie ; mais ceux qui étaient en dehors avaient dû trouver le temps bien long, étant demeurés en plein soleil. Heureusement, il n'était pas bien tard encore, car tous arrivèrent à leur casernement à 8 heures 30.

« Pour la sortie, on nous fit passer par le chemin latéral de droite — celui des fonctionnaires civils — et par la porte correspondante ; la porte du milieu ne nous fut pas ouverte. C'est ce qui était pratiqué avec les envoyés chinois, chargés de remettre l'investiture ; ils ne passaient par la porte du milieu que pour entrer. J'eus, pendant un instant, l'idée de vouloir sortir par cette même porte ; mais je pensai que, ne l'ayant pas exigé tout d'abord, mieux valait nous contenter des résultats obtenus.

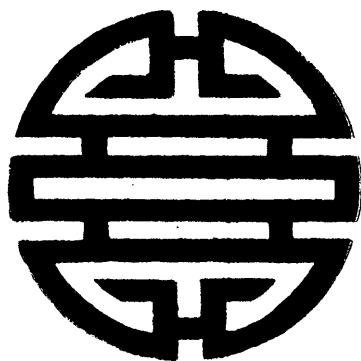
« Le Régent parut fort satisfait de la cérémonie ; il sentait sa situation affermie de nouveau. Au moment de l'entrée du Roi et à celui de sa sortie, l'artillerie annamite tira un salut de 9 coups de canon ; nous avons répondu de notre côté par un nombre égal de coups, et on s'est montré fort satisfait.

« Pendant l'après-midi, on vint apporter quelques cadeaux ; des médailles pour les officiers qui avaient assisté à la cérémonie ; des vivres — 5 boeufs, 5 porcs, 50 poulets, 50 canards, des oeufs, des bananes — et de l'argent pour les troupes. On s'excusait de ne pas avoir pu leur donner de petits lingots d'argent ; il n'en restait plus, disait-on, qu'un petit nombre en magasin. Nous acceptâmes les vivres et 200 \$ pour les troupes, mais nous priâmes que l'on voulut bien reprendre les 1.800 autres piastres, un tel cadeau étant trop onéreux

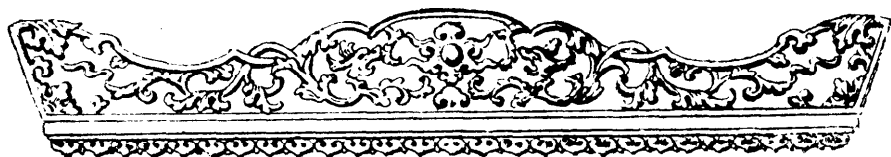
pour l'Annam et trop en dehors de nos usages. Comme on avait choisi, pour composer les 160 hommes d'escorte, les meilleurs sujets de chaque corps, je demandai qu'on voulut bien leur donner à chacun un petit lingot d'un demi-taël, qui serait conservé en souvenir de la cérémonie. On y consentit volontiers ; nous rendîmes plus de 8.000 francs contre 560 francs que valaient les lingots (1).

« Le lendemain, 18, les troupes de renfort redescendaient à Thuân-An, pour retourner au Tonkin, à bord du *Tarn* ; le Colonel Guerrier partit le 19 au matin, avec l'artillerie. »

Le cérémonial instauré par M. Rheinart en cette circonstance solennelle, a été maintenu depuis, avec quelques légères modifications, ainsi qu'ont pu s'en rendre compte ceux de nos lecteurs, qui ont assisté à l'intronisation de l'Empereur régnant, S. M. Khải-Định.



(1) L'investiture chinoise était singulièrement plus onéreuse !



MINH-MANG VA RECEVOIR L'INVESTITURE A HANOI (1)

DOCUMENTS

communiqués par S. E. HUỠNH....

Ministre des Rites.

traduits par HOÀNG-YỄN,

Secrétaire-interprète des Résidences.

Dans la 12^e lune de la 2^e année de Minh-Mạng (janvier 1822), l'ambassadeur de Chine, Phan-Cung-Thi 潘恭時, Ân-Sát-Sú de Quảng-Tây 廣西, vint en Annam pour porter le brevet d'investiture. Il avait été décidé de faire, cette année là même, à la 9^e lune (octobre 1821), la cérémonie dite « des relations internationales » (2).

Le 6^e jour de la dite lune (1^{er} octobre), il fut célébré la « Fête d'annonce », au temple de Thái-Miếu (3), puis, le 7^e jour (2 octobre),

(1) Communication lue à la réunion du 5 juin 1917.

(2) Bang-Giao lễ 邦交禮.

(3) 太廟, Temple familial dédié aux neuf Chúa, seigneurs de Cochinchine.

à celui de Hoàng-Nhơn (1). Le 8^e jour (3 octobre), il fut adressé des vœux de bonne santé au palais de Từ-Thọ (2).

Le 12^e jour (7 octobre), l'Empereur désigna un prince du sang ainsi que les hauts dignitaires MM. Nguyễn-Văn-Nhơn 阮文仁, Délégué impérial, commandant des troupes de droite, Duc (3) ; Tôn-Thất-Bính 尊室炳, Vice-Général du camp de droite (4) ; et Lê-Bá-Phẩm 黎伯品, Ministre de la justice, pour s'occuper de l'expédition des affaires à Huê.

* * *

Le 15^e jour (10 octobre), Sa Majesté, accompagnée d'un grand cortège, se met en route. Deux jours après, elle arrive au canal dit Tân-Cảng, de Quảng-Trị (5) ; le jour *bính-dẫn* (14 octobre) on arrive au canal dit du « Petit Ruisseau », au Quảng-Bình (6) ; le jour *mậu-thìn* (16 octobre), au pied à terre impérial (7) de Quảng-Bình ; le jour *canh-ngọ* (18 octobre), traversée du fleuve Linh-Giang ; le jour *tân-vị* (19 octobre) passage du col de Hoàn-Sơn (8) ; le jour *nhâm-thân* (20 octobre), station au pied à terre de Suôi-Sa, dans le Nghệ-An (9) ; le jour *giáp-tuất* (22 octobre), arrivée au pied à terre de Thạch-Khê (10) ; le jour *bính-tí* (24 octobre), au pied à terre de Nghệ-An ; le jour *nhâm-ngọ* (30 octobre), au pied à terre de Thanh-Hóa.

Le jour *mậu-tí* (5 novembre 1821), Sa Majesté visite le temple Nguyễn-Miêu (11), et se rend à la montagne de Triệu-Tường (12), où, de loin, elle fait ses prosternations au tombeau Trưòng-Nguyễn.

(1) 壬白仁, aujourd'hui Phụng Tiên 奉先.

(2) Le palais Từ-Thọ 慈壽 fut appelé Thọ-Chỉ à partir de Tự-Đức. Depuis le commencement de la période Khải-Định, 1916, il porte le nom de Diên-Thọ. Il est habité par la première Reine Mère.

(3) Khâm-Sai, Chưởng-Hữu-Quân, Quận-Công 欽差掌右軍郡公.

(4) Hữu-Dinh Phó-Đô-Thông-Chè 右營副都統制

(5) Actuellement encore appelé Sông-Mời 滄買, expression vulgaire qui équivaut à Tân-Cảng 新港. « le Nouveau Canal », dans le Sud du Quang-Trị.

(6) Tiểu-Khê-Cảng 小溪港.

(7) Hành-Cung 行宮.

(8) La porte d'Annam, entre le Quảng-Bình et le Hà-Tĩnh 橫山. Le fleuve Linh-Giang, ou Sông-Giang, coule dans le Nord du Quảng-Bình.

(9) 潞沙.

(10) 石溪行宮.

(11) 原廟 Temple consacré à la mémoire de Nguyễn-Kim, l'ancêtre des Nguyễn.

(12) 肇祥 Nom de la montagne où est le tombeau de Nguyễn-Kim, le tombeau Trưòng-Nguyễn 長原陵. C'est Minh-Mạng qui donna, cette année là même, ce nouveau nom à cet endroit.

Le jour *canh-dần* (7 novembre), arrivée au pied à terre de Thanh-Bình ; le jour *ât-vị* (12 novembre), à celui de la citadelle du Nord (Hanoi). Le dit jour, le temps était beau ; les habitants de la circonscription, les uns aidant les vieillards, les autres conduisant les enfants, se pressent dans la rue pour recevoir joyeusement le cortège. Tous admirent : « Voilà le cortège impérial en temps de pais ; jusqu'ici il n'y en a pas encore eu de pareil ! »



A la 12^e lune (janvier 1822), Sa Majesté est prévenue que l'ambassadeur de Chine allait arriver à la grande porte du pays (1). Elle désigne alors le Vice-Gouverneur de Thanh-Hoá, M. Phan-Văn-Tuy (2), le Tham-Tri de droite du Ministère de l'Intérieur Nguyễn-Văn-Hưng (3), et le Tham-Bồi du Ministère des Rites, Đinh-Phiên (4), pour remplir les fonctions de Commissaires chargés du service de réception à la grande porte (5), puis le Général adjoint des troupes Thần-Sách, Nguyễn-Văn-Trí (6), le Tham-Tri de droite du Ministère de la Justice, Võ-Thanh-Thông (7), et le Tham-Tri adjoint, Nguyễn-Hữu-Nghi (8), pour remplir d'office les fonctions de Commissaires chargés du service de réception à la limite Nord de la citadelle de Hanoi (9) ; enfin le Général des troupes du Palais, Võ-Việt-Bửu (10), le Tham-Tri de droite du Ministère des Finances, Nguyễn-Công-Thiếp (11), pour remplir les fonctions de Commissaires chargés du service de réception à l'hôtel de l'ambassade (12). A tous ces mandarins, l'Empereur fait remettre les sceaux et cachets en ivoire portant les caractères *hậu-mạng* « attendre des ordres » et *hậu-tiếp* « attendre pour recevoir » (13) ; ils se mettent alors en route pour se rendre à leur poste.

(1) La Porte de Chine, à Nam Quan 南關, près de Đồng-Đang.

(2) Thanh-Hoá Phó-Độc-Trần, Phan-Văn-Tuy 清化副督鎮潘文綏.

(3) Lại Bộ Hữu-Tham-Tri, Nguyễn-Văn-Hưng 吏部右參知阮文興.

(4) Tham-Bồi Lễ-Bộ, Đinh-Phiên 參陪禮部丁璫.

(5) Quan-thượng hậu mạng sứ 關上候命使.

(6) Thần-Sách Phó-Đô-Thông, Nguyễn-Văn-Trí 神策副都統阮文智.

(7) Hình-Bộ Hữu-Tham-Tri, Võ-Thanh-Thông 刑部右參知武清通.

(8) Thự-Tham-Tri, Nguyễn-Hữu-Nghi 署參知阮有儀.

(9) Kinh bắc giải thủ hậu tiếp sứ 京北涯首候接使.

(10) Thự-Nội Thông-Chê, Võ-Việt-Bửu 侍內統制武曰寶.

(11) Hộ-Bộ Hữu-Tham-Tri, Nguyễn-Công-Thiếp 戶部右參知阮公涉.

(12) Gia-Quật Công-quán hậu tiếp sứ 嘉窟公館候接使. Gia-Quật était le nom de l'hôtel réservé à l'ambassade.

(13) Hậu-mạng 候命, Hậu-tiếp 候接.

. . .

L'ambassadeur de Chine, après avoir franchi la grande porte du pays, fixe au 20 de la 12^e lune (12 janvier 1822) la date de la cérémonie d'investiture, et au 21 (13 janvier) celle de la cérémonie de condoléances en l'honneur de feu l'Empereur Cao-Hoàng-Đề ou Gia-Long.

Les délégués impériaux (1), Phan-Văn-Tuy et autres, proposent de célébrer la cérémonie d'investiture le 18 et celle des condoléances le 19 (10 et 11 janvier). Cung-Thì, l'ambassadeur, y consent et hâte le voyage.

Le jour *giáp ngọ* de la dite lune (10 janvier), de grand matin, il est installé les insignes en bois (2) depuis le palais de Kính-Thiên (3) jusqu'à la porte dite Châu-Tước ou de « l'Oiseau rouge » (1) ; de là jusqu'au débarcadère du Fleuve Rouge, il est disposé, en piquet d'honneur, un grand nombre de soldats et d'éléphants.

L'Empereur désigne le général de gauche des gardes du Corps du centre Tòn-Thất-Địch (5), pour remplir l'office de représentant de la famille royale (6), avec mission de se rendre, vêtu du costume de cérémonie en brocart violet et du bonnet, à l'hôtel de l'ambassade, ainsi que le Gouverneur de Sơn-Nam, Nguyễn-Văn-Hiêu (7), le Tham-Tri de gauche du ministère de la guerre, Trần-Minh-Nghĩa (8) et le Tham-Tri de gauche du Ministère des Finances, Đoàn-Việt-Nguyên (9), pour se rendre à la tente de réception construite au débarcadère du fleuve.

Quant à l'Empereur, il sera coiffé de la couronne aux neuf dragons, vêtu de brocart rouge et ceint de la ceinture de jade ; il se tiendra debout à la porte Châu-Tước, avec les princes du sang et les hauts dignitaires de la Cour, vêtus de leur grande tenue d'audience, pour recevoir l'ambassade.

(1) Hậu-mạng-sứ 候命使.

(2) Lỗ-bộ 鹵部.

(3) Kính-Thiên 敬天. Ce palais se trouvait au centre de la citadelle de Hanoi. On en voit encore le soubassement avec les rampes d'accès décorées de dragons en pierre.

(4) Châu-Tước-Môn 朱雀門.

(5) Thị-Trung-Tả-Thống-Chê, Tòn-Thất-Địch 侍中左統制尊室迪.

(6) Thân-Thần 親臣.

(7) Sơn-Nam Trần-Phủ, Nguyễn-Văn-Hiêu 山南鎮守阮文孝.

(8) Binh-Bộ Tả-Tham-Tri, Trần-Minh-Nghĩa, 兵部左參知陳明義.

(9) Hộ-Bộ Tả-Tham-Tri, Đoàn-Việt-Nguyên 戶部左參知段日源.

Le Gouverneur de Hanoi, Lè-Chắt (1), et le Hiệp-Biến-Đại-Học-Sĩ Trình-Hoài-Đức (2) sont désignés aux fonctions de gardes du corps (3).

. . .

Avant le jour convenu, il avait été préparé, dans la pièce centrale du palais Kính-Thiên, une place pour y disposer le baldaquin aux dragons (4) ; au Sud de cette place avait été installée une table-autel (5).

La place des salutations de Sa Majesté était au Sud de la table-autel, tandis que la place où l'Empereur devait se tenir debout était à l'Ouest, un peu en avant vers le Sud, face à l'Est, et la place où l'ambassadeur de Chine se tiendrait debout était ; à l'Est, un peu en avant vers le Sud, face à l'Ouest.

Un maître des cérémonies devait se tenir du côté gauche du palais ; un mandarin désigné pour recevoir le brevet d'investiture et deux hérauts intérieurs, du côté droit du palais ; huit desservants des fêtes et les hérauts extérieurs se répartiraient et se tiendraient dans la cour et à droite et à gauche, en dehors des cinq portes.

Il avait été désigné trois hauts mandarins civils et militaires ayant pour mission de se rendre, en grande tenue de cérémonie et avec des gradés, des soldats, des éléphants et des chevaux, au débarcadère Sud du fleuve Rouge pour recevoir l'ambassade.

Au jour fixé, le 18 de la 12^e lune (10 janvier), de grand matin, il est désigné encore un haut dignitaire de la famille royale, de rang supérieur au premier degré, lequel, ayant sous son commandement un détachement composé de gardes impériaux, de porte-insignes et de musiciens, devait apporter en grande tenue à l'hôtel de l'ambassade une carte-lettre impériale qu'il devait présenter devant le baldaquin aux dragons sur lequel était déposé le brevet d'investiture ; puis il devait faire une visite à l'ambassadeur de Chine, l'invitant à se mettre en route en ces termes : « On vous reçoit respectueusement » (6).

. . .

Des officiers et soldats portant des insignes se mettent alors en rang, puis les hauts mandarins préposés à la réception s'avancent tous

(1) Bắc-Thành Tổng-Trần Lè-Chắt 北城總鎮黎質.

(2) Hiệp-Biến-Đại-Học-Sĩ, Trình-Hoài-Đức 協辦大學士程懷德.

(3) Thị-Vệ-Đại-Thần 侍衛大臣.

(4) Long-dinh 龍亭.

(5) Hương-án 香案.

(6) Cung nghinh 恭迎.

devant le baldaquin contenant la lettre d'investiture, auquel ils font les prosternations d'usage ; ils font ensuite une visite protocolaire à l'ambassadeur. Après quoi, des roulements de tambour et des coups de canon commandent la marche.

Après avoir traversé le fleuve, et arrivé au débarcadère Sud, le baldaquin est respectueusement déposé dans l'appartement antérieur du belvédère construit pour la circonstance au bord du fleuve, tandis que l'ambassadeur de Chine vient se reposer dans l'appartement postérieur pour changer de vêtements et prendre du thé.

Tout cela fait, les hauts mandarins désignés pour la réception à ce belvédère font les prosternations d'usage et font leur visite à l'ambassadeur de Chine, conformément au rituel réglé. Puis, comme auparavant, le cortège se remet en marche au commandement des roulements de tambour et des coups de salve. Le haut dignitaire de la famille royale et les hauts mandarins commis à la réception montent à cheval et marchent devant, servant de guides ; viennent ensuite les porteurs d'insignes, les musiciens, puis la table-autel, puis le baldaquin aux dragons, enfin la chaise à porteurs de l'ambassadeur et les personnes de sa suite, soit à cheval soit en chaise à porteurs.

Arrivés à la porte Sud-Est de la citadelle (c'est l'ancienne porte dite « *Đại-Hung* »), les gens de la suite et tous les mandarins chargés de la réception mettent pied à terre et conduisent le cortège jusqu'à la porte *Châu-Tức*, où l'interprète et l'ambassadeur laissent leurs chaises à porteurs.

A l'heure *ngọ* (midi), Phan-Cung-Thì, suivant le baldaquin, pénètre par la porte,

L'Empereur, accompagné des hauts mandarins, attendait respectueusement à droite de la porte *Châu-Tức*. Lorsque le baldaquin entre par l'ouverture centrale, l'Empereur se met à genoux ; il se relève après son passage. Puis l'Empereur échange avec l'ambassadeur une profonde inclination de tête avec un mouvement de haut en bas des mains jointes.

Le baldaquin étant arrivé à la voie de droite, tous les mandarins civils et militaires, suivant leur rang, se mettent à genoux des deux côtés de la voie, et après le passage du baldaquin ils se relèvent et se tiennent debout.

Le baldaquin monte les marches du milieu ; l'Empereur et l'ambassadeur le suivent. Arrivé au palais *Kính-Thiên*, il est disposé à la place préalablement préparée. Un maître des cérémonies invite l'ambassadeur de Chine à venir à la place où il doit se tenir debout, tandis qu'un héraut intérieur prie Sa Majesté d'en faire autant. Les mandarins civils et militaires se rangent dans la cour.

*
* *

Les hérauts intérieurs clament :

« Que les mandarins intéressés s'occupent chacun de leur office »
— « Que tous les mandarins se mettent à leur rang ». — « Que les rangs soient en ordre parfait ». — « Que Sa Majesté vienne à sa place des salutations ».

Les hérauts intérieurs clament :

« Que Sa Majesté se prosterne » (cinq fois).
« Qu'elle se relève » — « Qu'elle se tienne debout. »

*
* *

Les hérauts extérieurs clament :

« On célèbre la cérémonie de la réception du brevet d'investiture ».

Les hérauts intérieurs clament :

« Que Sa Majesté soit priée de venir devant le baldaquin. — Qu'elle se mette à genoux. »

Les hérauts extérieurs clament :

« Que tous les mandarins se mettent à genoux. »

Les hérauts intérieurs clament :

« Qu'on proclame à haute voix le brevet d'investiture. » (Un mandarin chinois le lit à haute voix).

Après la lecture du brevet, les hérauts intérieurs clament :

« Que Sa Majesté reçoive en main le brevet d'investiture, »

L'ambassadeur prend le brevet et le remet à l'Empereur qui le reçoit en l'élevant à hauteur du front, puis il le remet à son tour au mandarin désigné à cet effet, qui le reçoit à genoux ; l'ambassadeur retourne à sa place.

Les hérauts intérieurs clament :

« Que Sa Majesté se prosterne » — « Qu'elle se relève. »
— « Qu'elle se tienne debout ». — « Qu'elle retourne à sa place ».

*
* *

Les hérauts extérieurs clament :

« On célèbre la cérémonie de remerciements. »

Les hérauts intérieurs clament :

« Que Sa Majesté se prosterne » (cinq fois) « Qu'elle se relève ».
— « Qu'elle se tienne debout » — Qu'elle sorte et revienne se tenir debout à sa place primitive ».

Les hérauts extérieurs clament :

« Que les rangs soient disloqués ». — « Les cérémonies sont terminées ».

. . .

L'Empereur s'avance vers l'ambassadeur et échange avec lui une profonde inclination de tête accompagnée d'un mouvement de haut en bas des mains jointes.

Un maître des cérémonies invite l'ambassadeur à descendre les marches. L'Empereur se rend au palais Càn-Chánh. Ils s'assoient, l'ambassadeur à l'Est, l'Empereur à l'Ouest, pour s'inviter au thé. Après quoi, l'Empereur reconduit l'ambassadeur qui sort. Tous les mandarins les suivent jusqu'au delà de la porte « Châu-Tước ». Tous échangent avec l'ambassadeur une inclination de tête accompagnée d'un mouvement de haut en bas des mains jointes.

L'ambassadeur monte en chaise à porteurs et les officiers et soldats le reconduisent à son hôtel.

* * *

L'Empereur lui envoie deux fois des repas et des cadeaux d'usage. Chaque fois les cadeaux se composent de :

- 12 barres d'argent pesant 10 taëls la barre ;
- 4 livres de cannelle de bonne qualité ;
- 20 pièces d'étoffes dite *hoàng-bồ* ;
- 20 pièces de cotonnade.

Il est ajouté à ces cadeaux :

- 2 cornes de rhinocéros ;
- 1 paire de défenses d'éléphant ;
- 1 service à liqueur en or ;
- 2 livres de bois d'aloès odoriférant.

Au retour de l'ambassadeur et à son arrivée à la grande porte du pays, les mandarins désignés comme délégués lui offrent encore des cadeaux dont détail suit :

- 5 livres de cannelle de bonne qualité ;
- 10 pièces d'étoffe dite *hoàng-bồ* ;

- 10 pièces de cotonnade ;
- 4 éventails en écaille ;
- 4 cure-dents en poils de queue d'éléphant garnis d'or ;
- 2 éventails en ivoire ;
- 2 cure-dents en poils de queue d'éléphant garnis d'argent.

Il est offert en outre :

Au secrétaire de l'ambassadeur et aux deux aide-officiants des cérémonies, chacun :

- 3 barres d'argent du même poids que ci-dessus ;
- 1 livre de cannelle de bonne qualité.

A chacun des sept mandarins civils et militaires chinois chargés de la police :

- 5 barres d'argent pesant 10 taëls la barre ;
- 20 pièces d'étoffe dite *hoàng-bô* ;
- 10 pièces de cotonnade.

A chacun des deux interprètes :

- 3 barres d'argent du même poids ;
- 10 pièces d'étoffe dite *hoàng-bô* ;
- 5 pièces d'étoffe dite *xuân-cầu*.

A chacun des deux scribes :

- 10 taëls d'argent ;
- 5 pièces d'étoffe *hoàng-bô*.
- 5 pièces d'étoffe *xuân-cầu* ;

Il est encore donné :

A chacun des 42 porteurs de chaises :

- 5 taëls d'argent ;
- 5 pièces de cotonnade.

A chacun des 29 porteurs de chaises suppléants :

- 3 taëls d'argent ;
- 3 pièces de cotonnade.

Enfin, à chacun des 23 soldats composant la suite de l'ambassade :

- 5 taëls d'argent ;
- 3 pièces de cotonnade.

*
* * *

Lors de sa venue, l'ambassade, après avoir franchi la grande porte du pays, suit la route de Lương-Sơn à Bắc-Ninh. Sur son parcours,

il avait été construit huit hôtels officiels ou Còng-Quán (à Đồng-Đặng, Lựợng-Mai, Lựợng-Nhơn, Bắc-Hòa, Bắc-Cần, Bắc-Mý, Bắc-Kiểm, et Gia-Thự).

Celui de Đồng-Đặng était un bâtiment carré avec, à droite et à gauche, quatre dépendances composées chacune de cinq compartiments principaux et de deux pièces latérales, le tout couvert en tuiles.

Pour les sept autres endroits, il avait été construit :

Un bâtiment principal, destiné à l'ambassade et composé de cinq pièces principales et de deux pièces latérales, et un bâtiment antérieur, composé de sept compartiments principaux et de deux pièces latérales, le tout réuni en un seul édifice, avec une dépendance de dix-huit pièces et une cuisine de cinq compartiments principaux et de deux compartiments latéraux.

Un bâtiment principal pour les mandarins servant de guides, composé de trois pièces principales et de deux pièces latérales, et un bâtiment antérieur de cinq pièces principales et de deux pièces latérales, le tout réuni en un seul bâtiment, avec une écurie et une cuisine de deux pièces principales et deux pièces latérales, et une dépendance de huit pièces ;

Un bâtiment principal pour les mandarins chargés de la réception, composé de trois pièces principales et deux pièces latérales, et un bâtiment antérieur de cinq pièces principales et de deux pièces latérales, le tout réuni en un seul bâtiment, avec une dépendance de six compartiments. Tous ces bâtiments étaient somptueusement ornés de panneaux et de tapis brodés, avec des insignes et des drapeaux.

En outre, à chaque relai de poste, il avait été construit :

Un bâtiment carré destiné à recevoir l'ambassadeur qui s'y reposait en route. Ce bâtiment était convenablement orné d'insignes et de drapeaux.

Un bâtiment des salutations, composé de cinq compartiments principaux et de deux pièces latérales avec un portique. Dans le compartiment central, était disposé une table-autel.

Deux casernes pour les soldats, dont chacune était composée de cinq compartiments principaux et de deux pièces latérales.

Tous ces bâtiments étaient couverts en chaume.

Arrivé à Gia-Thự, l'ambassadeur s'arrêta à l'hôtel de cet endroit pour se remettre de ses fatigues.

* * *

Lors de l'arrivée et lors du retour de l'ambassade chinoise, il lui est offert, chaque fois, un dîner composé d'une table de mets de

première qualité (50 plats), de sept tables de mets de deuxième qualité (40 plats) et de 25 tables de troisième qualité (30 plats chacune).

Pour le dîner offert à l'issue des cérémonies d'investiture, il est ajouté, à la table de première catégorie, 16 plats de desserts, et, aux tables de deuxième catégorie, 12.

Voici le menu de la table de première catégorie :

- 2 bols de soupe de nids d'hirondelles ;
- 1 bol de nervures de nageoires de petits requins ;
- 1 bol de vessies de poissons ;
- 1 bol de *hâi-sâm* (poisson de mer ayant la forme d'une grosse sangsue) ;
- 1 bol de seiches ;
- 1 bol de poulet rôti ;
- 1 bol de poulet bouilli ;
- 1 bol de canard bouilli ;
- 1 bol de grandes écrevisses ;
- 1 bol de viande de chèvre ;
- 1 bol de boyaux de porc ;
- 1 bol de crabes ;
- 1 bol de pattes de porc débarrassés d'os et fourrées de viande ;
- 1 bol de viande de poule rôtie ;
- 1 bol de poisson à la sauce ;
- 1 bol de pigeons ;
- 1 bol de porc bouilli ;
- 1 bol de viande de porc rôtie ;
- 1 bol de muscles de pattes de cerfs ;
- 1 bol de pâtée rôtie ;
- 1 bol de pâtée blanche ;
- 1 bol de pâtée à fleurs ;
- 1 bol de pattes de porc cuites au bouillon ;
- 1 bol de viande de canard rôtie ;
- 1 bol de viande de canard cuite ;
- 1 bol de viande de poule cuite ;
- 1 bol de gâteaux de sésames ;
- 1 bol de gâteaux frits à la graisse ;
- 1 bol de biscuits ;
- 1 bol de gâteaux coloriés ;
- 1 bol de gâteaux en forme d'œufs de poule ;
- 1 bol de brioches ;
- 1 bol de gâteaux en farine de manioc jaune ;

- 1 bol de gâteaux en farine de manioc blanc ;
- 1 bol de gâteaux en farine légère ;
- 1 bol de riz gluant bleu ;
- 1 bol de riz gluant rouge ;
- 1 bol de mandarines ;
- 1 bol d'oranges ;
- 1 bol de bananes ;
- 2 bols de graines de lotus cuites dans de l'eau sucrée ;
- 1 bol de gâteaux de haricots ;
- 1 bol de gâteaux enveloppés dans du papier.

Voici le menu des 16 assiettes de desserts ajoutées en plus :

- 1 assiette de gâteaux en forme de *bát-bũu* (8 objets précieux) ;
- 1 assiette de gâteaux en forme des quatre animaux fabuleux ;
- 1 assiette de gâteaux en forme de fleurs ;
- 1 assiette de fruits confits ;
- 1 assiette de raisins ;
- 1 assiette de gâteaux en forme de coquillages ;
- 1 assiette de jujubes ;
- 1 assiette de fruits « s'ò'n-trà » (sorte d'azérole) ;
- 1 assiette de courge confite ;
- 1 assiette de gâteaux ronds et aplatis ;
- 1 assiette de graines d'arachides ;
- 1 assiette de graines de pastèques ;
- 1 assiette de gingembre confit ;
- 1 assiette de gâteaux en forme de tubercules de gingembre ;
- 1 assiette de gâteaux de sésame ;
- 1 assiette de gâteaux en forme de grenade.



Le nombre des mandarins civils et militaires accompagnant l'Empereur pendant son voyage était de 1.782, celui des soldats était de 5.150.

MANDARINS CIVILS

- 1 mandarin de 1- 2 (1^{er} degré, 2^e classe) ;
- 2 mandarins de 2-1 ;
- 4 mandarins de 2-2 ;
- 8 mandarins de 3-1 ;
- 1 mandarin de 3-2 ;

MANDARINS MILITAIRES

- 2 mandarins de 1- 1 ;
- 2 mandarins de 1-2 ;
- 3 mandarins de 2-1 ;
- 17 mandarins de 2-2 ;
- 20 mandarins de 3-1 ;

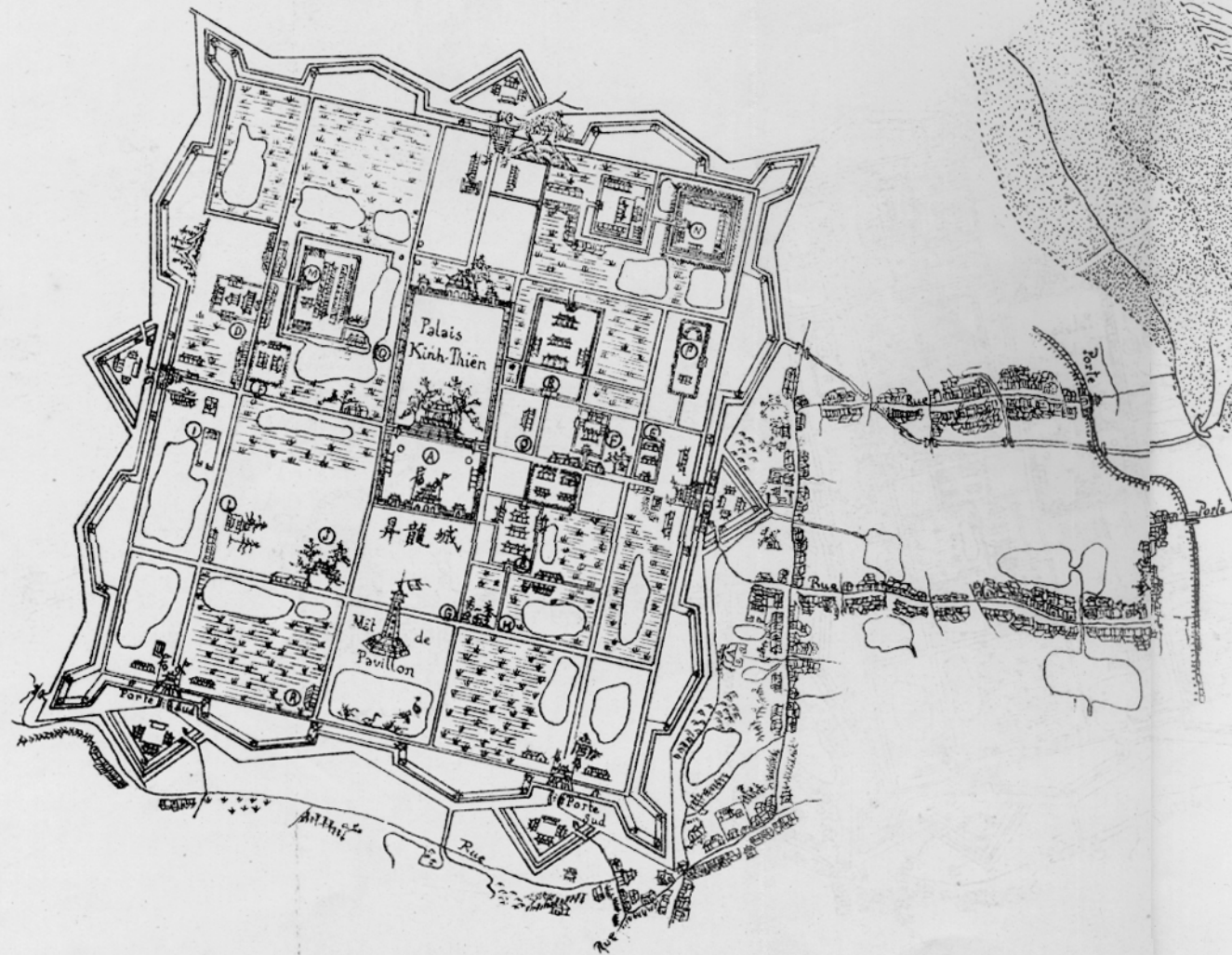


PLANCHE XIV. — Plan de la citadelle de Hanoi.

(Copie d'une partie d'une carte dressée en 1873 et publiée en décembre 1913 par le Service Géographique de l'Indochine).

MANDARINS CIVILS

12 mandarins de 4-1 ;
 2 mandarins de 4-2 ;
 12 mandarins de 5-1 ;
 5 mandarins de 5-2 ;
 10 mandarins de 6- 1 ;
 3 mandarins de 6-2 ;
 43 mandarins de 7-1 ;
 8 mandarins de 7-2 ;
 29 mandarins de 8-1 ;
 16 mandarins de 8-2 ;
 30 mandarins de 9-1 ;
 4 mandarins de 9-2 ;
 15 gradués universitaires

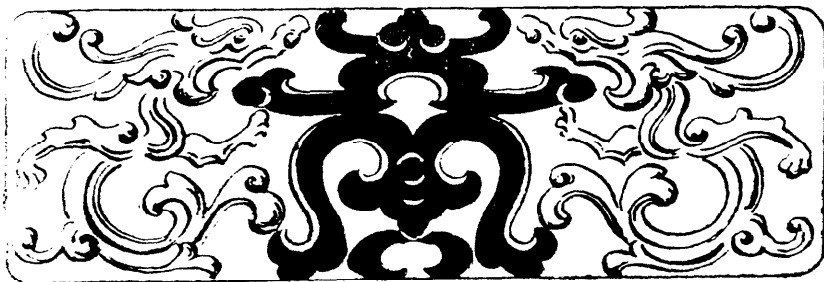
MANDARINS MILITAIRES

15 mandarins de 3-2 ;
 11 mandarins de 4-1 ;
 65 mandarins de 4-2 ;
 214 mandarins de 5-1 ;
 84 mandarins de 5-2 ;
 50 mandarins de 6-1 ;
 385 mandarins de 6-2 ;
 52 mandarins de 7-2 ;
 2 mandarins de 8-1 ;
 11 mandarins de 8-2 ;
 4 mandarins de 9- 1 ;
 3 mandarins de 9-2 ;
 1 médecin de 8-2 ;
 23 agents de Còng-Tánh (1).

(1) Nous reproduisons, avec l'autorisation du Directeur du Service Géographique de l'Indochine, à qui nous en exprimons toute notre reconnaissance, une partie d'une ancienne carte de Hanoi et de ses environs, qui permet de suivre le trajet des ambassadeurs annamites.

L'ambassade arrive sur la rive Nord (rive gauche) du fleuve Rouge, par la route de Bắc-Ninh. Elle passe le fleuve et arrive au débarcadère Sud du fleuve. On entrait dans la ville indigène, qui s'étendait entre la rive du fleuve et la citadelle, par deux portes : en amont, la porte Quan-Tư-ông, ou porte 3-ông-Hà ; en aval, par une autre porte ; c'est par la première, sans doute, près de laquelle fut établi plus tard le consulat français, que passa l'ambassade ; c' est près de là qu'avait été construite la tente de réception ou le belvédère ou l'ambassadeur se reposa, changea de vêtement et prit le thé. On traversa la ville indigène par une des grandes artères qui portaient des portes ; on longea tout le côté Est de la citadelle, et, après avoir tourné le bastion Sud-Est, on entra par la porte Sud-Est, la plus noble, d'abord parce que le côté Sud est le côté principal d'une capitale, d'une citadelle, d'un palais, ensuite, parce que l'Est est le côté de gauche par rapport au palais central, c'est-à-dire le côté le plus noble.

La porte de Chầu-Tư-ông, « de l'Oiseau rouge », était une des portes qui permettaient de pénétrer dans l'enceinte intérieure du palais Kinh-Thiên, lequel occupait exactement le centre de la citadelle. Le nom même de la porte indique qu'elle était au Sud : en effet, « l'Oiseau rouge » est l'animal symbolique qui préside au côté Sud. C'était sans doute la porte centrale, parmi les trois portes qui ornaient la façade Sud du mur intérieur.



LES « DAU-HO » DU TOMBEAU DE TU-DUC (1)

Par R. ORBAND,

Administrateur des Services Civils.

Sous des vitrines, au temple Khiêm-Hoà, dans l'enceinte du tombeau de TỰ-ĐỨC, sont exposés deux vases, bizarres par leur forme et par leur ornementation.

L'un a la forme d'une calebasse, symbole de l'opulence ; il a la panse arrondie, comme le soleil ou la lune, disent les gardiens, gens lettrés. L'autre a le col très allongé, en forme de tube, et présente un renflement supérieur sphérique et un autre, d'un contour plus important, de forme hexagonale.

Le premier, en cuivre doré, est décoré de feuilles d'acanthé, élégamment découpées, peintes en bleu, jaune ou vert, et d'une double frange, jaune et rouge. Surmonté d'un goulot du plus beau jade, il est embelli de cabochons de pierres précieuses ou de verroterie multicolores. Il n'a pas de fond et repose sur un pied dans lequel on a introduit un tambour ; il a 0^m 61 de haut et est placé sur un socle en bois, peint en rouge, qui lui-même a 0^m 045 de hauteur.

L'autre est en bronze, à la patine très noire, et présente dans l'ensemble, d'une grande richesse d'ornementation, un style qui semble influencé par l'art arabe. Les cabochons incrustés y sont à profusion, tant sur le vase lui-même que dans le socle sur lequel il repose.

(1) Communication lue à la réunion du 5 juin 1917.

Ces curieux objets appartenait au Roi T^hư-Đức et servaient, avec un troisième vase, beaucoup plus ordinaire, et qui n'a pas les honneurs de l'exposition, à la pratique d'une de ses distractions favorites, le jeu dit « đầu-hổ. »

Ce délassement consiste à « faire entrer, par rebondissement, des « baguettes dans un vase à col étroit (1). »

Les baguettes, au nombre de douze, égal à celui des mois de l'année, sont conservées également au Khiêm-Hoà ; elles sont faites de bois fort et cependant flexible, et sont longues de 0^m 68, rondes à une extrémité, plates à l'autre.

Le vase était posé à terre, après que le Roi, à l'issue d'un repas ou d'une simple collation, avait offert plusieurs fois, avec une délicatesse exquise, à ses commensaux, qui n'acceptaient qu'après avoir exprimé un refus dans une forme qui dénotait chez eux des habitudes de courtoisie et d'honnête civilité, à exercer leur adresse à ce jeu de flèches si spécial, qu'honoraient les génies, si l'on en croit la légende.

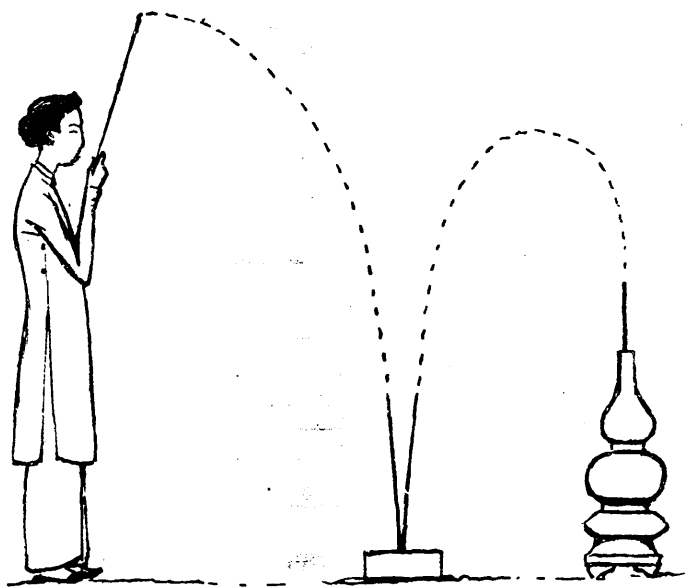


Fig. 9. — Le jeu du Đầu-hổ.
(Dessin de M. E. GRAS).

Le joueur, portant les baguettes dans la main gauche, se plaçait à deux longueurs de baguette environ de la bouteille. A mi-distance,

(1) Génibrel. *Dictionnaire annamite-français*.



Planche XV. – Dầu-hô du Tombeau de Tự -Đức
(Aquarelle de M. Tôn -Thất Sa.)

on disposait à terre, une planchette en *tú* (*kiên-kiên*), de 0^m 4 2 sur 0^m 25, et épaisse de 0^m 044 environ.

Prenant ensuite une à une dans la main droite les fléchettes par leur extrémité aplatie, l'amateur, fixant l'orifice du vase, les lançait sur la planchette qu'elles frappaient de leur bout arrondi. Tournoyant ensuite sur elle-même, la baguette devait pénétrer, par le bout plat, dans l'ouverture du vase, dont le tambour intérieur résonnait alors, ponctuant les résultats.

Le Roi *Tự-Đức* s'appliquait, dit-on, à observer, autant que possible, les règles du jeu, déterminées par le *Lễ-Ký*, « Livre des Rites », parce qu'elles lui procuraient l'occasion de rappeler ses invités « à l'obéissance, à la simplicité, à la droiture et à l'amour de la patrie ». On lira plus loin les règles précises de ce divertissement, qui font l'objet du chapitre XXXVII de l'important ouvrage. traduit du chinois, en français et en latin, par S. Couvreur qui l'intitule « *Li-Ki* ou Mémoire sur les bienséances et les cérémonies ».

Les vaincus du « *đầu-hổ* », c'est-à-dire les maladroits, subissaient une peine qui, j'imagine, ne devait point déplaire à certains d'entre eux ; ils étaient condamnés à boire des liqueurs fortes. Il est vrai qu'ils devaient se mettre à genoux devant leurs vainqueurs qui, vraisemblablement, prenaient plaisir à les plonger dans les fumées de l'ivresse.

Les Annamites grands amateurs de légendes, content qu'au dire du sage *Đông-Phương-Sộc*, qui vivait sous les Hán et qui rédigea une étude sur les miracles (1), le Génie du printemps, *Đông-Hoàng-Công*, jouait au « *đầu-hổ* » avec la déesse *Ngọc-Nữ*, qui présidait à l'épanouissement des fleurs. La déesse était très maladroite, et, certain jour qu'elle n'avait pas réussi à faire pénétrer une seule flèche dans la bouteille, le Pur Auguste Premier Maître, *Ngọc-Hoàng*, Empereur de Jade, se mit à rire au point que jaillirent « de sa bouche » des lumières dont l'éblouissement se put constater à plus de dix mille lieues à la ronde : il avait créé les éclairs ! Petite cause eût-elle jamais plus grands effets ? (2).

(1) *Đông-Phương-Sộc* : *Thần dị kỷ*.

(2) Dans *Recherches sur les superstitions en Chine*, 2^e partie, tome X, par le P. Henri Doré, on lit, page 698 : « Le roi des immortels *Tong-wang-Kong* (*Đông-Hoàng-Công*) jouait au pot avec *Yu-Niu* (*Ngọc-Nữ*) ; il manqua son coup ; le ciel esquissa un sourire, et de sa bouche entr'ouverte sortit un trait de lumière ; c'est l'éclair. »

CHAPITRE XXXVII. T'EOC-HOU.

JEU DE FLÈCHES.

« (Ce chapitre contient la description d'un jeu qui consistait à lancer avec la main un certain nombre de flèches dans l'ouverture d'un vase. On y jouait ordinairement après le repas, soit dans la salle, soit sur la plate-forme au Sud de la salie, soit dans la cour).

« D'après les règles du jeu de flèches, le maître de la maison apportait les flèches ; l'officier chargé de diriger le jeu apportait la coupe de bois qui contenait les marques ou fiches du jeu ; un serviteur apportait le vase (dans l'ouverture duquel on devait lancer les flèches).

« Le maître de la maison invitait en disant : « J'ai quelques mauvaises flèches tortues et un mauvais vase à goulot de travers. Permettez-moi de les offrir pour vous récréer. » L'invité (ou l'un des invités) répondait : « Seigneur, après m'avoir fait la faveur de me servir d'excellentes liqueurs et des mets exquis, vous me faites encore l'honneur de m'offrir une récréation (ou de la musique) ; permettez-moi de refuser. » Le maître de la maison reprenait : « Pour quelques flèches tortues et un vase à goulot de travers, ce n'est pas la peine de refuser. Je me permets de réitérer mon invitation. » L'invité répétait : « Après m'avoir fait la faveur (de me recevoir à votre table), vous me faites encore l'honneur de m'offrir une récréation (ou de la musique) ; je me permets de persister dans mon refus. » Le maître de la maison disait de nouveau : « Pour quelques flèches tortues et un vase à goulot de travers, ce n'est pas la peine de refuser. Permettez-moi de vous inviter encore une fois. » L'invité répondait : « Puisque mes refus répétés n'obtiennent pas votre assentiment, oserais-je ne pas vous obéir avec respect ? » L'invité acceptait en saluant deux fois à genoux. Le maître de la maison, se tournant de côté, disait : « Je décline (vos salutations). » Puis, au-dessus des degrés qui étaient du côté de l'Est, il saluait à genoux et offrait (des flèches). L'invité, se tournant de côté, disait : « Je décline (cet honneur). »

« Le maître de la maison, après avoir salué son invité (et lui avoir donné quatre flèches), recevait pour lui-même quatre flèches (qui lui étaient présentées par l'un de ses serviteurs). Il allait (voir l'endroit préparé pour le jeu) entre les deux colonnes (sur la plateforme de la salle), revenait à sa place (au-dessus des degrés qui étaient du côté de l'Est), saluait l'invité (qui était au-dessus des degrés du côté de l'Ouest), et ils allaient tous deux prendre place sur les nattes (préparées entre les deux colonnes).



Planche XVI. – Dâu-hô du Tombeau de Tỵ -Đức
(Aquarelle de M. Tôn -Thất Sa.)

« Le directeur du jeu s'approchait, (et à partir des nattes) mesurait, pour placer le vase, une distance égale à deux fois et demie la longueur d'une flèche. Il retournait à sa place (au-dessus des degrés qui étaient du côté de l'Ouest), plaçait la coupe de bois qui contenait les fiches. (Se tenant à l'Ouest de cette coupe), le visage tourné vers l'Est, il en tirait huit fiches (autant de fiches qu'il y avait de flèches) et se levait. Il invitait l'étranger, (et lui rappelait les règles du jeu) en disant : « Une flèche qui a été lancée comme il convient (c'est-à-dire qui est entrée par sa plus grosse extrémité dans l'ouverture du vase), seule compte comme étant entrée (et donne droit à une fiche). On ne dépose pas de fiche pour celle qu'un joueur a lancée avant son tour ou en sus du nombre prescrit. Le vainqueur présente au vaincu une coupe de liqueur. Au moment où il la présente, le directeur du jeu demande la permission de dresser pour le vainqueur un (jeton nommé) cheval. Lorsqu'un joueur, après avoir obtenu deux chevaux, en obtient encore un, il a trois chevaux ; on demande la permission de le féliciter du nombre de ses chevaux, (et de lui offrir une coupe de liqueur) ». Le directeur adressait aussi la même invitation (et les mêmes avis) au maître de la maison.

« Le directeur du jeu donnait ses ordres aux joueurs d'instruments à cordes, en disant : « Je vous prie d'exécuter le chant appelé : La tête du renard, et de mettre toujours le même intervalle (entre les différentes répétitions ou les différentes parties de ce morceau) ». Le chef des musiciens répondait : « Oui ».

« (Lorsque toutes les flèches avaient été lancées, le directeur du jeu) avertissait (le maître de la maison qui était) à gauche, (à l'Est, et l'étranger qui était) à droite (à l'Ouest, à la place d'honneur), et il les invitait à lancer encore des flèches alternativement. Chaque fois qu'une flèche entraînait dans l'ouverture du vase, le directeur du jeu fléchissant les genoux déposait (à terre) une fiche. Les partenaires de l'invité étaient à droite (à l'Ouest) et ceux du maître de la maison à gauche (à l'Est).

« Le jeu terminé, le directeur prenait les fiches et disait : « Les deux parties ont fini de lancer les flèches. Permettez-moi de compter les fiches ». Il les prenait alors deux à deux. Deux formaient une paire ou une couple ; une seule s'appelait unité. Ensuite le directeur annonçait de combien le nombre des fiches du parti vainqueur dépassait celui du parti opposé. Il disait : « Tel parti l'a emporté sur tel autre de tant de couples ». Si le nombre était impair, il disait : « Tel parti l'a emporté de tant d'unités, (ou, de tant de couples et d'une unité).» Si les deux partis avaient le même nombre de fiches, il disait : « Il y a égalité entre les deux partis ».

« Il ordonnait de verser à boire (aux vaincus), en disant : « Je vous prie de faire circuler la coupe ». Celui qui devait verser à boire (un jeune homme du parti vainqueur), répondait : « Oui ». Ceux qui étaient condamnés à boire, se mettaient tous à genoux, et, prenant la coupe, disaient : « (Nous vous remercions de ce que) vous daignez nous offrir un rafraîchissement ». Les vainqueurs, à genoux, répondaient : « Nous vous offrons cette liqueur avec respect pour vous donner des forces ».

« Dès que la coupe avait fini de circuler, le directeur du jeu demandait la permission de dresser les chevaux. Un cheval représentait une fiche. Si quelqu'un n'avait qu'un cheval, il l'offrait à l'un de ses partenaires qui en avait deux ; puis il le félicitait (lui offrait une coupe de liqueur). Il en demandait la permission, en disant : « Puisqu'il a trois chevaux, permettez-moi de le féliciter de leur nombre ». L'étranger et le maître de la maison disaient : Oui. » (Ensuite, vainqueurs et vaincus buvaient ensemble). Dès que la coupe avait circulé, le directeur du jeu demandait la permission d'enlever les chevaux.

« Le nombre des fiches était proportionné au nombre des joueurs assis sur les nattes. Les flèches avaient 40 centimètres de long, lorsqu'on jouait dans la salle intérieure; 56 centimètres, lorsqu'on jouait sur la plateforme ; 72 centimètres, lorsqu'on jouait dans la cour. Les fiches avaient 24 centimètres de long. Le col du vase avait 15 centimètres de long ; le ventre, 10 ; le diamètre de l'ouverture était de 5 centimètres. Sa capacité était d'un boisseau et demi. On l'emplissait de petits pois, pour empêcher les flèches de bondir et de sortir dehors. La distance du vase aux nattes était égale à deux fois et demie la longueur d'une flèche. Les flèches étaient faites de bois de mûrier tinctorial ou de jujubier, dont on n'enlevait pas l'écorce.

« Dans la principauté de Lou, le directeur du jeu avertissait les jeunes gens en ces termes : « Ne soyez ni arrogants ni orgueilleux ; évitez de tenir le corps incliné ou de parler à la légère. Si quelqu'un tient le corps incliné ou parle à la légère, il sera condamné à boire une coupe de liqueur selon la règle ». Dans la principauté de Sie, le directeur du jeu disait aux jeunes gens : « Ne soyez ni arrogants ni orgueilleux ; évitez de tenir le corps incliné et de parler à la légère. Si quelqu'un commet l'une de ces fautes, il sera puni. »

« Le directeur du jeu, l'intendant de la cour, et les hommes faits qui étaient venus (du dehors), étaient les partenaires de l'invité. Les jeunes gens qui avaient pris part à la musique ou rempli quelque fonction, étaient les partenaires du maître de la maison. »



HUÉ PITTORESQUE

VOLONTAIRES INDIGÈNES

HUÉ PENDANT LA GRANDE GUERRE. FÉVRIER-MAI 1916) (1)

Par EDMOND GRAS,

Nous avons cru pouvoir, sans déroger à notre programme, emprunter à un de nos collaborateurs ces quelques lignes et ces rapides croquis. Ils esquissent une des physionomies du Hué actuel qui sera, lui aussi un jour, pour nos successeurs, le Vieux Hué qu'ils aimeront à connaître.

— Une, Deux... Une, Deux... Levez la tête...

Les gradés indigènes, tonkinois, marchent à reculons devant leurs pelotons, les sous-off de la Coloniale stimulent les flancs de la colonne. Et sous le chaud soleil, les rangs hésitants et maladroits des recrues annamites, suant dans leurs costumes neufs, aux plis raidis, et gênées par leurs brodequins, défilent en martelant le sol, avec une bonne volonté attentive et lourde qui leur fait baisser des fronts têtus et tendre leurs cous, comme buffles au labour.

* *

Ils sont arrivés, il y a quelques jours à peine, du fond de leur *nhà-què* (2), râblés et noirs, escortés de parents

(1) Communication lue à la réunion du 27 juin 1917.

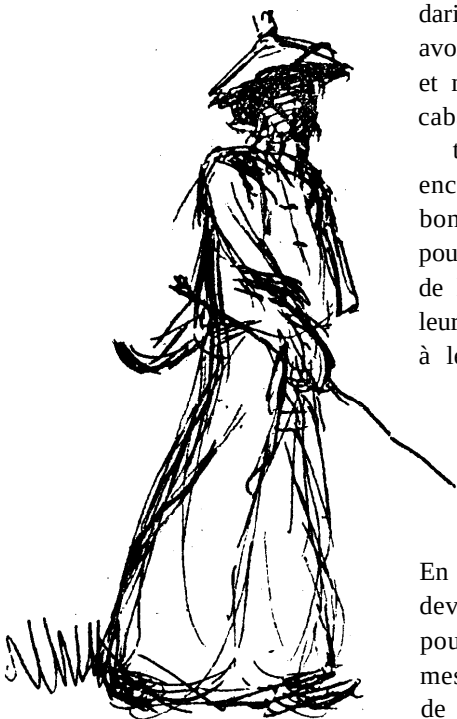
(2) Se dit de la campagne et des campagnards.



craintifs ou de notables le parapluie haut, ne sachant pas très bien encore peut être ce qu'on leur voulait. Vêtus de leurs *cái-áo* (1) râpés, élimés, rapiécés et même troués, ils se sont accroupis longuement dans la cour du *Phủ-Doãn* (2), pendant que des secrétaires blégants ou à gosses lunettes, mais tous importants, écrivaient des choses mystérieuses ou les bousculaient : *Dạ* (3). . . Puis, étiquetés d'une fiche en caractères, on les a conduits dans la cour de la caserne de la Légation, où ils se sont accroupis encore, mais cette fois sans *cái-áo* ni *cái-quần* (4), et se sont présentés — avec des remugles d'une masculinité plus vigoureuse que propre — devant toute une série de man-

darins militaires français dont l'un, après les avoir palpés en tous sens (*Chà òi !*) (5), pesés et mesurés, leur a marqué la peau de signes cabalistiques au pinceau. Et, tout d'un coup tandis que d'autres secrétaires écrivaient encore, toujours — les uns se sont trouvés bons pour servir la France, les autres bons pour rentrer chez eux. Ceux-là un peu ahuris de l'honneur qui leur est fait, ceux-ci sentant leur soif d'aventures déjà apaisée, et résignés à leur déconvenue.

*
*
*



Entre la caserne et le bureau de Poste, la rue grouille de populaire.

En trois mois, les volontaires lourdauds sont devenus d'alertes tirailleurs. Ils vont partir pour la France. Parents, pères, mères, femmes, enfants, amis, notables, tous sont là, de nouveau accourus pour un dernier adieu, et pour toucher la prime, ou ce qui en reste.

On se presse autour des petits marchands ambulants, des restaurateurs en plein vent. Autour des bancs où s'alignent les bols de thé,

(1) Vêtement, robe.

(2) Gouverneur de la province.

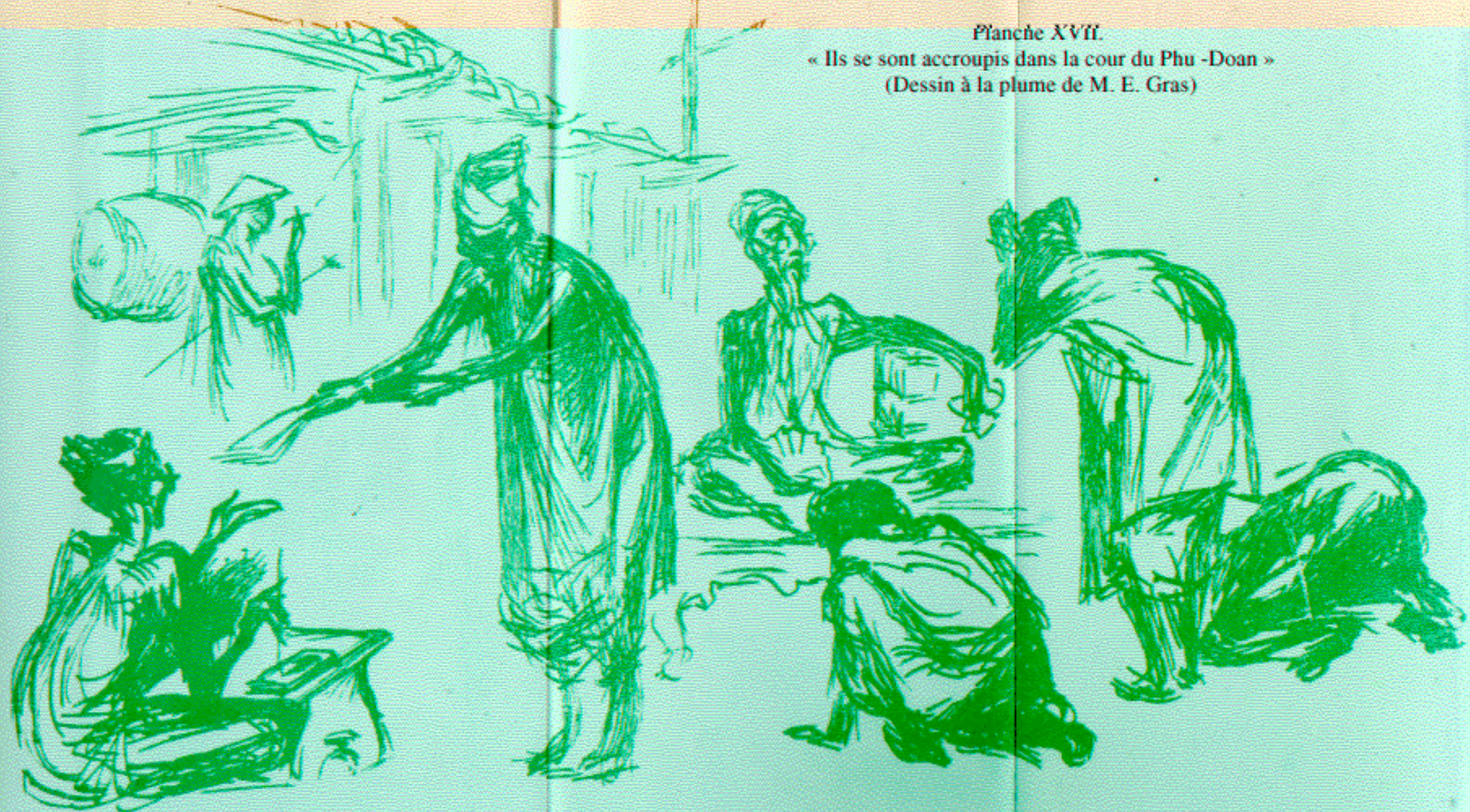
(3) Terme de politesse pour répondre à un supérieur qui appelle, qui interroge, qui commande (prononcer « Yaa ». Doit être lancé franchement et à très haute voix

(4) Pantalon, culotte.

(5) Cri d'étonnement (prononcer « Tia oi »).

Planche XVII.

« Ils se sont accroupis dans la cour du Phu -Doan »
(Dessin à la plume de M. E. Gras)



ceux dont l'émotion a creusé l'estomac s'accroupissent en cercle, et les baguettes légères grattent le fond des *cái-bát* (1) de riz.

Cris, effluves de *nưóc-mắm* (2), rires découvrant des dents éclatantes, relents de sueur et de tabac, jets de salive rouge giclant entre des chicots noircis, barbiches chenues, bambins montrant leurs petits derrières



(1) Ecuelles, bols.

(2) Condiment classique de tous les mets annamites : eau de poisson, de sel et de riz brûlé réduits ensemble ; saumure de poisson.

poupins, turbans déroulés qu'on resserre sur un chignon défait, pleurs d'enfants, bousculades, tout voisine, se coudoie, se mêle. De loin, c'est un bruit de marée, de près, c'en est l'odeur. De la rue à la véranda de l'étage où les volontaires se pressent accoudés, tout équipés, sanglés de buffleteries claires, attendant le coup de clairon du rassemblement, des colloques s'engagent. Les traits sont tirés, l'émotion du départ, et aussi la nuit à peu près blanche passée à festoyer une dernière fois, à tirer d'interminables pétards qui satisfont et les

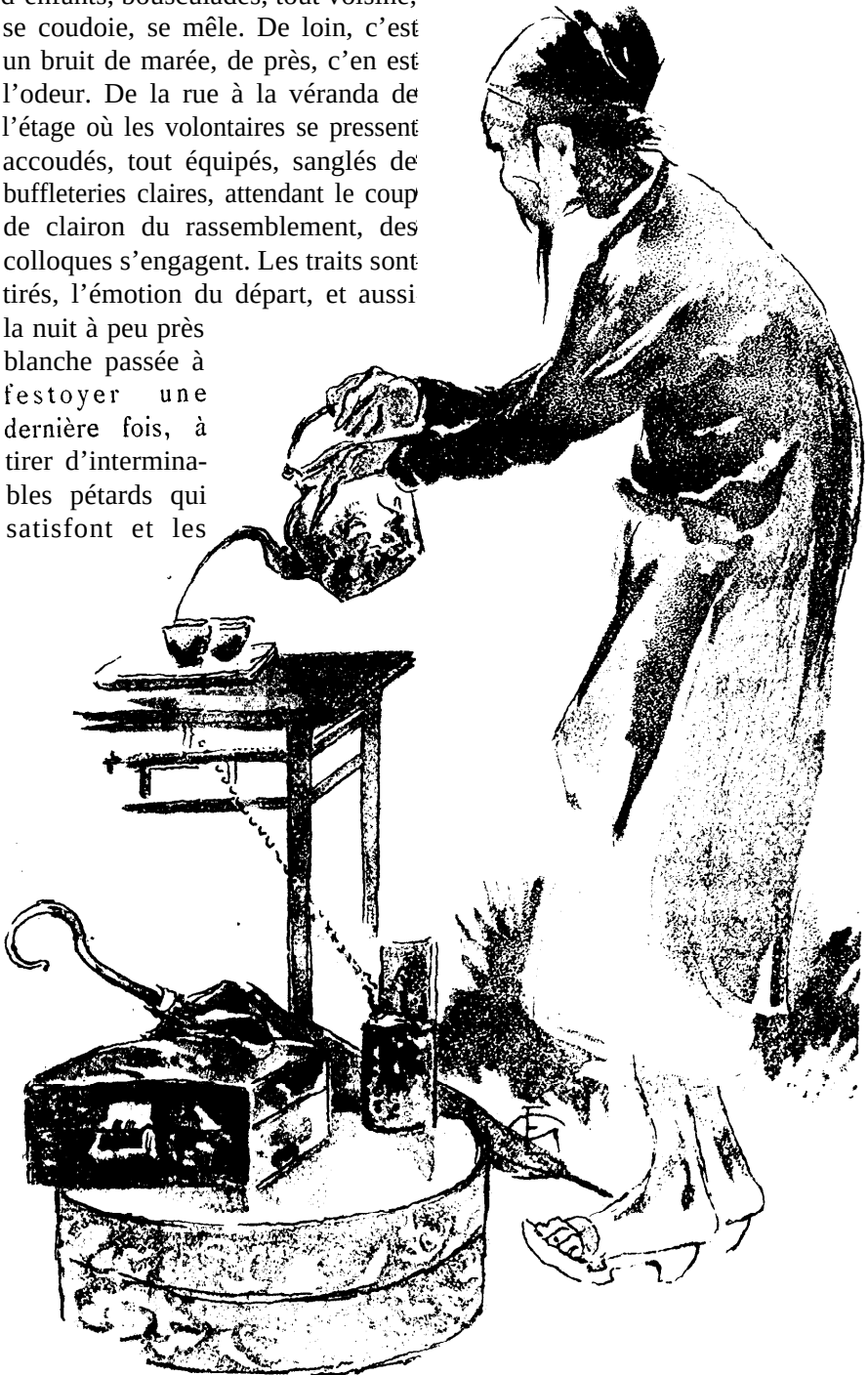


Planche XVIII.

« Fini les ballades mœlleuses en pousse caoutchouté »
(Plume et aquarelle de M. E. Gras)





Planche XIX. — « Fini de rire ».
(Dessin au lavis de M. E. Gras)

exigences rituelles et l'humeur guerrière, à fumer, à boire du choum-choum (1), ont légèrement blêmi les faces jaunes. On tient bon, on fait, bonne contenance, car un Annamite qui se respecte ne doit rien laisser voir, mais on comprend que « c'est fini de rire », comme disent les sous-officiers français. Fini le bon temps qu'on s'est payé avec la première prime, finies les balades moelleuses en pousse caoutchouté, finies les ripailles où quelques pauvres estomacs trop habitués au jeune crevèrent de s'être trop gavés, fini de rosser la police, d'embrasser dans la rue les jolies *con-gái* (2) apeurées....

A l'ombre, adossé à un arbre, le parapluie sous le bras, s'essuyant le front d'un morceau de serviette-éponge, j'aperçois un vieux *lý-trưởng* (3) de ma connaissance.

Il a l'air tout penaud. Je le questionne.

— En ce monde, mon noble Monsieur, me confie-t-il, rien n'est parfait et les meilleures intentions sont quelquefois trahies.

— Qu'est-ce à dire, mon ami ?

— Voilà. J'avais dans mon village un mauvais garçon, la terreur de tous, ne commettant que méfaits et larcins, fort comme un.....

— Turc !

— Pardon, Monsieur, fort comme un buffle et, comme lui, pouvant roder la nuit sans peur du tigre. Avec ces enrôlements, j'ai pensé que l'occasion était belle d'en débarrasser le village, et je l'ai persuadé d'être volontaire.

— Il a refusé.

— Non, mon noble Monsieur, il a accepté.

— Alors, vous êtes content.

— Excusez-moi, Monsieur, je suis triste.

— Mais....

— A l'exemple de la noble France, les grands Ministres d'Annam, Colonnes de l'Empire, ont voulu se montrer généreux. Puisque la France donnait une prime d'argent, ils ont prié Sa Majesté de décider que les volontaires, à leur retour, auraient un grade de mandarinat. Et comme mon mauvais garçon ne craint ni les Ma-couis (4) ni les tigres, il est capable d'en revenir, Monsieur....

— Et d'être mandarin !

(1) Les premiers soldats français venus en Annam donnaient à l'alcool de riz et, par extension, à n'importe quel vin, le nom de « choum-choum ».

(2) Jeunes filles ou femmes.

(3) Maire de village.

(4) Esprits malfaisants.

— Dans mon propre village ! Qu'est-ce que nous deviendrons tous, alors ? Que la volonté de Bouddah soit faite. Mais, vous le voyez, Monsieur, les meilleures intentions. . . .

Une grêle de coups de rotin roule soudain sur des chapeaux en paillette, des « policemen » se précipitent — cris, remous — au loin déjà quelqu'un se sauve qu'on ne rattrapera pas. Qu'est-ce ? Un tirailleur a voulu passer de l'argent à sa femme, à travers une meurtrière du mur de la caserne. Mais, tandis que la femme, se trompant de meurtrière, attendait vainement, une main prompte s'est tendue qui a recueilli les piastres. La femme vocifère des imprécations, la foule se tord.

— Encore une bonne intention qui s'est trompée. Au revoir, mon cher *ông-ly* (1).

* *

Le Gouverneur Général, venu tout exprès, les avait passés en revue. Sa Majesté leur avait offert une fête et avait remis à leur commandant un fanion spécial.

Aujourd'hui, après un défilé en fanfare à travers la ville, dans une chaleur étouffante, parmi un concours effarant de peuple, piétons, voitures, pousses, bicyclettes, chevaux, comme jamais sans doute n'en vit Hué, c'est l'embarquement dans une gare envahie. Toutes les plus hautes autorités françaises et annamites, toute la colonie française sont là. Des émotions sincères contractent de bonnes faces jaunes. Ils éprouvent à cette heure l'orgueil amer, mais sain, de leur loyalisme, et ils peuvent lire sur nos propres visages le prix que nous y attachons. D'aucuns sont fiers de nous faire un salut militaire correct. Des mains aussi se tendent instinctivement, que l'on prend et que l'on n'avait peut-être jamais pensé à serrer. Et quand éclate la *Marseillaise*, chacun sent que la France, si lointaine, est là présente : la France en danger.

Le train s'ébranle ; ils partent. Ils emportent quelque chose de notre cœur, nous leur montrons sur nos fronts découverts toute notre pensée reconnaissante. Et parmi des cris déchirants de femmes, venant de la cour de la gare, les clameurs de la foule et nos vivats — les flûtes, les violons et les hautbois de la musique impériale, qui leur fredonnent tendrement la dernière chanson de leur pays, ne nous ont pas paru ridicules.

(1) *Ông-ly* « Monsieur le Maire. »

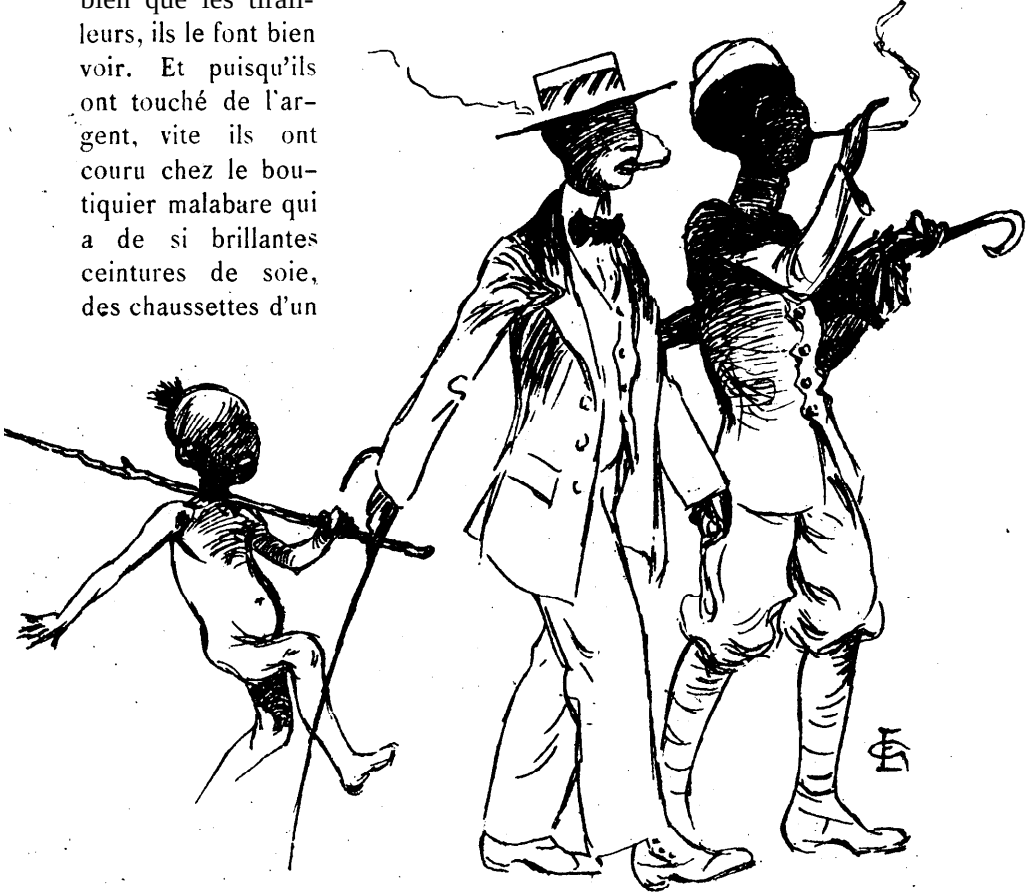


Planche XX. — « Il nous reste les O. N. S. ».
(Plume et aquarelle de M. E. Gras)



Planche XXI. — « Il est capable d'en revenir, Monsieur! ». (Photographie, par G. Daydé, d'une aquarelle de M. E. Gras)

Il nous reste les O. N. S. (1), moins belliqueux, mais qui ont aussi l'ambition généreuse de servir la France. On ne leur a pas encore donné d'uniforme. Qu'à cela ne tienne ! Ils savent être élégants aussi bien que les tirailleurs, ils le font bien voir. Et puisqu'ils ont touché de l'argent, vite ils ont couru chez le boutiquier malabare qui a de si brillantes ceintures de soie, des chaussettes d'un



jaune-serin inimitable, que l'on tire par dessus le pantalon, des jarretières irrésistibles jaspées de vert, de violet et de rouge, comme seul ose en exhiber un mandarin cossu. Un O. N. S., un bon *nhà-quê* tout brûlé du soleil de sa rizièrè natale — sans hésitation, en homme sûr de lui, travailleur déjà conscient — a fait l'acquisition d'un petit béret de matelot fait pour un enfant de quatre ans. Le béret, bien trop étroit, reste perché sur son crâne rasé à neuf, maintenu par un mince

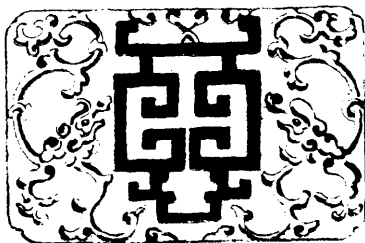
(1) Ouvriers non spécialisés.

élastique blanc, sous le menton, qui jugule sa grosse figure joufflue comme une ficelle étrangle une vessie. Il est flatté des sourires qu'il provoque, il est visiblement heureux.

Nos ex-coolies-pousse, des premiers enrôlés, font bombance. Nos anciens boys, plus raffinés, se font faire des dolmans ajustés sur mesure. Mais le chic suprême est pour les interprètes indigènes d'ouvriers qui, en attendant leurs galons de sergent et d'adjudant, se dandinent en complet blanc impeccable, souliers vernis trop brillants, le canotier de paille coiffant exactement leurs cheveux noirs cosmétiqués, et s'essayent à l'accent parisien. Ne rions pas trop. Au fond, tout cela c'est la traduction d'une émulation naïve, c'est l'entrain nécessaire à tout ce que l'on veut voir réussir.

Comme il faut tout de même tenir tout ce monde en main et lui inculquer les éléments de la discipline, on apprend aux O. N. S. à marcher au pas. Ils voudraient bien qu'on les prenne pour des tirailleurs, mais les *bé-con* (1) gavroches, demi-nus et la mèche au vent, qui les escortent, ne s'y trompent pas, et c'est de leurs voix pointues et railleuses qu'ils leur orient :

— Une, deux... Une, deux...



(1) Les petits, les gosses.



LES FRANÇAIS AU SERVICE DE GIA-LONG

I. LA MAISON DE CHAIGNEAU (1).

Par L. CADIÈRE,

des Missions Étrangères de Paris.

« Ma journée du 10 septembre (1876), écrit Dutreuil de Rhins (2). devait être bien remplie, car je me proposais d'aller jeter un coup d'œil sur le pays du haut du Dia-bigne (ou montagne du Roi) (3). . . Passant rapidement devant la citadelle, nous entrons dans la rivière navigable de Fou-Came, branche Sud du delta formé par le Truong-Thiên(4). . . Je m'arrêtai à moitié chemin du village de Fou-Came pour chercher les traces d'un passé dont la France peut s'énorgueillir.

(1) Communication lue aux réunions de juin et de juillet 1917.

(2) *Le royaume d'Annam et les Annamites* : Journal de voyage de J. L. Dutreuil de Rhins, Paris. Plon, 1889, (2^e édition), pp. 125-126.

(3) L'Ecran du Roi, ou actuellement Ngự-Bình, fut désigné quelque temps sous le nom de Đja-Bình.

(4) Le fleuve Trường-Tiên, est celui qui arrose Huế. C'est le nom que lui donnent Đức Chaigneau, dans ses *Souvenirs de Huế*, et Dutreuil de Rhins. En réalité, cette expression désigne la berge du fleuve à l'endroit où est actuellement le grand marché et le bac qui était jadis à cet endroit. Le pont Thành-Thái, qui a remplacé le bac, est désigné par les Annamites sous ce même nom de Trường-Tiên.

Peines perdues ! Personne ne put ou ne voulut m'indiquer parmi ces jolies cases, qui se ressemblent toutes, celle qu'avait habitée longtemps M. Chaigneau (Ong-Long, comme l'appelaient les Annamites) (1). Pouvais-je m'en étonner ! »

Poussés par les sentiments qui avaient conduit Dutreuil de Rhins, par une noble fierté patriotique et par l'intérêt que nous portons aux Français qui vinrent se mettre au service de l'Annam à la fin du XVIII^e siècle, nous allons reprendre ces recherches qui restèrent infructueuses. Je crois que nous serons plus heureux, et que nous pourrons, d'abord situer d'une façon certaine l'emplacement de la maison de Chaigneau, puis reconstituer la disposition générale des bâtiments et leur aménagement intérieur.

La piété qui nous guide sera notre excuse si nous traitons le sujet avec quelque longueur, et si nous mettons sous les yeux du lecteur des textes non pas inédits, mais peu connus.

1^o. — L'EMPLACEMENT

Retenons ce premier renseignement que nous donne Dutreuil de Rhins sur l'emplacement de la maison de Chaigneau. Le 10 septembre 1876, il entre dans l'arroyo de **Phủ-Cam**, avec la baleinière qu'il commandait, *le Scorpion*, et il cherche l'emplacement de la maison de Chaigneau, ou mieux la maison même, « à moitié chemin » entre l'entrée de l'arroyo et le village de **Phủ-Cam**.

Le village de **Phủ-Cam**, administrativement **Phước-Quá**, est groupé autour de l'église actuelle de **Phủ-Cam**, et ne descend pas jusqu'à la berge de l'arroyo. Et si l'on objecte que par ces mots « le village de **Phủ-Cam** », Dutreuil entendait la chrétienté entière de **Phủ-Cam**, ce qui est sans doute exact, il ne faut pas oublier qu'en 1876 la chrétienté de **Phủ-Cam** n'avait pas l'extension qu'elle a aujourd'hui et qu'elle ne dépassait pas les limites du village de **Phước-Quá**.

Dutreuil était en chaloupe. Si donc nous prenons une carte des environs de Huê, nous voyons que, pour quelqu'un qui descend l'arroyo de **Phủ-Cam**, la moitié du chemin entre l'embouchure de l'arroyo et l'embarcadère qui est en face l'église de **Phủ-Cam** désigne approximativement un point compris entre le pont actuel du Nam-Giao et celui du marché de **Phủ-Cam**, dit en annamite **Bên-Ngự**, « l'Embarcadère royal ».

(1) **Ong-Long**, « Monsieur du Dragon », ou mieux **Ông Chủ Tàu Long**, « Monsieur le Commandant du bateau *le Dragon* ». Chaigneau avait commandé, dans la marine de Gia-Long, *le Dragon volant*, **Long-Phi**.

Regardons ce point comme acquis : pour Dutreuil de Rhins, la maison de Chaigneau se trouvait sur le bord de l'arroyo de *Phủ-Cam*, à peu près dans l'espace compris entre le pont du Nam-Giao et le pont du marché de *Phủ-Cam*.

Mais que vaut cette opinion de l'officier de marine ? En d'autres termes, sur quels documents était basée cette opinion, de quelle source provenait-elle ?



Dutreuil semble avoir utilisé, soit d'une manière générale, mais ici surtout en particulier, l'ouvrage de Đứơc Chaigneau : *Souvenirs de Hué* (1). Voici en effet comment s'exprime le fils de Chaigneau : (2)

« Mon père acquit une habitation dans les environs de Hué, à un kilomètre de l'enceinte fortifiée où se trouve la résidence royale, et à une égale distance du village chrétien de *Phủ-Cam*. Cette propriété, d'une contenance d'environ trois hectares, située au bord d'un bras du grand fleuve *Trưòng-Tiên*, qui prend sa source près des tombeaux royaux, avait l'apparence de presque toutes les propriétés cochinoises aux environs de la ville ».

Il y a parité dans les éléments de chacun des deux documents : mêmes bases pour situer la maison de Chaigneau ; mêmes indications par rapport à l'arroyo de *Phủ-Cam* et au grand fleuve ; qui plus est, même mention d'un détail infime, la ressemblance que présentent, entre elles, toutes les maisons annamites. On peut conclure que Dutreuil de Rhins a lu Đứơc Chaigneau, et que, par conséquent, son opinion sur l'emplacement de la maison de Chaigneau repose sur les indications fournies par les *Souvenirs de Hué*.

D'ailleurs c'est tout naturel : Dutreuil de Rhins partant pour l'Annam, Dutreuil de Rhins, homme intelligent et lettré, qui savait que le Mékong avait été « illustré par le naufrage et les chants du Camoëns » (3), avait dû se renseigner, se documenter sur un pays où il voulait faire œuvre utile, sur un pays qu'il voulait étudier et faire connaître ; or, à ce moment, il n'y avait, sur l'Annam, que l'ouvrage de Đứơc Chaigneau.

On m'objectera peut-être que les bases données pour situer l'habitation de Chaigneau sont, d'un côté, d'après les deux auteurs, le village de *Phủ-Cam*, et de l'autre, d'après celui-ci, la citadelle,

(1) *Souvenirs de Hué (Cochinchine)*, par Michel Đứơc Chaigneau, fils de J. B. Chaigneau... Paris à l'Imprimerie impériale, M DCCCLXVII.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 20.

(3) *Le Royaume d'Annam et les Annamites*, p. 2.

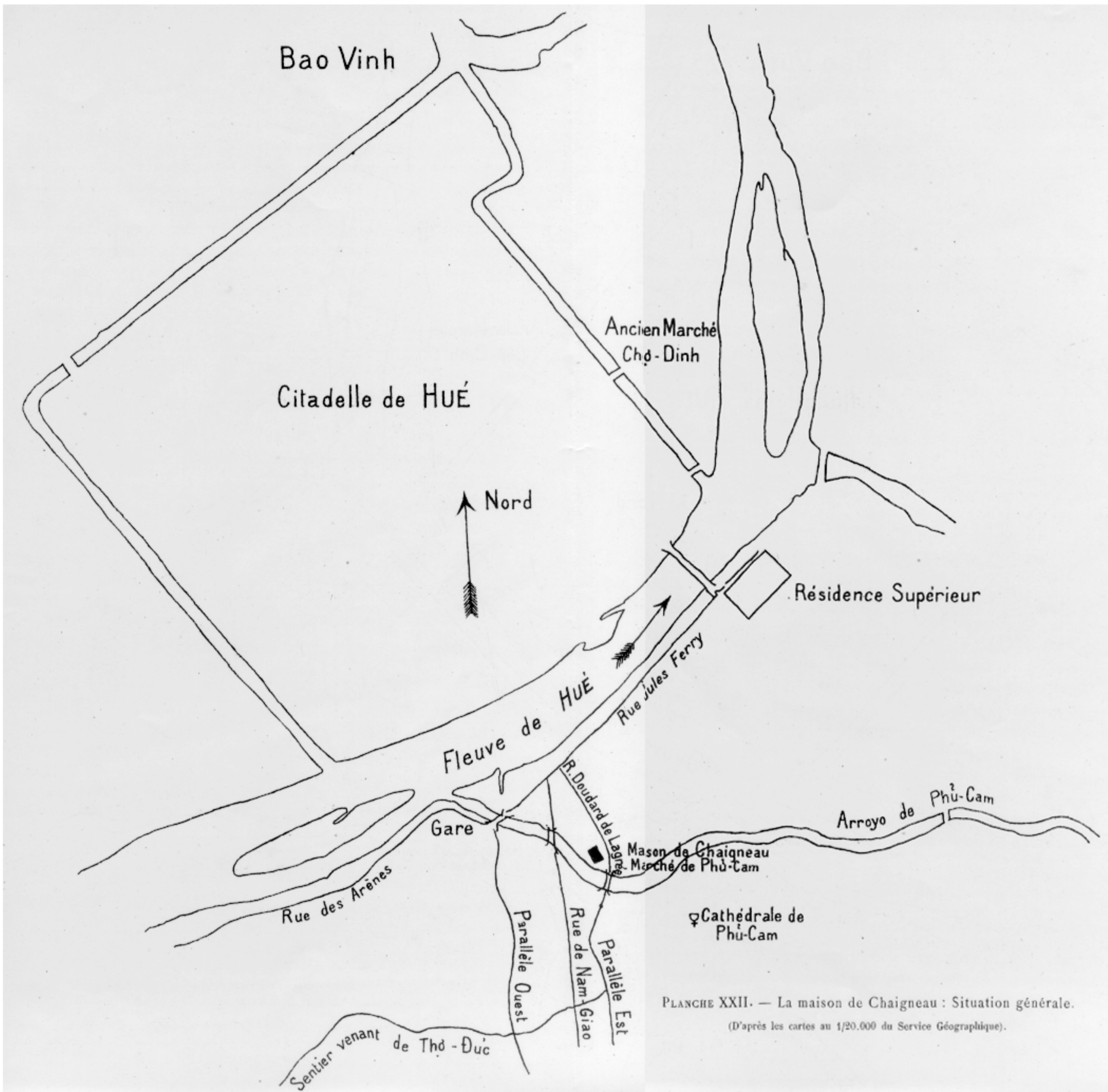


PLANCHE XXII. — La maison de Chaigneau : Situation générale.

(D'après les cartes au 1/20.000 du Service Géographique).

d'après celui-là, l'entrée de l'arroyo de Phủ-Cam. Mais cette différence dans la manière de s'exprimer n'est qu'apparente : Dutreuil de Rhins, venant en baleinière, mentionne un point remarquable pour un marin, l'entrée de l'arroyo ; mais il faut remarquer qu'il vient de mentionner qu'il a passé rapidement devant la citadelle, immédiatement avant d'entrer dans l'arroyo de Phủ-Cam, et que, d'ailleurs, l'entrée de cet arroyo est en face le coin Sud-Ouest de la citadelle. En réalité les deux points pris comme bases, par Đứrc Chaigneau et par Dutreuil de Rhins, la citadelle et l'entrée de l'arroyo de Phủ-Cam, peuvent être considérés comme un seul et même point de comparaison.

Mais peu importerait que ce point de comparaison fut double, si le résultat était le même, c'est-à-dire si le milieu entre la chrétienté de Phủ-Cam et l'embouchure de l'arroyo, d'une part, et le milieu entre la même chrétienté de Phủ-Cam et la citadelle de Hué, d'autre part, désignaient approximativement le même endroit sur le terrain. Or, il en est ainsi.

Dutreuil de Rhins suivait l'arroyo de Phủ-Cam : nous avons vu que l'endroit désigné par lui pour l'emplacement de la maison de Chaigneau doit être situé approximativement entre le pont du Nam-Giao et le pont du marché de Phủ-Cam. Michel Đứrc Chaigneau semble parler de la voie de terre. Or, nous verrons que la voie de terre la plus directe pour aller de la citadelle à Phủ-Cam, à l'époque, était, après avoir franchi le fleuve, à la porte du Plein Sud, par un bac qui a existé jusqu'à ces dernières années, une route qui suivait à peu près exactement la rue actuelle Doudard de Lagrée et traversait l'arroyo de Phủ-Cam à un pont construit sensiblement à l'endroit même où est le pont actuel. Or, si l'on examine une carte, on verra que le milieu de cette route, entre la citadelle et l'église de Phủ-Cam, se trouve être aussi non loin du pont du marché de Phủ-Cam. Les deux témoignages concordent donc d'une façon exacte.

Lorsque Dutreuil de Rhins nous dit donc que la maison de Chaigneau était située à moitié chemin entre l'embouchure du canal de Phủ-Cam et la chrétienté de ce nom, il dépend d'une façon à peu près certaine de l'ouvrage de Đứrc Chaigneau, dont il emploie, on pourrait dire, les termes mêmes.

* * *

Mais il a pu en outre recueillir, à Huê, soit à la Mission, soit à la Légation, soit parmi les Annemites qu'il pouvait interroger, une tradition orale, qui devait exister à cette époque, puisqu'elle existe encore aujourd'hui.

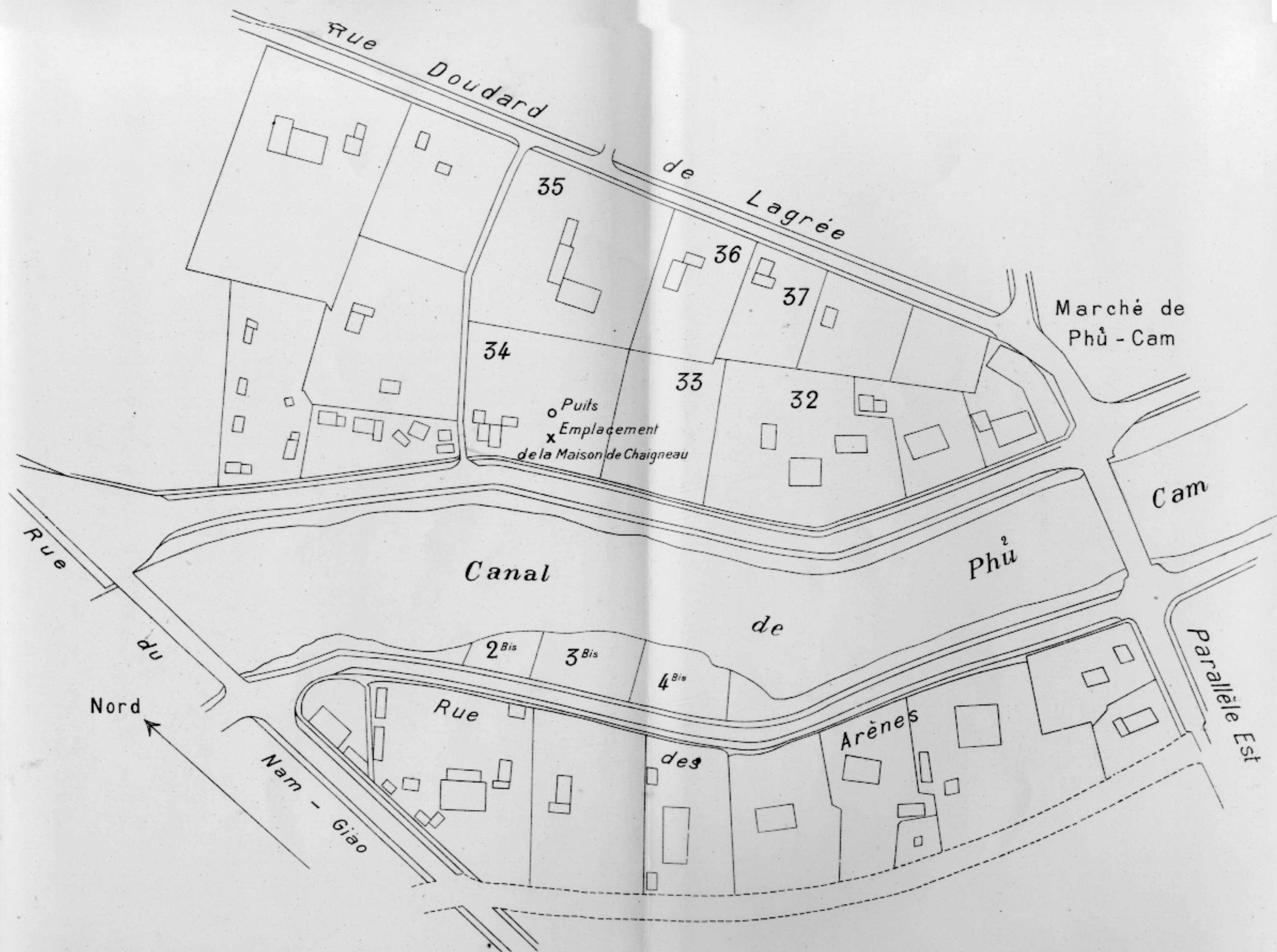


Planche XXIII. — La maison de Chaigneau : Emplacement sur la carte du cadastre de Hué.
(D'après un plan conservé à la résidence de Thua - Thiên).

Il m'a été assuré par des Annamites au courant de l'histoire de leur pays (1), que Chaigneau habitait, lorsqu'il était en Annam, dans les environs immédiats du marché de **Phủ-Cam**, sur la rive gauche de l'arroyo, un peu en amont du marché. C'est ce qu'ils avaient toujours entendu dire. Et ils confirmaient leur opinion par ce fait que, derrière la longue file des casernes des troupes de mer, qui bordaient la rive droite du grand fleuve, il y avait, à la partie amont, entre le grand fleuve et le canal de **Phủ-Cam**, des terrains réservés pour les habitations des officiers de ces troupes de mer. Or, Chaigneau était précisément attaché aux troupes de mer. Il était tout naturel qu'il eût sa maison à proximité de ces troupes.

Un autre Annamite, M. le Maire **Hộ**, du village de **Dương-Xuân**, actuellement âgé de 70 ans, donc né vers 1850, me disait que son grand-père, lequel était venu de Saigon à la suite de Gia-Long, et était sergent dans les troupes de mer, racontait à son père, lequel le lui avait répété, que, de son temps, le canal de **Phủ-Cam** était rempli des allées et venues des barques des trois mandarins français, car « le Commandant du bateau le *Dragon* ». *Ông Chủ Tàu Long*, Chaigneau, avait son habitation là.

Mais nous retrouverons plus loin Monsieur le Maire **Hộ**, quand il s'agira de fixer l'emplacement exact de la maison.

Retenons ce témoignage de la tradition orale, qui fixe dans les environs immédiats du marché actuel de **Phủ-Cam**, l'emplacement de la maison de Chaigneau. Il concorde avec le témoignage de Dutreuil de Rhins, avec le témoignage de **Đức Chaigneau**.

* * *

Poursuivons l'étude des documents écrits que nous avons encore à notre disposition.

Đức Chaigneau nous parle de sa maison dans un autre endroit (2), et nous donne des indications sur l'endroit où elle était située.

« En quittant **Thầy-Thiêng** et ses deux filles, nous prîmes le sentier par lequel nous étions venus, en laissant à gauche un couvent, et en longeant le ravin dont les eaux limpides se précipitaient avec fureur en cascades dans certains endroits, et dans d'autres coulaient paisiblement pour aller se perdre dans le fleuve. Après avoir côtoyé

(1) Je rapporte ici surtout ce que m'a dit S. E. **Nguyễn-Hữu-Bài**, Ministre de l'Intérieur et des Finances.

(2) *Souvenirs de Hué*, pp. 92-94.

quelques instants le ravin, nous nous éloignâmes peu à peu du village et bientôt nous découvrîmes le sommet du cône servant d'autel pour le sacrifice au ciel. L'heure avancée ne nous permettant pas de nous détourner de notre chemin pour le visiter, nous le laissâmes à notre droite, et nous continuâmes à marcher dans de petits sentiers presque impraticables, pour atteindre la grande route qui devait nous mener directement à notre habitation. Nous étions sur la limite d'un village payen, et nous vîmes, sur une hauteur, une petite pagode à quatre colonnes, ombragée par un arbre séculaire ; puis, de distance en distance, nous remarquâmes, sur le bord de la route, des espèces de tablettes en pierre grossièrement taillées, sur le plat desquelles étaient tracées, à grand trait, des inscriptions de toutes les couleurs... Ces tablettes, qui avaient environ 30 à 40 centimètres de largeur et 60 centimètres de hauteur, à partir du sol où elles étaient enterrées, avaient l'apparence de bornes, et il y en avait tout autour du village... Leurs inscriptions ne sont rien moins que des ordres intimés aux diables de laisser le village en repos. Tout en baguenaudant, nous arrivâmes sur la grande route, nous la suivîmes et avant de parvenir au pont près duquel se trouvait notre habitation, nous vîmes deux buffetins, qui paissaient dans un champ ; chacun d'eux avait un domestique qui suivait avec un parasol ouvert. Un de ces buffetins était destiné au sacrifice au ciel. Nous traversâmes le pont, et quelques instants après, nous rentrâmes chez nous, passablement fatigués, mais fort heureux de notre promenade. »

Chaigneau, accompagnant un jour Gia-Long aux tombeaux royaux, avait amené son fils et son secrétaire annamite, lequel devait faire faire à l'enfant une promenade dans la chrétienté de Thợ-Đúc. « Maître Thiêng » dont parle Đứơc Chaigneau, était un médecin de Thợ-Đúc, dont les deux filles, religieuses, étaient très liées avec la femme de Chaigneau. Nous partons donc de la chrétienté de Thợ-Đúc, tout près des Arènes, et le ravin dont parle Đứơc Chaigneau est ce petit ruisseau, très pittoresque, que la rue des Arènes enjambe, sur un pont bétonné, un peu avant d'arriver à l'église actuelle de la chrétienté.

A cette époque, le centre de la chrétienté (1), l'église, la maison de Thầy-Thiêng, était sur le haut de la colline, sur un épaulement du vieux mur cham. La rue des Arènes n'existait pas. Pour se rendre de l'église de Thợ-Đúc dans la région du Nam-Giao, Đứơc Chaigneau et son

(1) Ou, pour parler plus exactement, de la chrétienté dont parle Đứơc Chaigneau, car il y avait alors, à Thợ-Đúc, une chrétienté, reste des Jésuites, située sur la route actuelle des Arènes, et une autre, plus haut, sur la colline.

professeur ne passèrent donc pas en bas, dans les rizières, comme on fait aujourd'hui, mais longèrent, à mi flanc, la petite chaîne de collines qui domine la rue des Arènes, vers le Sud. Après avoir dépassé les petits hameaux qui se tapissent dans des ravins charmants, ils arrivèrent sur les hauteurs qui avoisinent la pagode actuelle de *Từ-Ông-Vân*, ou celles de *Từ-Quan* g, de *Kim-Thiên*, d'où ils aperçurent l'esplanade des sacrifices. Là, ils rencontrèrent un grand chemin, encore existant aujourd'hui, mais un peu abandonné, qui fait suite au bac de *Từ-Ông-Súng*, ou de la gare maritime, et qui est appelé, dans la carte des Travaux Publics au 1/5000 : Parallèle Ouest de l'Esplanade. Ils le croisèrent, traversèrent le petit fond de rizière que coupe aujourd'hui l'avenue du *Nam-Giao*, ou de l'Esplanade des Sacrifices, qui est toute récente — c'est là que sont mentionnés ces « petits sentiers presque impraticables » pour les jambes de l'enfant qu'était alors *Đức Chaigneau* — et ils arrivèrent enfin à « la grande route qui devait les mener directement à leur habitation ». Retenons cette indication importante, Retenons aussi qu'ils suivirent cette grande route pendant quelque temps, qu'ils traversèrent un pont sur lequel passait cette grande route, et que ce pont se trouvait près, tout près, de l'habitation de C haigneau.

Quelle était donc cette grande route ?

A cette époque — et il en était ainsi il y a à peine vingt ans — l'avenue actuelle du *Nam-Giao* n'existait pas, comme je l'ai dit. A l'Ouest, il y avait la route du bac de *Từ-Ông-Súng*, que j'ai déjà mentionnée : et, à l'Est, il y avait l'ancienne route du *Nam-Giao*, dénommée aujourd'hui Parallèle Est de l'Esplanade qui est le chemin qui part du pont actuel du marché de *Phủ-Cam*. C'est la route aboutissant au pont du marché de *Phủ-Cam* qui était cette « grande route » dont parle *Đức Chaigneau*. Donc, si la maison de Chaigneau était tout près du pont sur lequel cette route traversait le canal de *Phủ-Cam*, c'est que nous devons situer la maison de Chaigneau dans les environs immédiats du marché de *Phủ-Cam*.

Đức Chaigneau nous parle clairement, dans un autre passage, de ce chemin et de ce pont (1).

Il se place à peu près devant le Pavillon des Edits et, le dos tourné au Cavalier du Roi, il nous montre ce que l'on apercevait de l'autre côté du fleuve,

« Etant au centre du grand champ de Mars. . . ayant le dos tourné aux ouvrages de défense. . . De l'autre côté du fleuve se trouvent un

(1) *Souvenirs de Huế* ; pp. 146, 147, 148.

grand nombre de galères et de bateaux... Derrière les chantiers s'élèvent des casernes, des magasins pour la marine et des écoles pour les rameurs. En promenant ses yeux sur toute cette ligne garnie de bâtiments de toutes sortes composant en grande partie la marine royale, on découvre une route percée vis-à-vis de la ville et bordée des deux côtés de gigantesques bambous, qui permettent à peine aux passants d'apercevoir les habitations qui se trouvent derrière. Cette route, la plus large de toutes celles qui existent à Hué, fait un circuit près du village de *Phủ-Cam*, traverse un bras du fleuve par un pont de bois, prend ensuite la direction des montagnes et s'arrête à l'endroit où le roi se rend tous les ans pour le *Tê-Nam-Giao* dont j'ai déjà parlé ».

N'est-il pas évident que cette « route percée vis-à-vis de la ville », « la plus large de toutes celles qui existent à Hué », est la route qui existait jadis suivant le tracé de la rue actuelle Doudard de Lagrée ; que le bras du fleuve que traverse cette route est le canal de *Phủ-Cam* ; que le pont de bois mentionné ici est le pont jeté sur le canal à peu près à l'endroit où est le pont actuel du marché de *Phủ-Cam*, et que ce pont est précisément celui près duquel se trouvait la maison de Chaigneau (1) ; enfin, que le prolongement de « la plus large des routes de Hué », qui fait justement un coude à cet endroit, « près du village de *Phủ-Cam* », et qui « s'arrête à l'endroit où le roi se rend pour le *Tê-Nam-Giao* », est cette Parallèle Est de l'Esplanade, par où nous avons vu déboucher *Đức Chaigneau* et son maître de chinois, après leur promenade à *Thợ-Đúc* ?

Dans un autre endroit, on nous montre l'aspect qu'avait l'entrée du chemin du *Nam-Giao*, au moment où il quittait les bords du canal de *Phủ-Cam*. C'est l'aspect qu'il avait encore il y a une vingtaine d'années, un raidillon rocailleux et pénible.

« Entre le village de *Phủ-Cam* et une montagne isolée (2), est une immense vallée, véritable vallée des tombeaux, car c'est là que la ville de Hué et la banlieue enterrent la majeure partie de leurs morts.

(1) Ce pont n'a pas toujours existé ; même lorsqu'il existait, il semble que l'empereur, se rendant au *Nam-Giao*, arrivait parfois en barque, depuis son palais, jusqu'à ce pont. C'est pourquoi l'endroit porte le nom vulgaire de *Bến-Ngự*, « l'Embarcadère, ou le Débarcadère impérial ». Ce nom fait allusion au sacrifice du *Nam-Giao*, au cortège, à la route qui conduisait au *Nam-Giao*. C'est là que l'Empereur passait l'arroyo de *Phủ-Cam* en bac, lorsque le pont n'existait pas. C'est là qu'il débarquait et s'embarquait, quand il venait en barque.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 211-212. La montagne isolée dont parle ici *Đức Chaigneau* est l'Ecran du Roi.

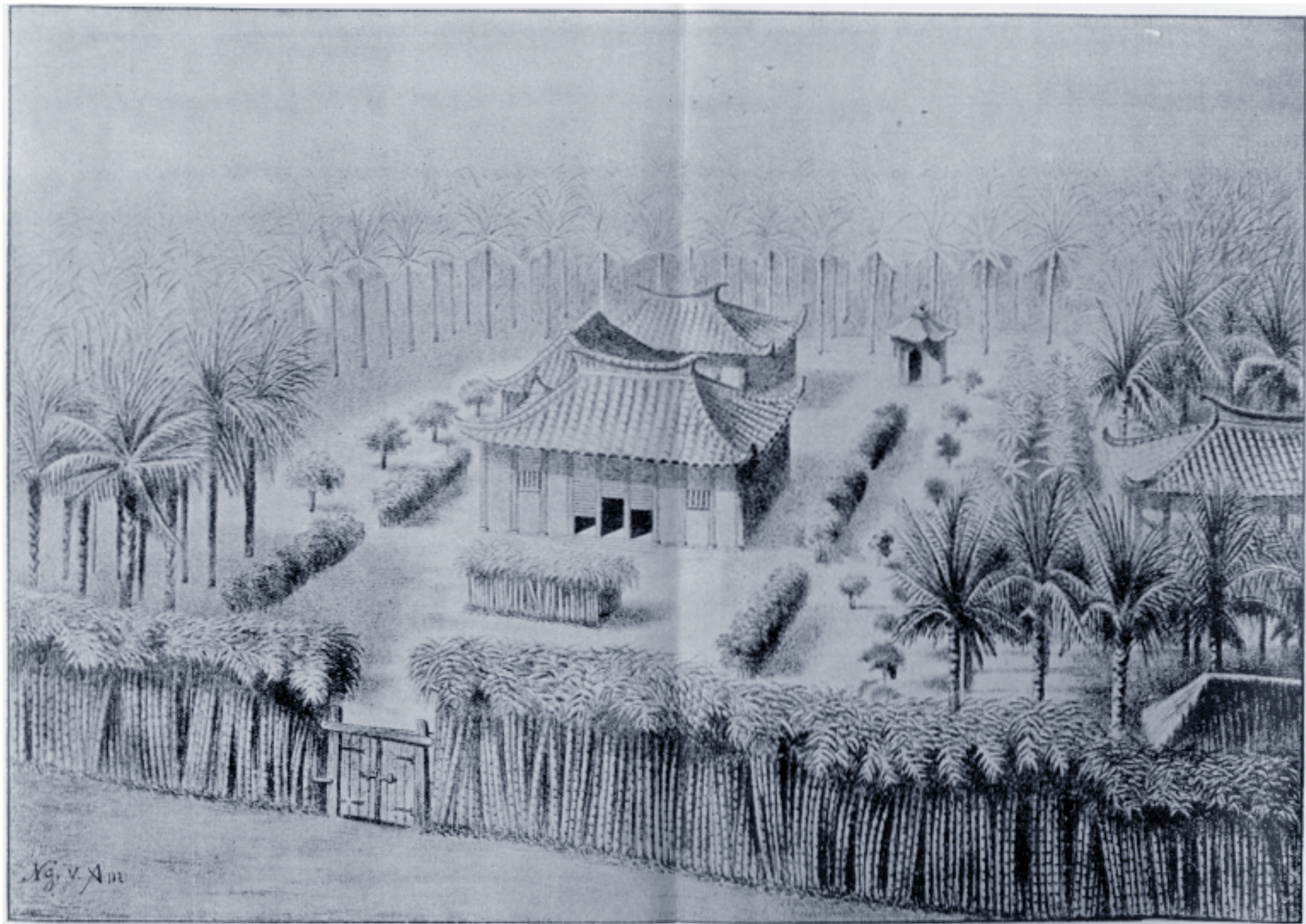


Planche XXIV. — La maison de Chaigneau : Vue d'ensemble.
(Reproduction d'une planche parue dans les Souvenirs de Hué, p. 20).

Un bras du fleuve *Trưòng-Tiên* passe devant un chemin rocailleux qui se trouve à droite de la rivière, à un kilomètre environ de son embouchure : ce chemin conduit dans la vallée, et laissait à gauche le village. Les deux parties du cortège (1) s'arrêtent à l'entrée de ce chemin ; on se réorganise, puis on se remet en route, pour ne plus s'arrêter qu'au lieu où déjà la fosse est creusée ».

C'est donc par ce raidillon qu'étaient descendus Đứс Chaigneau et son compagnon ; c'est là qu'ils avaient passé le canal sur un pont ; c'est non loin de ce pont qu'était la maison de Chaigneau. Or, nous sommes au marché même de Phủ-Cam. C'est donc dans les environs immédiats du marché actuel de Phủ-Cam qu'était la maison de Chaigneau.

Cette conclusion, corroborée par tant de preuves, a pour moi toutes les apparences de la certitude.



Lorsque je fus en possession de cette donnée, je tâchai de trouver l'emplacement exact de la maison de Chaigneau. Cela n'alla pas sans tâtonnement ni sans déboire.

On m'avait signalé « Monsieur (le Chef) de village Túc » (2), propriétaire d'un grand terrain, un peu en amont du marché. Le (Chef de) village Túc fut introuvable. En Annam, les propriétaires, les détenteurs de vieux papiers sont défiants.

Je rencontrai heureusement M. le Maire Hộ, un des anciens propriétaires du terrain détenu actuellement par M. le (Chef de) village Túc. Celui-là n'avait plus rien à craindre : il me dit ce qu'il savait, et ce qu'il tenait de son père, lequel le tenait du grand-père, dont j'ai donné plus haut l'état civil.

Le terrain en question était bien l'endroit où avait habité Chaigneau. Il avait été vendu par Chaigneau à « M^{me} la Princesse cinquième » (3), une des filles de Gia-Long ou de Minh-Mạng, il ne pouvait préciser. Le papier de vente manquait dans la série des vieux contrats relatifs à ce terrain. Mais mon interlocuteur savait que Chaigneau avait certainement possédé ce terrain, par son père lequel tenait le fait du grand père. Le terrain passa des mains de la princesse en celles d'un

(1) Đứс Chaigneau parle d'un enterrement. Les uns arrivent à pied, les autres en barque avec le cercueil.

(2) Ông Hương Túc.

(3) Bà Chúa Năm.

mandarin de l'impôt (1), habitant à Gia-Hội, dans les environs de Cho-Dinh, lequel l'avait revendu à Monsieur le Maire Hộ lui-même.

Lorsque le Maire Hộ avait acquis ce terrain, il y avait un puits, que l'on disait très ancien. Le fond est formé par un cadre en bois de fer supportant les parois en pierres sèches. Près du puits il y avait les restes d'un soubassement de maison, avec, de ci de là, des traces de murs.

Je parvins enfin à avoir communication de la liasse des vieux contrats relatifs au jardin détenu actuellement par « Monsieur (le Chef de) Village Túc (2). Hélas, je n'y trouvais pas la lumière éclatante que j'y cherchais, que j'en attendais. Ces *cừu-khè* sont néanmoins intéressants. Ils prouvent, à mon avis, d'une façon négative, par le silence voulu qu'ils gardent, par les coupures intentionnelles qu'ils portent, que le jardin a appartenu à Chaigneau.

Nous ne nous occuperons, bien entendu, que des pièces qui s'échelonnent aux environs de l'époque où Chaigneau résida à Hué (3).

Une pièce du 18^e jour du 11^e mois de la 6^e année de Cảnh-Thanh, 24 décembre 1798, nous apprend qu'un nommé Thê, du village de Dương-Xuân, ayant acquis précédemment un jardin, le vend, pour le prix de 6 (?) 5 ligatures (le chiffre des dizaines manque), à.... Le nom de l'acheteur manque, à cause d'une déchirure, peut-être intentionnelle. En 1798, nous sommes en pleine période des Tây-Sơn. Les rebelles étaient encore tout puissants à Hué. Le jardin a pu être acheté par un personnage qui, plus tard, est devenu compromettant pour les possesseurs postérieurs, lesquels ont pu avoir intérêt à faire disparaître son nom. Ou bien, si mes soupçons sur le possesseur dont nous allons avoir à nous occuper ne sont pas une calomnie, le soldat Thông a pu être intéressé, lui aussi, à faire disparaître le nom du possesseur précédent, qui était pour lui un témoin

(1) Ông-Bồ.

(2) Je dois la communication de toute la série à l'obligeance de M. Carloti, Résident du Thừa-Thiên, qui est parvenu à vaincre les résistances et les craintes irraisonnées du propriétaire actuel du jardin. Je lui adresse tous mes remerciements.

(3) La série entière est nombreuse. La plus ancienne pièce, datée de la 27^e année de Chánh-Hòa (1706) (en réalité, d'après les annalistes officiels, la période Chánh-Hòa n'eut que 26 ans), porte, à l'encre rouge, une note de Minh-Vương, écrite et signée de sa propre main. Il conviendrait de la reproduire.

gênant. Ou bien, troisième supposition, l'acquéreur était le soldat Thông lui-même. Mais c'est peu probable, car, dans ce cas, aucune raison plausible n'expliquerait la chute du nom de l'acquéreur, qui paraît être le résultat d'une déchirure volontaire.

Ce terrain avait une contenance de 1 *mẫu*, 2 *sào* (1) ; il était situé dans le quartier de Thiên-Dương ; il était borné, à l'Est, par le jardin de Maître Nhậm, un étang faisant limite ; à l'Ouest, par un terrain domanial ; au Sud, par un petit fleuve ; au Nord, par un terrain (domanial ?). L'acquéreur a le droit d'élever des constructions dans ce jardin.

Le 7^e jour du 5^e mois de la 1^{re} année de Gia-Long, le 4 août 1802, « le soldat Thông, Trần-Văn-Thông », originaire du village de Nam-Phủ dans le *huyện* de Quảng-Điền, mais domicilié à Dương-Xuân, village du *huyện* de Hương-Trà, déclare qu'il avait acheté un terrain privé, d'une contenance de 1 *mẫu*, 2 *sào*, dans lequel il y a des plantations, et qui est borné, à l'Est, par le jardin de Maître Nhậm, un étang faisant la limite ; à l'Ouest, par un terrain domanial, avec une haie de bambous ; au Sud, par un petit chemin, avec haie de bambous, touchant le petit fleuve, où il y a aussi une haie de bambou ; au Nord, par une demi haie de bambou, qui touche le jardin du Quán-Tài⁽²⁾. C'est donc le même terrain que celui dont il est question dans la pièce précédente. On y signale une maison couverte en paillotte, de trois travées et deux appentis. Le tout est vendu, à titre définitif au prix de . . . (?) ligatures, à . . . (?). Ici aussi, une déchirure, qui paraît volontaire, supprime le nom de l'acquéreur et le prix de vente. Mais a signature des témoins reste, aussi que la date, et la signature du « soldat Thông, Trần-Văn-Thông ».

Un troisième contrat, en très mauvais état, nous apprend qu'un terrain privé de Trần-Văn-Thông, sis sur le territoire de Dương-Xuân... 2 *mẫu*, 6 *sào*, 4 *thước*, dont il faut retrancher... un terrain domanial (?) de 6 *sào*, actuellement... plantations et bambous, sis au village de Dương-Xuân, actuellement tel ; borné, à l'Est, par le jardin de... un étang faisant la limite : à l'Ouest, par un petit chemin ; au Sud, par le fleuve, avec une haie de bambous ; au Nord, par le jardin de la nommée Nhàn et le jardin de la nommée Tài, contigus à une haie de bambous ; jardin dans lequel il y a quatre maisons d'habitation, dans... la maison, ainsi que toutes les plantations, le tout est vendu définitivement à ... (?), au prix de ... (?) etc ».

(1) Le *mẫu* vaut 36 ares environ. Il y a 10 *sào* dans un *mẫu* ; 15 *thước* dans un *sào*.

(2) Quán, titre mandarin.

Dans cette pièce les coupures sont plus importantes, mais, comme plus haut, elles paraissent avoir été faites intentionnellement, pour faire disparaître le nom de l'acquéreur et le pris d'achat. Certainement, l'un ou plusieurs des possesseurs de ce jardin n'ont pas eu, à un moment donné, la conscience tranquille.

Je ne saurais dire si cette pièce est postérieure, d'une façon certaine, à la précédente. Mais je le suppose. Je ne saurais dire, non plus, comment il se fait que ce terrain qui, d'après les limites, semble bien être le même que celui dont il est parié dans les deux actes précédents, non seulement renferme quatre maisons, ce qui peut encore s'expliquer, mais a passé d'une superficie de 1 *mẫu*, 2 *sào*, à une superficie de 2 *mẫu*, 6 *sào*, 4 *thước*. Peut-être a-t-il été augmenté du terrain domanial qui le bornait à l'Ouest, dans les deux pièces précédentes

Poursuivons la lecture des contrats relatifs à ce jardin.

L'acte suivant est daté de la 4^e année de Tự-Đức, 12^e lune 1^{er} jour, 21 janvier 1852. Il nous apprend que le Hiệu-Úy du régiment des Cẩm-Y, Trương-Văn-Giám (1), et Hà-Văn-Đắc, faisant fonctions de Chef principal de compagnie en mission dans les troupes attachées au palais (2), conformément à l'ordre qui leur a été donné par la Grande Princesse aînée Bảo-Thuận (3), font cession du jardin en question au nommé Trương-Văn-Duệ.

Ce nommé Trương-Văn-Duệ, sans doute fils de famille besogneux, s'empressait d'engager le jardin, le 28^e jour de la 12^e lune de la 8^e année de Tự-Đức, 4 février 1856, ainsi que l'atteste l'acte

(1) 錦衣校尉張文鑑. Le régiment des Cẩm-Y, des « habits en soie brochée », était anciennement un régiment affecté au Palais. Le Hiệu-Úy devait être un grade analogue au Vệ-Úy 衛尉. Hiệu-Úy, mot à mot, officier commandant un camp retranche, un fort.

(2) 府屬常班隊權試差正隊長何文得. Le palais dont il s'agit est sans doute le palais de la princesse Bảo-Thuận, dont ont va parler.

(3) Tôn-Đích-Mẫu-Bảo-Thuận Thái-Thái-Trưởng-Công-Chúa 尊嫡母保順太太長公主. Đích-Mẫu, indique l'épouse principale dans une famille. Thái-Thái-Trưởng-Công-Chúa, indique qu'en ce moment elle était la plus ancienne des princesses filles de Gia-Long. Ce titre fut accordé, trois ans après la mort de la princesse, la 7^e année de Tự-Đức (1854), à une de ses sœurs, d'une autre mère, la princesse Ngọc-Nga 玉娥, princesse de An-Thái, 安泰公主. (Liệt truyện chính biên, livre III, folio 7b, 8a). D'après les Biographies de Gia-Long, cette princesse Bảo-Thuận était la cinquième fille de Gia-Long, sœur cadette, de la même mère, de la fille aînée de ce prince. Ngọc-Châu, princesse de Bình-Thái 平泰公主 玉珠 (Liệt truyện chính biên, livre III, folios 5b, 7a).

suivant ; et, le 4 octobre de la même année, 6^e jour de la 9^e lune de la 9^e année de TỰ-ĐỨC, il le vendait définitivement à un BỒ-CHÁNH, mandarin de l'impôt, de la famille LÊ, comme en fait foi l'acte qui suit. La pièce rappelle que ce jardin avait été donné à TRƯƠNG-VĂN-DUỆ par feu la princesse BẢO-THUẬN.

La princesse était morte, en effet, la 4^e année de TỰ-ĐỨC, (1851). Son nom était NGỌC-XUYỀN 玉珣. Elle avait été mariée, en la 17^e année de GIA-LONG (1818), à NGUYỄN-HOÀNG-TOÁN 阮黃筭, qui était mort l'année même. Elle avait alors épousé en secondes noces TRƯƠNG-VĂN-MINH 張文銘. Si l'un ni l'autre ne lui donna d'enfants, et elle mourut sans postérité (1).

Il est facile de compléter les détails qui manquent. Le second mari, TRƯƠNG-VĂN-MINH, avait adopté un fils, TRƯƠNG-VĂN-DUỆ. Mais la princesse était morte, la 4^e année de TỰ-ĐỨC (1851), sans laisser de testament en faveur de ce fils adoptif. A la douzième lune de l'année de sa mort, le 21 janvier 1852, deux officiers, dont l'un, HÀ-VĂN-ĐẮC, spécialement affecté au palais de la princesse, dressent un acte par lequel ils font foi que la princesse avait donné l'ordre de faire cession du jardin où elle habitait au fils adoptif de son mari, TRƯƠNG-VĂN-DUỆ. Peut-être l'autre officier, signataire de l'acte, TRƯƠNG-VĂN-GIÁM, appartenait-il à la parenté du mari de la princesse, comme son nom semble l'indiquer.

Comme nous l'avons vu, TRƯƠNG-VĂN-DUỆ ne garda pas longtemps l'héritage que lui laissait la princesse, et cette hâte à se défaire du jardin peut provenir soit d'un besoin d'argent, ordinaire chez certains fils de famille, en Annam aussi bien qu'ailleurs, soit du désir de se débarrasser au plus tôt d'un terrain dont les titres de propriété ne lui paraissaient pas très solides.

Mais ce n'est pas cette question qui nous importe le plus.

Il y a une rupture dans la chaîne des possesseurs du jardin. Cette rupture commence le 4 août 1802, juste immédiatement avant le nom de celui à qui « le soldat THÔNG » vendit le jardin ce jour là même. Elle va jusqu'au 21 janvier 1852, après la mort de la princesse BẢO-THUẬN.

Comment remplir cette lacune ?

Devons-nous supposer que « le soldat THÔNG » vendit son jardin directement à la princesse BẢO-THUẬN ? C'est impossible. La princesse mourut en effet en 1851, âgée de 60 années cycliques (2). Elle était donc née en 1792. Elle avait donc, en 1802, 11 années cycliques. Une

(1) *Liệt truyện chính biên*. livre III, folio 7a

(2) *Liệt truyện chính biên*, livre III, folio 7a.

princesse de dix ans n'achète pas un grand jardin, surtout quand elle ne doit se marier que 14 ans plus tard.

Voici une hypothèse plus probable, certaine même à mon avis.

La personne qui acquit le jardin du « soldat Thông », et dont le nom a été déchiré, c'est Chaigneau lui-même, et la personne à qui Chaigneau vendit le jardin, c'est la princesse Bảo-Thuận ; en faisant cette supposition, je me base sur la tradition orale que j'ai mentionnée plus haut.

C'est le 15 juin 1801 que Gia-Long fit son entrée solennelle à Hué (1). C'est le 1^{er} juin 1802, 2^e jour de la 5^e lune, qu'il se proclama empereur, avec le titre de période de Gia-Long (2). Chaigneau était venu avec l'empereur, mais avait été occupé à certaines missions. C'est après l'expédition du Tonkin. après le couronnement, qu'il dut chercher un lieu d'habitation. Justement, deux mois après, le 4 août 1802, « le soldat Thông » vendait son jardin, ou si l'on veut plus de précision, une partie de son jardin, comme en fait foi le deuxième contrat que j'ai cité. La correspondance des dates ne prouve-t-elle pas que l'acquéreur fut Chaigneau ?

Et cette façon de s'exprimer, anormale dans une pièce, « le soldat Thông, Trần-Văn-Thông », formule employée en tête de l'acte et à la fin, dans la signature, ne prouve-t-elle pas que le vendeur était un soldat des troupes de Gia-Long, connu de Chaigneau, lequel a voulu que l'acte fit mention de l'appellation par laquelle il le désignait suivant la coutume occidentale : « le soldat Thông », appellation vulgaire que l'on a fait suivre des noms et prénoms ordinaires, suivant l'usage annamite : « Trần-Văn-Thông » ?

Et même, sans être grandement coupable de soupçon téméraire, je pense que, à une époque où beaucoup de possesseurs légitimes de biens, meubles ou immeubles, furent supprimés, soit par les Tonkinois, soit par les Tây-Sơn, soit par les troupes de Gia-Long, maîtres successifs de Hué, je pense, dis-je, que ce « soldat Thông » avait peut-être acquis le jardin par des procédés qu'il serait délicat d'élucider. J'ai déjà mentionné plus haut cette hypothèse. Mais cela importe peu à la question.

Comment se fait-il que le « soldat Thông » ait vendu deux fois un seul et même jardin, qui avait les mêmes limites. le côté Ouest excepté, mais qui avait une première fois 1 *màu*. 2 *sào*, et, une seconde fois,

(1) *Documents relatifs à l'époque de Gia-Long*. par L. Cadière dans Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient. Tome XII. 1912, N°7 p. 51.

(2) *Tableaux chronologiques des dynasties annamites*, par L. Cadière, dans B.E.F E O. 1905, p 142

2 *màu*, 6 *sào*. 4 *thước* ? Je ne saurais donner une explication suffisante de ce fait. Toutes les suppositions que je pourrais faire ne seraient basées sur rien de solide. L'obscurité qui enveloppe ce point n'infirme en rien la probabilité de l'hypothèse générale que j'é mets ici, que l'acquéreur, dans une pièce comme dans l'autre, fut Chaigneau.

Chaigneau quitta Hué en novembre 1819 (1). A ce moment, la princesse Bao-Thuân venait de se marier, en 1818. Son mari mourut la même année. Mais elle se remaria.

En tout cas, les deux années ne concordent-elles pas encore d'une manière surprenante ? La princesse, à ce moment, devait être en quête d'un lieu d'habitation, tout comme Chaigneau en 1802. Justement, Chaigneau allait partir, sans espoir de retour, d'après ses intentions d'alors. Il vendit son jardin, et il le vendit à la princesse.

Ce sont des suppositions. Mais, je le répète, elles sont, pour moi, des certitudes.

Comment se fait-il que les deux actes par lesquels le « soldat Thông » vendait son jardin soient déchirés juste avant le nom de l'acquéreur ? Comment se fait-il que l'acte par lequel la princesse Bảo-Thuân avait acquis le jardin ait complètement disparu ? C'est tout simple. A une certaine époque, mettons en 1885, à l'arrivée des Français dans le pays, peut-être à un autre moment, le possesseur du jardin, détenteur des anciens contrats, voyant que le jardin avait appartenu à un Français, se sera dit, à tort ou à raison, que le cas pouvait avoir certains inconvénients pour lui, et il aura tout simplement fait disparaître tout ce qui attestait le fait. Le hasard ne fait que bien rarement que, dans plusieurs contrats consécutifs, une déchirure se produise immédiatement avant le nom d'une des personnes mentionnées dans ces actes. C'est possible que le hasard ait voulu cela, mais je préfère y voir l'intention de faire disparaître un nom compromettant. Dans deux des pièces, le nom de l'acquéreur européen ne figurait qu'à un seul endroit, vers la fin : on a déchiré la fin des actes. Dans une autre pièce, ce nom, qui devenait le nom du vendeur, figurait et au commencement, d'après les usages annamites, et à la fin, à la signature : comme on ne pouvait pas faire deux déchirures, on a purement et simplement fait disparaître — peut-être caché en dehors de la liasse des vieux contrats — l'acte en question.

Cette supposition concorde bien avec l'ensemble des faits connus par ailleurs, et elle est conforme à la mentalité annamite.

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 20, p. 232.

L'examen des vieux contrats relatifs à ce jardin nous prouve donc, d'une manière que j'ai appelée négative, qu'il a appartenu à Chaigneau ; mettons, si l'on l'on veut ne pas exagérer la force de cette preuve, que tous les renseignements que l'on peut tirer de ces vieux papiers concordent avec l'hypothèse émise plus haut, que Chaigneau fut le propriétaire de ce jardin.

*
* *

Le jardin dont il a été question, dans les pièces que nous venons de voir, est divisé actuellement en trois lots, dont les deux premiers, à l'Ouest, séparés seulement par une petite baie d'hibiscus, forment le casier 34 du plan cadastral de Hué, conservé à la Résidence du Thừa-Thiên. Ces deux lots, achetés en deux fois, appartiennent au même propriétaire. Le troisième, à l'Est, casier 33 du plan cadastral, appartient à un autre propriétaire. C'est dans le lot le plus à l'Ouest qu'est le puits. C'est dans ce même lot que devait être la maison principale de Chaigneau, ainsi que les dépendances. La caserne, ainsi que la maison du secrétaire devaient être dans le lot du milieu, ou dans le troisième lot de l'Est, casier 33 du cadastre. Il pourrait se faire que cette division du casier 34 en deux lots fût ancienne et existât du temps de Chaigneau. Nous aurions alors, dans le lot de l'Ouest, ce terrain domanial qui, dans le contrat daté de la période Cảnh-Thạnh (1798), et dans celui de la 1^{re} année de Gia-Long (1802), borne, à l'Ouest, le jardin de 1 *mẫu*, 2 *sào* dont il est question dans les deux contrats les plus anciens dont nous avons parlé. C'est l'adjonction de ce terrain domanial — le lot actuel a environ 6 *sào* — qui fut cause en partie de l'augmentation en superficie du jardin primitif.

Le petit sentier qui borde encore aujourd'hui à l'Ouest le casier 34 est celui qui est porté dans les contrats qui ont suivi l'annexion du terrain domanial au jardin primitif.

On pourra faire plusieurs objections à cette identification.

Les deux casiers 34 et 33 n'arrivent pas à la superficie totale de 2 *mẫu*, 6 *sào*, 4 *thước* qu'avait le jardin vendu, dans le troisième contrat, par le soldat Thông. Ils ne font en tout que 2 *mẫu* environ.

Mais il faut remarquer que la route actuelle qui longe le canal de Phú-Cam a pris une partie notable du terrain, et, en second lieu, que, juste en cet endroit, le canal ronge la rive gauche au profit de la rive droite. Nous pouvons trouver dans ces deux sources de perte, les 6 *sào* qui manquent au total exprimant la superficie dans les contrats anciens, si nous faisons entrer surtout en ligne de compte l'exactitude toute relative avec laquelle sont mesurés les terrains en Annam.

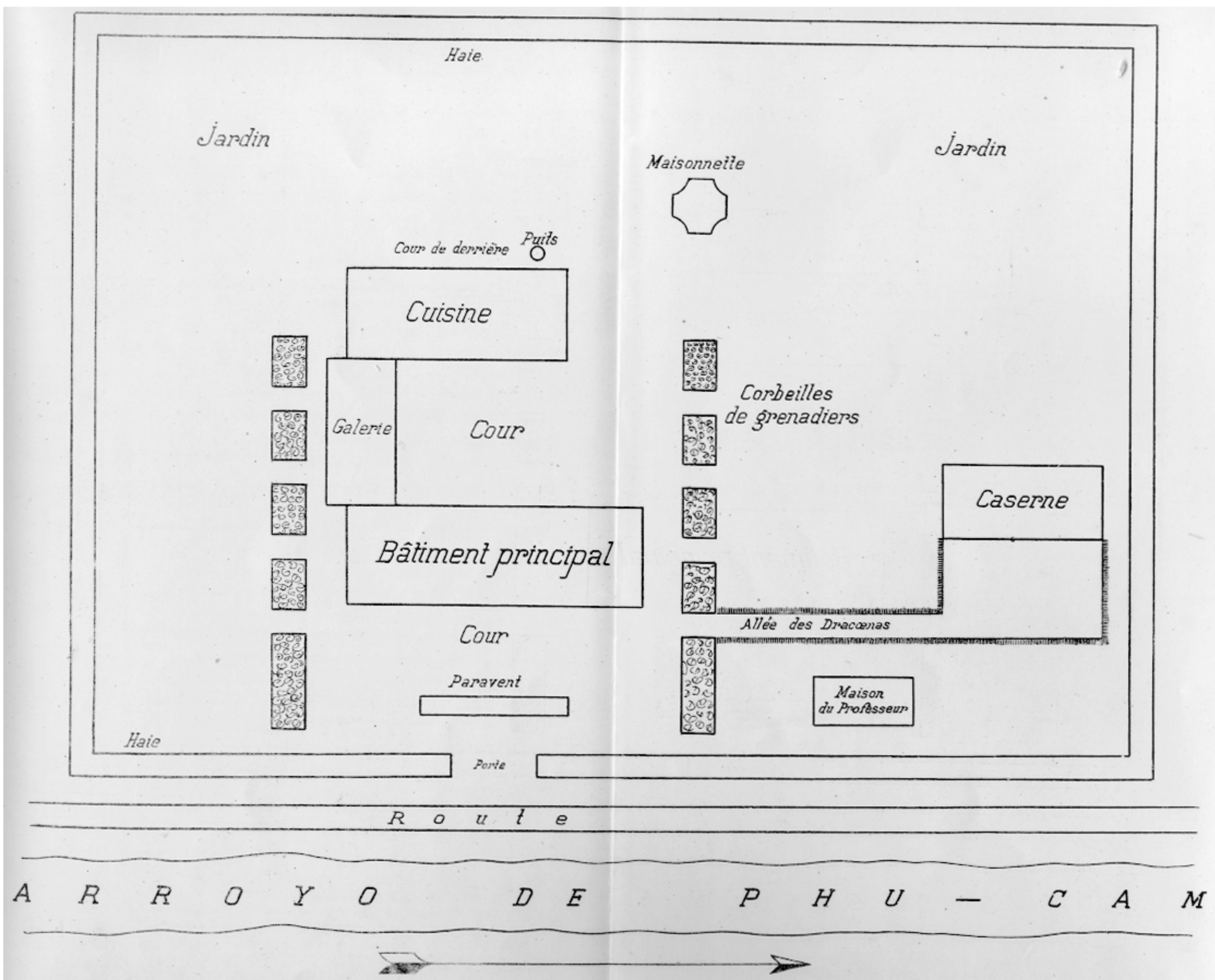


Planche XXV. — La maison de Chaigneau : Plan de d'ensemble.
(Reconstitution par L. Cadière).

Nous verrons, plus loin, que le puits est le seul élément qui subsiste, de tout ce que l'on voyait dans le jardin du temps de Chaigneau. Ce puits était près de la cour arrière de la maison. Donc tous les bâtiments, ou presque tous, étaient situés devant ce puits, entre le puits et l'arroyo de **Phủ-Cam**. Ces bâtiments occupaient à peu près un espace de 40 mètres environ (1). Or, du puits à la berge de l'arroyo, il n'y a plus, à l'heure actuelle, que 33 ou 34 mètres seulement. On peut difficilement placer, dans cet espace, les divers éléments de la maison de Chaigneau.

Pour résoudre cette difficulté, il faut se rappeler ce que nous venons de dire que la rive gauche de l'arroyo est rongée par les eaux au bénéfice de la rive droite. Un coup d'œil jeté sur le plan cadastral nous permet de nous rendre compte que nous pouvons trouver, sur les casiers alluvionnaires de la rive droite, 2^{bis}, 3^{bis}, casiers qui peuvent fort bien avoir été formés, au moins en partie, depuis le temps de Chaigneau, les quelques mètres qui nous manquent en profondeur, entre la berge et le puits. Cette difficulté serait résolue plus facilement encore si nous placions le puits non, comme je l'ai fait, tout-à-fait derrière la cuisine, mais par côté, soit du côté droit, soit de préférence du côté gauche, ce qui ne contredirait aucun texte.

Đức Chaigneau nous donne la superficie du jardin où habitait son père. Il nous dit que « la propriété avait une contenance d'environ trois hectares » (2). D'après les contrats, nous sommes loin de ce chiffre. Les 2 *mẫu*, 6 *sào*, 4 *thước* dont on parle ne font en effet que un peu plus de 93 ares. Comment peut-on dire que le jardin en question est celui qui a appartenu à Chaigneau ?

Il faut d'abord remarquer qu'un jardin de 3 hectares — près de 9 *mẫu* — serait un jardin immense. Il n'en existe pas de pareil actuellement à Hué. Ce sont des dimensions tout-à-fait en dehors de la conception annamite, quand il s'agit de jardins, dans une région où une population fort dense rend le terrain précieux et cher. Je crois donc et avec cette supposition nous rentrons dans l'usage ordinaire, je crois que lorsque **Đức Chaigneau** nous parle d'hectare, il veut désigner ce qui peut être comparé à notre hectare, le *mẫu* annamite, qui, en réalité n'a que 36 ares. Ses hectares sont des hectares annamites-

(1) Soit, approximativement, 10 mètres pour la cour qui précédait la maison principale, jusqu'à l'arroyo ; 10 mètres pour la largeur de la maison principale ; 10 mètres pour la galerie ; 6 ou 7 mètres pour la cuisine ; 2 ou 3 mètres pour la cour d'arrière. On verra plus loin les raisons qui m'ont fait adopter ces dimensions.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 20.

Et alors l'expression approximative dont il se sert prend toute sa valeur, car le jardin n'avait pas exactement 3 *mẫu*, mais un peu plus de 2 *mẫu* et demi, soit « environ trois hectares » annamites comme dit Đứơc Chaigneau.

Enfin, les contrats parlent d'un étang, ou d'une mare, limitant le jardin du côté Est. Je ne saurais affirmer que la légère dépression que l'on voit au coin Nord-Est soit un reste de cette pièce d'eau. Le terrain d'habitation est tellement disputé, dans ce quartier, que la mare a dû être rapidement comblée, pour être utilisée.

Ma conclusion est donc que la maison de Chaigneau, que plusieurs textes nous obligent à localiser sur la rive du canal de Phú-Cam, entre le pont actuel du Nam-Giao et celui du marché de Phú-Cam, était dans un jardin qui correspond actuellement aux casiers 34 et 33 du plan cadastral provisoire de Hué.

2° — DISPOSITION GÉNÉRALE DES BÂTIMENTS

De nos jours, les Européens, pour la plupart, habitent des maisons aérées, spacieuses, claires, élégamment, parfois même luxueusement meublées. Chaigneau vécut pendant plus de 16 ans dans sa maison de *Đông-Xuân*, de 1802 environ, à la fin de 1819. Comment était disposée son habitation ? Comment avait-il organisé son intérieur ? Quels étaient les objets familiers qui l'entouraient ? Ce sont des questions qui ne nous laissent pas indifférents, nous qui nous intéressons à ce Français qui avait fait de l'Annam sa seconde patrie.

Chaigneau était devenu un grand mandarin annamite ; il avait épousé une femme annamite et ne voyait presque que des Annamites ; il était vêtu à l'annamite ; sa maison était une maison annamite. Mais il était Français, et, de ci de là, à l'endroit surtout où il se tenait habituellement, à l'endroit où il recevait les rares compatriotes qui vivaient en Annam à cette époque, quelques meubles, quelques détails de l'ornementation, lui rappelaient sa première patrie. C'est ce qui ressort de la description que nous a laissée de cette maison son fils Đứơc Chaigneau, description précise, minutieuse même et d'une clarté merveilleuse.

« Je ne puis résister au désir de décrire cette habitation, dans laquelle je suis né, où j'ai été élevé, et que je n'ai quittée qu'à l'âge de seize ans, pour accompagner mon père dans son premier voyage en France, vers la fin de 1819 » (1).

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 20.

On sent, en lisant les pages consacrées par Michel Đức Chaigneau à la maison paternelle, l'émotion qu'il ressentait, plus de 40 ans plus tard, en pensant au berceau de son enfance. Il se rappelle les moindres détails ; il dénombre les colonnnes : il énumère toutes les portes et toutes les fenêtres ; il dit la place d'un chacun ; il cite tous les meubles, tous les objets qui étaient placés sur ces meubles ; il nous montre le va et vient des domestiques et des soldats ; il nous dépeint son père, travaillant à son bureau européen, sa mère surtout, assise sur l'estrade de l'appartement des femmes, « entourée de ses suivantes, ses jambes ployées et son coude légèrement appuyé sur un coussin carré en soie bleue » (1).

L'enfant, comme tous les enfants des grandes familles mandarinales, anciennement, sortait peu. Toute sa vie se passait dans l'intérieur de la maison paternelle. C'est là qu'il prenait ses ébats, c'est là qu'il faisait ses études. Aux heures libres, il courait constamment de la salle de réception à la cuisine, de la cour au lit de camp de sa mère ou au bureau de son père, à la table de son maître de caractères. L'univers, pour lui, était l'habitation de ses parents. C'est ce qui explique le souvenir précis qu'il avait encore, dans un âge avancé, de la disposition générale et des détails les plus infimes de la maison de **Đương-Xuân**

Nous lui sommes très reconnaissants de cette mémoire fidèle. Grâce à lui, nous allons pénétrer dans la maison de Chaigneau, et rien ne nous échappera de son aménagement intérieur. Je ne ferai que citer la description de Đức Chaigneau, me contentant de reporter sur un plan soit l'ensemble des maisons d'habitation, soit l'intérieur de chaque bâtiment, et de donner les raisons qui me font adopter, pour quelques points douteux, tel ou tel arrangement.

Les passages qui nous renseignent sur la disposition générale des lieux sont les suivants :

« Cette propriété (2), avait l'apparence de presque toutes les propriétés cochinchinoises aux environs de la ville : elle était plantée d'aréquiers, d'orangers, de manguiers, de goyaviers, etc., et était entourée d'une épaisse haie de bambous, avec fossé en dedans. Au milieu de ce clos est un groupe de trois bâtiments couverts en tuiles plates ; ces bâtiments, grands et petits, n'ont qu'un rez-de-chaussée. élevé d'un demi mètre au-dessus du niveau du sol, est porté sur des colonnes en bois, dont l'équilibre est maintenu par des poutres qui les consolident. »

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 36.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 20.

Et plus loin (1):

« Les trois maisons que nous venons de visiter forment l'ensemble complet d'une habitation, et, telles qu'elles sont placées et distribuées, elles ressemblent à la plupart des demeures des mandarins cochinois.

« Maintenant, si l'on veut se donner la peine de repasser par la galerie et de descendre dans le bas de la cour, on verra devant soi cinq corbeilles de grenadiers, avec leurs gracieux fruits qui pendent, et à gauche une petite maisonnette isolée, supportée par quatre colonnes, et dans l'intérieur de laquelle se trouve un filet de palanquin, qui sert pour se balancer et aussi pour faire la sieste. En tournant à droite, et en longeant le mur des appartements des dames jusqu'à l'encoignure de ce côté de la maison principale, on trouve une allée, bordée de dracœnas, arbustes à feuilles rouges, qui conduit à la maison où demeure mon professeur de chinois, et à une caserne, un peu plus loin...

« Les Annamites ont l'habitude de masquer la façade de leurs maisons par un paravent ou paravue, s'il m'est permis de me servir de cette dernière expression, soit en verdure, soit en maçonnerie ornée de dessins en relief rehaussés de peinture... Chez mon père, il y avait tout simplement, pour paravent, après la grande porte d'entrée, une double rangée de gigantesques althœas, qu'on avait soin de tailler en forme de mur, sans aucun autre ornement. Ce massif d'althœas cachait et la maison principale et une immense cour bordée, à droite et à gauche, d'une ligne d'orangers, de grenadiers, de lauriers-roses et de rosiers du Bengale, mélangés entre eux. »

Ces testes, joints à la vue générale que Đứơc Chaigneau nous donne, dans un dessin un peu naïf, mais précieux, nous permettent de dresser le plan général du jardin et des maisons d'habitation.

Après avoir gravi les degrés de l'embarcadère, car nous arrivons en barque, par l'arroyo de **Phủ-Cam**, nous traversons un petit sentier qui longe l'arroyo et par lequel on arrivait chez Chaigneau quand on venait à pied (2). Nous pénétrons dans le jardin, regrettant de passer par une vulgaire porte à battants en bois plein maintenus par un fort cadre. Mais le dessin que nous donne la planche des *Souvenirs de Hué* est-il l'expression exacte de la réalité ? Le dessinateur occidental s'est permis quelques libertés qui sont tout simplement des erreurs.

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 42, 43, 44.

(2) Comparez : *Souvenirs de Hué*, p. 94 : « Nous traversâmes le pont (qui était à l'endroit où est actuellement le marché de **Phủ-Cam**), et, quelques instants après, nous rentrâmes chez nous. »

D'abord, les vantaux semblent s'ouvrir en dehors, ce qui est contraire à l'usage annamite, et même à l'usage général. Surtout, erreur plus grave, le loquet qui ferme la porte, et qui paraît bien être le gros loquet annamite en bois passant dans une double ou, comme ici, dans une triple gâche, ce loquet est placé en dehors, ce qui est absurde. J'aime à croire que nous n'avons ici qu'une porte de fantaisie, faite par le dessinateur occidental, lequel ignorait tout d'une porte annamite, et que, en réalité, la porte qui introduisait dans le jardin de Chaigneau était une de ces élégantes constructions formées de deux colonnes, reliées en haut par une dentelle de bois fouillé et ajouré, et soutenant une légère toiture à quatre pans. C'est, à défaut du solennel et majestueux arc en maçonnerie, la porte qui s'imposait pour la maison d'un grand mandarin.

Dès l'entrée, un écran d'hibiscus nous force à faire un détour, comme le veut l'étiquette, et nous arrivons devant « une immense cour » (1). Quand on lit les *Souvenirs de Hué*, on s'aperçoit que Michel Đứơc Chaigneau relate souvent dans son livre des impressions qu'il eut quand il était tout petit. Le petit ruisseau de Thợ-Đứơc, par exemple, est « un profond ravin » (2) dont les eaux « se précipitent avec fureur en cascade dans certains endroits » (3), et autres descriptions ou jugements à l'avenant. Je crois que « l'immense cour » ne mesurait, comme toutes les cours annamites, que quelques mètres de profondeur. Mettons dix mètres de la porte d'entrée à la maison principale.

La cour d'entrée est limitée en effet par la maison d'habitation de Chaigneau, laquelle est suivie d'une cour déterminée en avant par la maison, à droite par une galerie couverte et en arrière par le bâtiment de la cuisine. Sous reviendrons sur toutes ces constructions.

Derrière la cuisine est une petite cour avec un puits. J'ai placé le puits au coin postérieur de droite de la cuisine. En réalité, je ne sais où il faut le placer. Đứơc Chaigneau dit seulement qu'il se trouvait près de la petite cour d'arrière (4). Comme la porte qui permettait d'aller de la cuisine à cette cour se trouvait certainement dans la partie de droite du bâtiment de la cuisine, soit dans le mur d'arrière, soit dans le mur latéral de droite, il est vraisemblable que le puits, où on lavait, suivant l'usage annamite, et toute la vaisselle et le riz de chaque repas, était voisin de cette porte.

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 44.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 84.

(3) *Souvenirs de Hué*, p. 92.

(4) *Souvenirs de Hué*, p. 39.

La cour intérieure n'était fermée, à droite, c'est-à-dire du côté de l'Est, du côté par où vient le *gió-nôm*, le vent frais de la mousson d'été, que par quelques corbeilles d'arbustes et de fleurs, sur le prolongement desquelles s'élevait un kiosque ou maisonnette de repos.

Du coin antérieur de droite de la maison principale partait une allée, bordée de dracœnas rouges, qui conduisait à la maison de *Thầy-Bửu*, le secrétaire de Chaigneau et le précepteur de Michel *Đức*, et à la caserne.

Une difficulté se présente pour ces deux maisons.

Nous avons vu ce que dit *Đức* Chaigneau : « L'allée conduit à la maison où demeure mon professeur de chinois, et à une caserne, un peu plus loin » (1). Il semble, à lire cette phrase, que la maison du professeur de caractères est la première que l'on rencontre, en suivant l'allée des dracœnas, et que la caserne vient après. Or, si nous jetons les yeux sur la planche qui représente l'habitation de Chaigneau, dans les *Souvenirs de Hué*, nous voyons, dans ce coin du jardin, deux bâtiments, situés l'un en avant, l'autre en arrière, à peu près sur la même ligne. Celui d'arrière est couvert en tuiles, et c'est celui que l'on atteint le premier, semble-t-il, en suivant l'allée des dracœnas ; celui d'avant est en chaume et il faut quitter l'allée des dracœnas pour s'y rendre, donc il est situé plus loin que le premier par rapport à la maison principale. C'est donc ce bâtiment qui doit être considéré comme étant la caserne.

Mais cette conclusion est contredite par un autre passage où *Đức* Chaigneau nous décrit la maison de son professeur de caractères : « Mon père avait fait construire, à quelques pas de la caserne où se tenaient les cinquante soldats attachés à son service, un pavillon pour son lettré, qui y résidait avec sa petite famille... le toit bien qu'en chaume, était soigneusement peigné et rogné régulièrement du bas. Un autre petit corps de bâtiment, attenant au pavillon, servait de cuisine et de laboratoire »(2).

Donc, le bâtiment couvert en paillette, qui figure sur le dessin mentionné, n'est pas la caserne, mais bien la maison du maître de chinois.

Mais ce bâtiment paraît être sur le dessin, plus éloigné de la maison de Chaigneau que le bâtiment couvert en tuiles, lequel doit être la caserne. Or, nous avons vu que *Đức* Chaigneau dit expressément que c'était la caserne qui était plus loin. Pour échapper à cette petite difficulté j'aime encore supposer que le dessinateur occidental s'est

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 43.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 71.

trompé et qu'il a placé sur une même ligne deux maisons qui étaient situées en réalité plus loin l'une que l'autre.

En entrant donc dans l'allée des dracœnas, nous rencontrons d'abord, à notre droite la maisonnette couverte en chaume du professeur de caractères, maisonnette accompagnée de sa cuisine, puis, un peu plus loin, « à quelques pas », mais sur notre gauche, la caserne, qui est la maison couverte en tuiles de la planche représentant l'habitation de Chaigneau. C'est ainsi que j'ai cru situer ces bâtiments sur le plan général du jardin.

Après avoir décrit les trois maisons principales, Đứơc Chaigneau ajoute : « Les trois maisons que nous venons de visiter forment l'ensemble complet d'une habitation, et, telles qu'elles sont placées et distribuées, elles ressemblent à la plupart des demeures des mandarins cochinchinois » (1).

De fait, on peut remarquer que la plupart des maisons mandarinales actuelles présentent cette particularité, que les dépendances, cuisines, greniers, galeries de service, sont reléguées en arrière de la maison principale. Les maisons de particuliers, soit aux environs de Hué, soit dans les provinces, ont une disposition différente : le bâtiment servant de cuisine, de grenier de logement pour les domestiques, est situé sur le côté droit de la maison principale, quand on entre, c'est-à-dire du côté de l'appartement des femmes, et fait retour à angle droit, en avant de la maison principale.



Passons maintenant à la description de l'intérieur de chacun de ces trois corps de bâtiments qui composaient l'habitation de Chaigneau. Comme précédemment, grâce aux détails précis donnés par Michel Đứơc Chaigneau, je reporterai chaque pièce et même chaque meuble, chaque objet, sur un plan.

« Le bâtiment principal (2), dont le toit est soutenu par quatre-vingts colonnes, forme un carré long, ayant neuf travées en longueur et sept en profondeur. Il est, dans toute sa profondeur, partagé en deux parties, par une cloison en maçonnerie blanchie. Les trois travées du milieu sont surmontées d'une galerie en bois, pour masquer une sou-pente, qui se trouve derrière.

« La partie du bâtiment qui fait façade à la rivière, et qui est composée de trois travées en profondeur, forme, au milieu, une vaste

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 42.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 20 et suivantes.

salle, destinée aux réceptions officielles et aux visites d'étiquette, à laquelle on arrive par trois escaliers, dont celui du centre est spécialement réservé aux maîtres et aux visiteurs distingués. Deux autres compartiments sont ménagés à chacune des extrémités. A l'exception des trois travées du milieu, qui sont fermées seulement par des jalousies peintes en vert avec paysages, et qu'on roule à volonté, tout le reste de la façade est clos en maçonnerie blanchie, avec une fenêtre à chaque côté, garnie de barreaux en bois et de battants à coulisse non revêtus de peinture. Les parties de clôture faisant retour sont également en maçonnerie, avec une fenêtre du même genre ; et tout le long de ces murs existe un plancher de deux mètres de large, élevé de douze centimètres au-dessus du sol, formant estrade. Une porte est pratiquée dans le grand mur de séparation, à gauche en entrant, et donne accès dans l'autre partie de la maison qui est destinée aux appartements réservés. Toute la surface de cette immense salle sans plafond est enduite d'une couche de ciment de chaux de coquillages.. »

« La seconde partie du bâtiment principal (1) a quatre travées en profondeur, une travée de plus que la première, et est close de maçonnerie blanchie sur les trois façades. »

Nous voyons, par ces indications, que la maison de Chaigneau était une très grande maison. Ses huit rangées de colonnes, quatre de chaque côté de l'axe longitudinal (2), ses six fermes principales, formant cinq grandes travées (3), et ses quatre travées des appentis latéraux (4), ses quatre-vingts colonnes en tout, tout cela indique l'habitation d'un prince ou d'un très haut mandarin.

Pouvons-nous savoir quelles étaient les dimensions de cette maison principale de Chaigneau ? Je crois que ce n'est pas impossible.

Đức Chaigneau nous dit que, dans la salle de réception de cette maison, il y avait près du mur du fond, et dans la travée centrale, « une table servant pour s'asseoir, de trois mètres de longueur, et d'un mètre de largeur, en un seul morceau de bois poli » (5). Chacun sait comment sont placés, en Annam, ces estrades, ou lits de camp, en planches. Ils remplissent la largeur d'une travée, et l'usage veut que les planches du lit de camp soient coupées juste de façon à raser les colonnes qui limitent cette travée ; il est inesthétique qu'une planche, si belle soit-elle, dépasse les colonnes.

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 28.

(2) En annamite : *nhà bốn hàng cột*, ou *nhà hàng tư* « maison à quatre rangées de colonnes. »

(3) En annamite : *sáu vòm cấn*, « six fermes et cinq travées. »

(4) En annamite : *hai chái*.

(5) *Souvenirs de Hué*, p. 22.

Cour de derriere

Puits



Ouverture pour la fumée

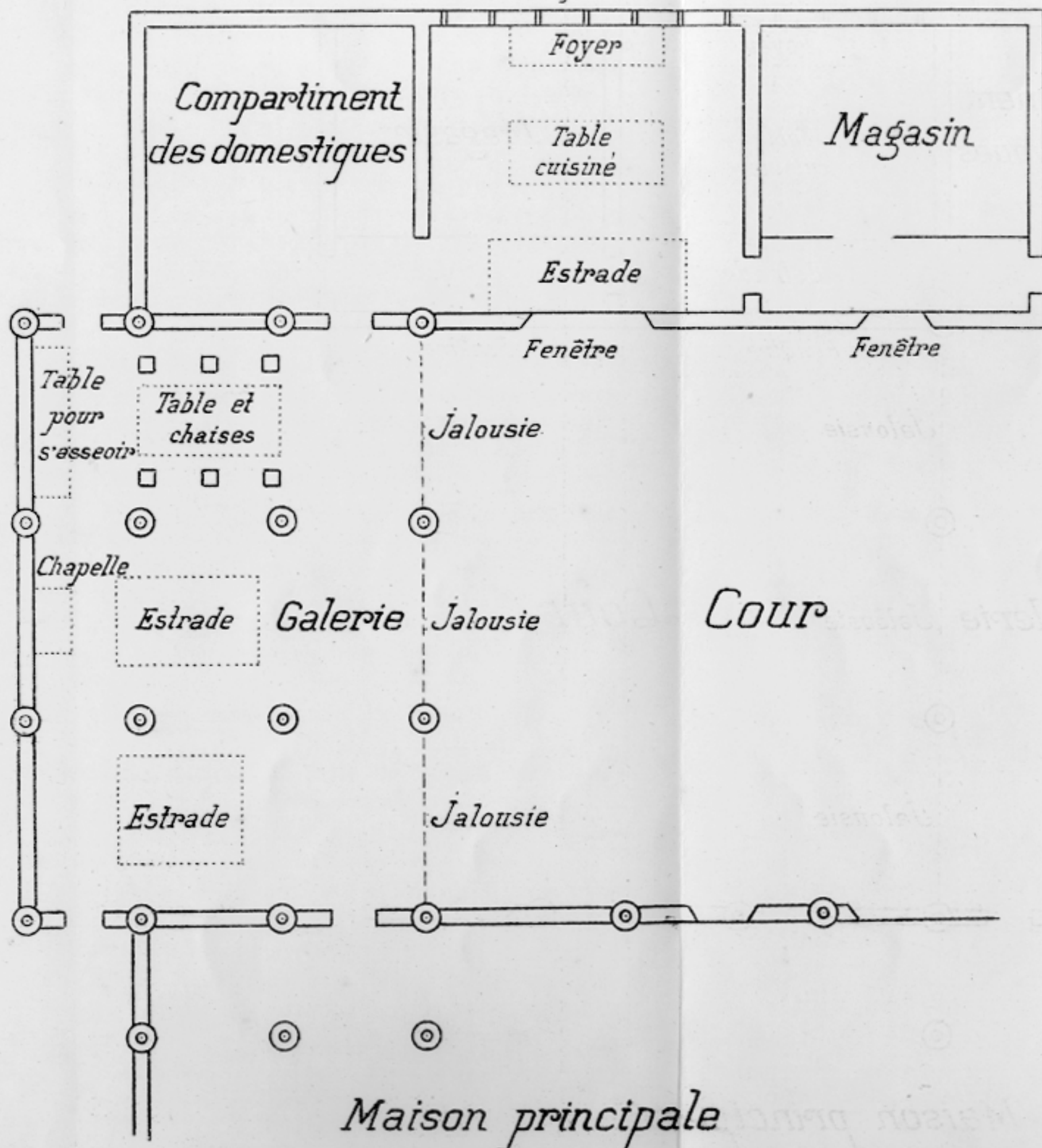


Planche XXVII. — La maison de Chaigneau : Aménagement de la galerie et des dépendances.
(Reconstitution par L. Cadière).

Il serait choquant de penser que Chaigneau, qui observait si scrupuleusement en tout, le livre de son fils en fait foi, les usages de la bonne société annamite, eût affiché, dans sa maison, à la place d'honneur de la salle de réception, un meuble qui contrariât, par sa disposition, les règles du bon goût annamite. Cette planche nous donne la largeur de la travée du milieu de la maison de Chaigneau, et, par là même, de chacune des cinq travées principales, qui sont égales dans une maison annamite, soit trois mètres par travée, 15 mètres pour les cinq travées (1).

Ces données étant acquises, d'une façon à peu près certaine, nous trouverons les éléments pour déterminer les dimensions des autres parties de la maison dans les règles observées par les charpentiers annamites quand ils construisent un édifice.

En effet, ces ouvriers n'ont pas de module, comme les architectes d'Occident ; néanmoins, ils observent une proportion, ordinairement constante, présentant parfois une certaine latitude, entre les diverses parties de la charpente d'une maison, et, d'une façon générale, ils divisent les maisons d'habitation en trois catégories : deux pour les Annamites du peuple, et une pour les princes et les grands mandarins, pour les maisons appelées *phủ* et *toà*. Les pagodes entrent dans cette dernière catégorie. Les bâtiments impériaux, les casernes, les greniers, etc., sont en dehors de ces catégories, par les dimensions gigantesques de leurs pièces de charpente.

Laissant donc de côté les dimensions relatives aux deux premières catégories, nous aurons une idée approximative de la grandeur de la maison de Chaigneau en prenant pour base les dimensions de la troisième.

Il n'y a pas, pour cette catégorie, de règle absolument fixe. Cependant, une travée principale mesure ordinairement, dans ces maisons, entre les deux fermes qui la constituent, 6 *thước*, 4 *tấc*, soit 2^m56, en prenant 0^m40 comme longueur du *thước*, mais en réalité un peu plus. Nous sommes de 0^m40 environ en retard sur les trois mètres qu'avait le lit de camp de Chaigneau. Mais nous pouvons, je crois, tenir cette différence pour négligeable et retenir quand même les dimensions proportionnelles des autres pièces de la charpente. Chaigneau avait un peu haussé les dimensions ordinaires. C'est ce que nous pourrions faire au besoin.

(1) On devrait compter aussi, si l'on mesurait la travée d'un axe de colonne à un autre axe, un diamètre de colonne, car la planche était comprise entre deux colonnes, soit 0^m30 en plus environ. Mais comme le lit de camp était placé juste contre la cloison du fond de la pièce, il pouvait, sans blesser l'œil, manger un peu sur l'épaisseur des colonnes.

Dans le sens de la longueur, nous avons, outre les cinq travées principales, de 3 mètres chacune, deux travées secondaires dans les appentis latéraux. Ces travées ont la même largeur que les travées correspondantes dans le sens de la largeur, soit 1^m60 pour la première et 1^m20 pour l'autre, ce qui, doublé, donne 5^m60 pour les deux appentis, longueur qu'il faut ajouter à celle des cinq travées principales, soit, pour la longueur totale de la maison, 20^m60, ou un peu plus, mettons 21 mètres, si l'on hausse les mesures ordinaires des travées des appentis.

Dans le sens de la largeur, nous avons 8 rangées de colonnes, nous donnant une travée centrale, deux secondes travées, deux troisièmes et deux quatrièmes travées. L'entrait qui relie les colonnes principales a ordinairement, dans cette catégorie de maisons, 4 *thuróc*, 2 *tắc*, soit 1^m68 ; les travées secondes mesurent chacune 4 *thuróc*, ou 1^m60, soit 3^m20 pour les deux ; et ces mesures correspondent à 3 *thuróc*, ou 1^m20 pour chacune des travées troisièmes et à 2 *thuróc*, 5 *tắc*, ou 1 mètre pour chacune des travées quatrièmes, soit 4^m40 pour les deux côtés. L'ensemble des 7 travées nous donne donc, pour la largeur de la maison, 9^m28, soit, en haussant les dimensions, 10 mètres environ.

La maison d'habitation de Chaigneau mesurait donc, d'une façon approximative, 20 mètres sur 10.

Ces dimensions exigeaient une hauteur de 11 *thuróc* environ, ou 4^m40, pour les colonnes principales, ce qui porte le faîte de la maison à 5^m40 environ, avec 6 *thuróc*, ou 2^m40, pour les colonnes qui supportaient l'extrémité inférieure de la toiture.

Si l'on ajoute que le soubassement de la maison, au dire de Đứơc Chaigneau, n'avait que 0^m50, on doit conclure que cette maison était plus vaste, plus haute, plus aérée que les maisons annamites ordinaires que nous voyons autour de nous, mais qu'elle ne ressemblait, sous ce rapport, qu'aux plus petites, aux plus mal disposées des maisons européennes de la Colonie.

Đứơc Chaigneau nous parle des « cloisons en maçonnerie », ou de « parties de clôtures en maçonnerie »(1), ou des « ouvrages de maçonnerie » (2) qui fermaient les maisons ou séparaient les diverses pièces. Faut-il entendre, par ces mots, des murs en briques, construits en dehors du rang extrême des colonnes, ou le clayonnage en bambous enduit de chaux et retenu, entre les colonnes, par un cadre en bois, que les Annamites emploient encore de nos jours ? Je ne saurais le dire.

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 21.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 37.

Sur le dessin donné par Đurc Chaigneau, représentant la maison de son père, nous voyons, tant à la maison principale qu'à la cuisine, des saillies se dessiner sur les murs. Ces saillies peuvent être des sortes de pilastres placés pour renforcer le mur, en face de chaque rangée de colonnes. Mais, plus probablement, ce sont les colonnes elles-mêmes, et dans ce cas, les cloisons ou clôtures en maçonnerie auraient été du clayonnage recouvert de chaux. Ce qui prouve cette dernière hypothèse, c'est que nous voyons, en haut et en bas des fenêtres, ces mêmes saillies, qui paraissent bien être les deux barres de bois formant le cadre de la fenêtre et retenant les barreaux. La seule objection que l'on pourrait faire contre cette hypothèse, c'est que des murs en clayonnage de plus de deux mètres de haut, qui ne sont pas protégés par une vérandah, comme c'est le cas pour la maison de Chaigneau, sont trop exposés à la pluie pour qu'ils durent longtemps.

Terminons cette description générale de la maison en disant quelques mots des deux planchers « de deux mètres de large, élevés de douze centimètres au-dessus du sol, formant estrade ». C'est là que s'asseyaient ou se couchaient les domestiques et les soldats de garde en attendant les visiteurs. Ils étaient le long des murs latéraux de la grande salle de réception. Je les ai placés occupant entièrement les deux travées extrêmes de chaque côté de la maison, allant jusqu'aux colonnes de la seconde travée, suivant l'usage annamite qui veut que ces estrades finissent juste à une rangée de colonnes. En nous basant sur la largeur de deux mètres donnée par Đurc Chaigneau on pourrait conclure que les deux travées extrêmes de chaque côté de la maison avaient seulement deux mètres, soit un mètre chacune, et non 2^m80, comme je leur ai donné plus haut, d'après les renseignements fournis par mon charpentier. Mais les estrades pouvaient ne pas atteindre la troisième rangée de colonnes. Ou bien encore, elles n'occupaient que la dernière travée de la maison, celle attenante aux murs latéraux, laquelle avait 2 mètres de large. Avec cette hypothèse, la longueur de la maison de Chaigneau devrait être augmentée de deux mètres et plus (1). Mais je préfère m'en tenir aux dimensions données plus haut, 20 mètres sur 10. Malgré la précision de Đurc Chaigneau, il reste, on le voit, quelques points obscurs.

(1) Soit 15 mètres pour les cinq travées principales, quatre mètres pour la travée extrême des deux côtés, remplie par l'estrade de 2 mètres de large, et autant, au moins, pour la travée intermédiaire des deux côtés, soit 23 mètres de long.

3° — AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Passons à l'ameublement intérieur.

« L'ameublement (1) de cette longue salle de réception est de la plus grande simplicité. Je vais essayer d'énumérer tout ce qu'elle renferme, en indiquant la place que chaque objet occupe.

« Lorsqu'on a franchi les quelques marches de l'escalier du milieu et qu'on se trouve au centre de la pièce, on voit devant soi, près du mur de séparation, une table servant pour s'asseoir, de trois mètres de longueur et d'un mètre de largeur, en un seul morceau de bois poli, soutenue par deux chevalets également en bois, et sur laquelle il y a deux coussins carrés en damas de soie brochée. C'est sur cette table que se mettent le mandarin et son visiteur, si ce dernier est du même grade que lui ou d'un grade à peu près égal. Immédiatement devant cette table, se trouve une autre table, plus petite, plus façonnée et plus élevée. Celle-ci est destinée à recevoir,

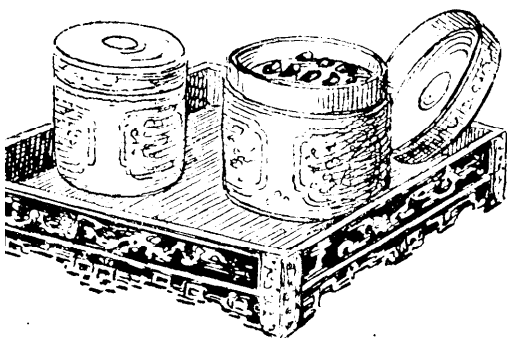


Fig. 15. — Sur un plateau deux boîtes rondes.

(Dessin de M. Ton-THAT SA).

sur un plateau, deux boîtes rondes en écaille, en or ou en argent ciselé ; la plus grande contient du bétel et de l'arec, et la petite des cigarettes ou du tabac hâché ; plus un réchaud en cuivre, de forme octogone, placé sur un socle, également en cuivre ciselé à jour, pour allumer des cigarettes et aussi pour brûler quelquefois différents parfums ; et, sur un autre plateau, des tasses à thé. Des deux côtés de la table du milieu, mais un peu plus en avant, sont deux estrades carrées, semblables à deux grandes caisses plates renversées, dont les quatre

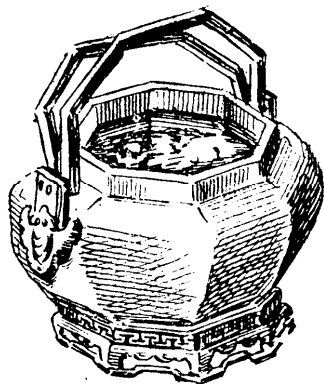


Fig. 16. — Un réchaud en cuivre.

(Dessin de M. Ton-THAT SA).

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 21 et suivantes.

côtés, de vingt-cinq centimètres de haut, sont en bois sculpté et peint en rouge. Des nattes bordées en étoffe bleue sont étendues sur ces deux estrades, qui sont réservées pour faire asseoir les inférieurs. Derrière les estrades sont disposées symétriquement diverses armes de guerre : lances, grands sabres à long manche, fusils, etc... Voilà l'ameublement du milieu. »

La place des estrades carrées servant à la réception des visiteurs de grade inférieur n'est pas tout à fait certaine : la manière dont s'exprime Đứơc Chaigneau permet deux hypothèses. Ou bien, on peut les placer comme je l'ai fait, en entendant, par « la table du milieu » des deux côtés de laquelle elles étaient situées, la grande planche qui servait à la réception des mandarins de grade élevé ; et alors les armes de guerre, qui étaient « derrière les estrades » étaient suspendues contre le mur du fond : j'entends le mot derrière avec le sens de « vers le mur du fond, vers l'intérieur », comme il faut entendre que la petite table pour les plateaux à tabac et à thé était « devant » la planche pour s'asseoir, c'est-à-dire « vers l'extérieur, vers la porte ».

On peut encore entendre, par « la table du milieu » des deux côtés de laquelle étaient les estrades, la petite table sculptée ou l'on déposait le tabac et le thé. Il faudrait alors avancer les deux estrades vers la porte, et les placer au milieu de la seconde travée. Dans ce cas, les armes de guerre pouvaient être sur le mur du fond, comme ci-dessus, ou bien disposées sur des rateliers entre la seconde et la troisième rangée de colonnes, perpendiculairement au mur du fond, comme on voit, dans les pagodes annamites, les séries des armes ou des objets symboliques en bois laqué et doré, dits *lỗ-bộ*, disposés symétriquement, des deux côtés et en avant de l'autel du fond. Les deux hypothèses sont conformes à l'usage annamite. Mais, d'une façon comme de l'autre, les estrades des inférieurs étaient destinées à être mises au milieu de la pièce, séparées du mur du fond : ce qui le prouve, c'est qu'elles avaient leur quatre faces latérales laquées et sculptées.

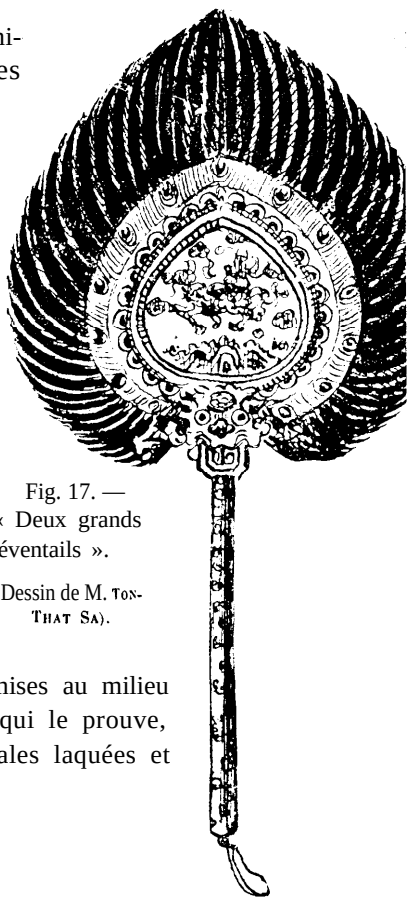


Fig. 17. —
« Deux grands
éventails ».

(Dessin de M. TON-
THAT SA).

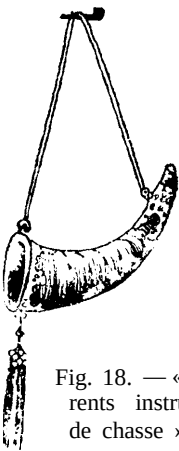


Fig. 18. — « Différents instruments de chasse ».

(Dessin de M. TON-THAT SA)

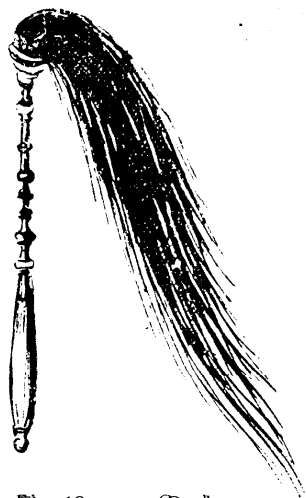


Fig 19. — « Quelques queues de cheval ».

(Dessin de M. TON-THAT SA).

« En parcourant des yeux le côté gauche (1), où se trouve le compartiment dans lequel se tiennent les domestiques. on aperçoit, accrochés contre le mur de séparation, près de la porte qui communique aux appartements réservés, deux grands éventails en plumes de pélican, à long manche en bois peint en blanc, et destinés à rafraîchir le mandarin pendant la chaleur ; quelques queues de cheval, montées sur des bâtons en bois peint en rouge, servant à chasser les mouches et les moustiques qui incommode le mandarin pendant ses repas et pendant la sieste ; et différents instruments de chasse : tous ces objets sont symétriquement entremêlés les uns avec les autres. Contre la fenêtre de façade, est une table en bois, sur laquelle se trouvent plusieurs réchauds en cuivre ou en terre, destinés à faire bouillir de l'eau pour le thé, et quelques bouilloires en cuivre pour le même usage. A côté de cette table, contre le mur, sont accrochés des éventails en bambou, servant à activer le feu des réchauds. Dans un coin, sur le plancher, est posé une espèce de buffet pour serrer tout ce qui est relatif au service du thé ».

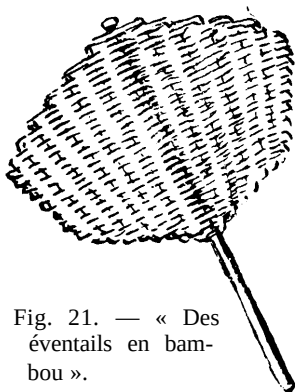


Fig. 21. — « Des éventails en bambou ».

(Dessin de M. TON-THAT SA).



Fig. 20. — « Plusieurs réchauds en cuivre ou en terre ».

(Dessin de M. TON-THAT SA).

Ici encore, plusieurs hypothèses sont plausibles : j'ai placé les éventails et chasse-mouches immédiatement des deux côtés de la porte qui mène dans les appartements réservés. *Đức Chaigneau* dit : « près de la porte ». On pourrait les placer dans la travée suivante. Ils seraient toujours « près de la porte ».

(1) *Souvenirs de Hué*, pp. 23 et suivantes.

La fenêtre qui éclaire cette partie de la salle de réception a été placée dans la seconde travée, d'après la figure donnée par Đurc Chaigneau, où elle occupe cette place. On ne dit pas que la table aux réchauds et aux bouilloires, qui était « contre cette fenêtre », fût sur la plancher qui occupait le bout de la pièce. Le buffet, au contraire, un coin, sur le plancher ». Ces expressions prouveraient l'hypothèse que j'ai haut, à savoir que le plancher occupait deux travées extrêmes, mais une seule. Je quand même ma première manière de ne pas donner à la maison de Chaigneau grande longueur.

Ce que Đurc Chaigneau désigne sous « compartiments » (1), ce n'est pas des parées de la partie du milieu, où étaient des pour les visiteurs, par des murs ou sons en planches, ou par quoi que ce fût ; plement les deux parties extrêmes de la le qui occupait toute la partie antérieure de « En regardant du côté droit de la salle (2), près du grand mur, au fond du compartiment, garni de parasols verts et de longs joncs avec mes en argent et des lanières en soie rouge fran tremêlés ensemble. A côté d'un groupe dont les uns sont assis sur des nattes et les bout, nous remarquons un tam-tam, pendu dans mobile en bois, supporté par deux pieds. Ce est formé d'une plaque ronde en cuivre mar

Fig 22. — « Un râtelier garni de parasols verts ».

(Dessin de M. TON-THAT SA).

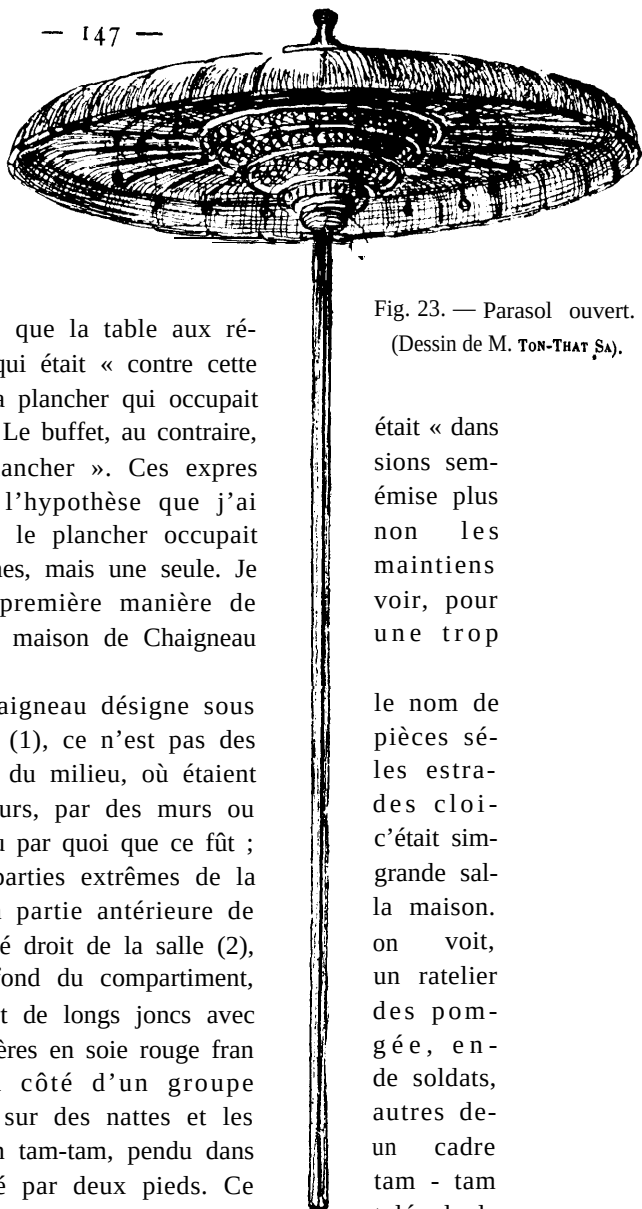


Fig. 23. — Parasol ouvert.
(Dessin de M. TON-THAT SA).

était « dans sions sem-émise plus non les maintiens voir, pour une trop

le nom de pièces sêles estrades cloic'était simgrande sala maison. on voit, un ratelier des pomgée, ende soldats, autres deun cadre tam - tam telé, de la

grandeur de l'ouverture d'une grosse caisse, avec un large bord en retour et une bosse au milieu. Quand on frappe sur cette bosse avec une mailloche, espèce de bâton rembourré, ii en sort un son argentin, qui s'entend à une

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 21, p. 23 p. 24.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 24 et suivantes.

grande distance. Non loin du tam-tam est un petit tabouret en bois, sur lequel est posé un vase en terre plein d'eau, et près duquel on remarque un demi-globe en cuivre, de la grosseur d'une bille ordinaire de billard coupée en deux, avec un trou au fond : il sert à indiquer les heures de faction pendant la nuit. On place cette demi-boule sur la surface du liquide contenu dans le vase ; l'eau y pénètre peu à peu par le petit trou et finit par la remplir et la faire descendre au fond du vase : c'est ce qui indique qu'une des cinq parties de la nuit est écoulée... Alors on frappe sur le tam-tam un nombre de coups indiquant dans quelle fraction de la nuit on se trouve, et le factionnaire est relevé. On découvre, par ci par là, posés négligemment, quelques bouts de rotin devant servir à punir des soldats ou des domestiques coupables, et même des gens du dehors qui commettraient quelques inconvenances à l'égard du mandarin. Près du groupe de soldats, on voit encore, sur une tablette contre une des colonnes, une lampe, je veux dire une coupe à bec, en terre rouge, pleine d'huile, avec une mèche, dont les soldats se servent pour s'éclairer pendant la nuit... »

« La salle de réception, comme on vient de le voir, est entièrement meublée à la manière an-

namite ». En temps ordinaire, il n'y a, dans cette

Fig 24. — « De longs joncs avec des pommes en argent. »
(Dessin de M. TON-THATSA).

salle, que quelques domestiques, dans le coin de gauche, occupés à entretenir le feu des réchauds. et, à droite, un groupe de soldats assis, devisant, ou étendus sur le plancher, essayant de rattraper le sommeil perdu dans les nuits de veille. Les stores des trois travées du milieu sont soigneusement baissés.

Mais un sampan mandarinal

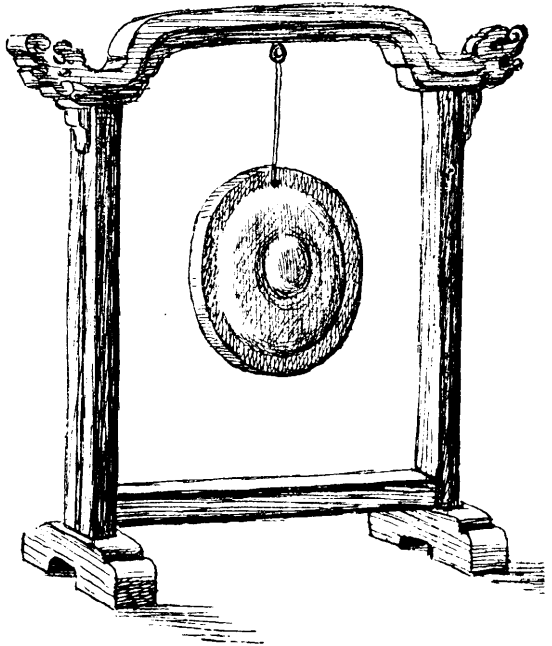


Fig. 25. — « Un tam-tam pendu dans un cadre en bois. »

(Dessin de M. TON-THATSA).

vient d'accoster à l'embarcadère de l'arroyo. Précédant le « grand homme », un soldat de son escorte vient, en courant, annoncer la visite. De suite, tout est en mouvement, dans la salle de réception. Les soldats se redressent et rajustent leur turban. L'un d'eux court prévenir Chaigneau qui s'empresse de revêtir, sur son habit de cotonnade blanche, un habit de soie brochée de couleur, ou de légère étamine de soie noire.

Pendant ce temps, le visiteur s'est avancé lentement, balançant les bras d'un geste plein de dignité et de distinction, jetant un regard détaché sur les arbustes qui bordent l'allée. Il s'est arrêté au bas des escaliers de l'entrée principale de la maison, pendant que des soldats, hâtivement, roulent les stores et les accrochent. Personne ne manque, dans sa suite : le porteur de pipe, le porteur de la caissette à tabac et à bétel, le porteur de réchaud, et les soldats de l'escorte, tous rangés respectueusement derrière lui, mais un peu de côté, en face des entrées latérales. Chaigneau, qui ne veut pas faire attendre le grand mandarin, sort des appartements intérieurs, en achevant d'enrouler méticuleusement son turban. Il se confond en excuses et tous les deux s'inclinent profondément l'un vers l'autre, à plusieurs reprises, les mains jointes respectueusement sur la poitrine. Chaigneau invite son hôte à entrer, d'un geste de la main droite tendue raide. Ils prennent place sur l'estrade du milieu, au fond de la salle, sur la natte fine, et s'asseoient, laissant à terre leurs babouches brodées, les jambes croisées, appuyés sur un coussin. Ils se demandent des nouvelles de leur santé, et la conversation commence remplie de choses insignifiantes, entrecoupée par de grands éclats de voix ou par des phrases dites tout bas à l'oreille.

Cependant, un domestique a rempli le réchaud, sur le guéridon du milieu, et y a déposé deux cigarettes, de ces cigarettes longues, effilées, qui renferment une pincée de tabac. Quand elles sont allumées, il en prend une, et, courbé en deux, en se glissant par côté, il l'offre, les bras allongés, au visiteur qui la prend, d'un air distrait, en tire quelques bouffées, puis la rejette. Ce qu'il lui faut, c'est sa pipe à eau, élégante, en bois noir poli, incrustée de nacre. On la lui apporte, avec les mêmes gestes ; il saisit le long tuyau flexible, formé d'un mince bambou à noeuds, noir comme de l'ébène, et il aspire la fumée, d'un seul trait, aux glouglous précipités de l'eau. Puis il prend, de ses doigts minces, aux ongles démesurés, une chique d'arec et de bétel ; il la fait craquer sous la dent et rejette la salive sanguinolente dans le crachoir reluisant. De l'autre côté, les serveurs préposés au thé s'empressent. Les charbons s'embrasent, sous les coups rapides de l'éventail ; l'eau bout, dans la bouilloire de terre, et on la verse

dans la théière, ou l'on a jeté une pincée de thé parfumé aux fleurs de nénufars ; au bout d'un instant, on verse l'infusion dans une tasse profonde, et comme les feuilles de thé obstruent le bec de la théière, le domestique, de toute la force de ses poumons, souffle dans la petite ouverture, pour la déboucher ; le thé est apporté sur le guéridon et est versé dans les tasses minuscules, en porcelaine blanche avec des-sins bleus, sur le plateau en bois foncé ; Chaigneau invite son hôte, toujours du même geste de la main droite tendue, présentée en lame de couteau. Le mandarin prend une grande tasse, remplie d'eau, se rince la bouche avec fracas et rejette l'eau dans le petit crachoir de cuivre ciselé, aux élégants rinceaux ; Chaigneau en fait autant ; puis tous les deux dégustent le thé bouillant, à petites gorgées, et remettent la tasse sur le plateau ; elle est immédiatement remplie de nouveau ; et la conversation continue, cérémonieuse et futile, dans le va et vient silencieux et discret des domestiques et des soldats.



Entrons maintenant dans la seconde partie de la maison, qui constituait les appartements privés.

« La seconde partie du bâtiment principal (1), qui me reste à décrire pour compléter cet ensemble, a quatre travées en profondeur, une travée de plus que la première, et est close en maçonnerie blanchie sur les trois façades. Chaque façade a une grande ouverture, occupant une travée entière, avec un large encadrement, et fermée à l'extérieur par une jalousie verte, et à l'intérieur par un chassis mobile en bois, qui se lève et se baisse à volonté, au moyen des charnières posées dans le haut. L'une de ces ouvertures se trouve à la travée du milieu de la façade principale, qui donne sur une grande cour, et les deux autres à chaque façade latérale, près du mur de séparation. Trois petites fenêtres, garnies de barreaux en bois, et fermées avec des battants à coulisse, également en bois, sont pratiquées, l'une au côté gauche de la grande ouverture du milieu et les deux autres près des deux ouvertures latérales. Aux deux extrémités du mur de la façade principale sont deux portes à un seul battant et à charnières.

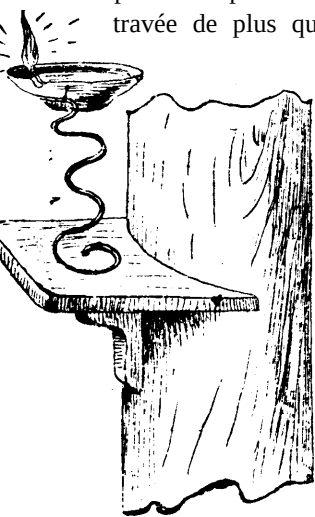


Fig. 26. — « Une lampe en terre rouge ».

(Dessin de M. **TON-THAT FA**).

Cette seconde partie de la maison, qui est entière-

(1) *Souvenir de Hué*. pp. 28 et suivantes.

ment planchéiée, et qui, comme la première, n'a pas de plafond est subdivisée en deux compartiments, dont l'un occupe deux tiers de la surface, et l'autre, celui du côté droit, seulement un tiers ; ce dernier est destiné aux appartements des dames. Cette séparation, qui coupe la pièce dans toute sa largeur, est faite au moyen d'une légère boiserie, pleine dans le haut et aux deux extrémités, laissant vides les deux travées du milieu, avec encadrements disposés pour recevoir deux jalousies. Dans le grand compartiment, attenant au mur longitudinal de séparation, et près de l'appartement des dames, existe un cabinet noir, fermant à clef et servant au dépôt des objets précieux. C'est la seule pièce de la maison qui soit fermée à clef. A la suite de ce cabinet sont placés deux lits. Comme on le voit, le centre de la maison est occupé par ce cabinet et ces deux lits, au-dessus desquels règne une soupente formant plafond surmontée d'une galerie en bois tout autour. Au-dessous de cette galerie, sont trois grands encadrements garnis de jalousies, qui masquent ce qu'elle renferme, ce qui donne à cette partie l'aspect d'une alcôve fermée.

« Les Annamites n'ont pas l'habitude de peindre les boiseries qui se trouvent dans l'intérieur de leurs maisons, soit parce qu'ils aiment mieux la couleur naturelle du bois, qui est fort belle en elle-même, soit pour harmoniser ces parties avec les poutres et les colonnes, qui restent naturelles dans les maisons particulières, tandis que, dans certaines pagodes et dans certains édifices publics, non seulement les parties boisées sont chargées de peinture, mais encore de bandes de papiers de différentes couleurs avec des caractères chinois. »

Le plan qui reproduit l'arrangement de cette partie de la maison de Chaigneau fera nettement voir la disposition des cloisons, et la place des portes et des fenêtres. Ce que Đứ́c Chaigneau appelle de « grandes ouvertures », ce sont des fenêtres, tenant tout une travée, n'étant destinées qu'à donner du jour et de l'air, mais ne servant pas de passage, au moins d'une façon habituelle.

J'ai placé dans la seconde travée, de chaque côté, les petites portes que Đứ́c Chaigneau dit être « aux deux extrémités du mur de la façade principale ». Je ne les ai pas placées à la dernière travée, parce qu'on verra plus loin qu'il y avait, dans les encoignures, d'un côté un lit de camp pour les enfants, de l'autre des coffres. Et d'ailleurs, plus loin, Đứ́c Chaigneau dit expressément que cette porte était « à la deuxième travée de la façade principale » (1).

« J'ai indiqué, continue Đứ́c Chaigneau (2), les séparations et les

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 31.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. p. 29 et suivantes.

ouvertures de la seconde partie de la maison principale ; je vais maintenant faire connaître de quelle manière elle est meublée.

« En entrant dans cette partie par la petite porte de communication avec la salle de réception, on voit immédiatement à sa droite, une grande jalousie verte avec paysages et bordée en mousseline bleue, au-dessus de laquelle est un bout de la galerie qui cache la soupente, et où se trouve une petite porte qui y donne accès. Peut-être me demandera-t-on comment on pénètre dans cet espèce de comble : il y a, quelque part dans la cour, une échelle d'une dizaine d'échelons, qui ne sert ordinairement que pour cela. Ce serait sans doute fort gênant si l'on avait souvent besoin des objets que cette soupente renferme, mais comme on n'y dépose que ceux dont on se sert rarement, l'inconvénient n'est pas bien grand : d'ailleurs cette difficulté offre un avantage, c'est que les voleurs eux-mêmes ont plus de mal à y parvenir ; car il existe des larrons aussi bien en Cochinchine qu'ailleurs ».

Cette soupente dont parle Đứơc Chaigneau à plusieurs reprises, c'est — pour les personnes qui ne sont pas familiarisées avec la disposition de la maison annamite — le grand coffre suspendu qui repose, dans les travées principales d'une maison, d'un côté sur les poutres appelées *trính*, qui relient les deux colonnes principales d'une travée, et de l'autre sur les poutres appelées *xuyền*, qui relient les deux colonnes principales d'une travée à celles de la travée voisine. Ce coffre, fermé par des planches ouvragées et par des barreaux tournés, sert tantôt de grenier pour le riz, tantôt de dépôt pour les objets précieux de la famille, tantôt de lieu de débarras. En annamite, il est désigné sous le nom de *rằm-thượng*, « plancher supérieur », par opposition au *rằm-hạ*, ou « plancher inférieur », qui recouvre le sol.

« A gauche en aperçoit une grande ouverture ou fenêtre, devant laquelle est une estrade pour s'asseoir avec une natte dessus, une tasse pleine d'eau et deux planches carrées avec rebords, servant aux enfants pour s'exercer à former des lettres chinoises (1) ; un peu plus loin, une table près de la petite fenêtre à barreaux ; au bout, à l'encoignure, une autre estrade servant de lit, également couverte de nattes ; et, contre le mur, quelques larges chapeaux cochinchinois, plusieurs tablettes garnies de différents objets à l'usage des écoliers,

(1) Đứơc Chaigneau, ajoute une note qui nous dépeint un procédé pédagogique perdu aujourd'hui, semble-t-il. « Les écoliers versent sur ces planches quelques gouttes d'eau ; ils y passent ensuite, en la broyant, une pierre molle de couleur rouge, ou bien une brique tendre, pour en former une encre épaisse comme de la boue, et, au moyen d'un pinceau en bambou, ils tracent sur les planches des caractères chinois, en les épelant tout haut chaque fois. »

car tout ce côté est pour les fils de la maison. Près de la dernière estrade se trouvent quelques coffres pour serrer les effets d'habillement des enfants, et, sur la table, des livres et des cahiers de papier, posés pêle-mêle.

« A la deuxième travée de la façade principale, existe une porte qui conduit à une galerie dont je parlerai tout à l'heure.

« Mais, laissons ce côté, qui est une véritable salle d'étude, et dirigeons nos pas vers le milieu de la pièce, en nous mettant en face de la grande ouverture du centre. Là, on a devant soi une estrade pour s'asseoir, comme celle de la grande ouverture de côté ; seulement celle-ci est plus coquette-



Fig. 27. — «Un crachoir en argent ».
(Dessin de M. TON-THAT SA).

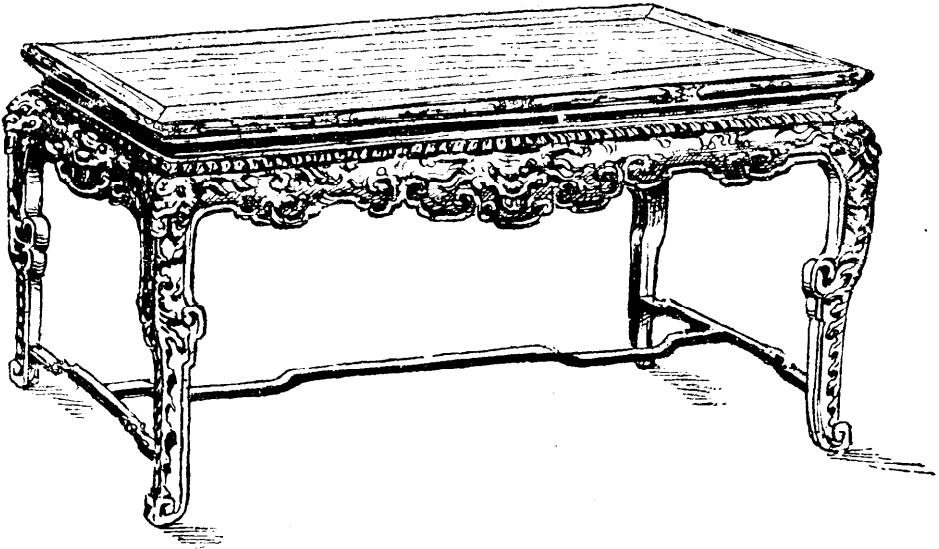


Fig. 28. — « Une table élégamment sculptée ».
(Dessin de M. TON-THAT SA).

ment établie ; la natte qui la couvre est plus fine, elle est bordée et ne laisse voir ni taches d'encre, ni figures grotesques, ni grossiers barbouillages, comme il y en a sur l'autre qui est livrée aux enfants pendant les heures d'étude. On y voit, de plus, un plateau avec la boîte à bétel, deux coussins carrés en damas de soie, et un crachoir en argent. A gauche, on voit, adossé à une petite fenêtre à barreaux, avec un rideau en soie verte, le bureau de mon père, sur lequel se trouve tout ce qui est nécessaire pour écrire, et, devant, un fauteuil ; ces deux meubles sont de fabrication européenne. Un peu plus loin est

une bibliothèque, occupant la largeur d'une travée, et faisant retour au mur, et, de cette façon, encadrant le bureau d'un côté ».

Arrêtons-nous sur quelques détails. Sur l'estrade élégamment ornée où se reposait Chaigneau, quand il ne travaillait pas à son bureau, il y avait une boîte à bétel et un crachoir d'argent.

Donc, Chaigneau avait pris l'habitude de mâcher le bétel, comme les Annamites, à n'importe quel rang de la société qu'ils appartiennent. Il reposait sur l'estrade, assis à l'annamite, les jambes croisées, le coude appuyé sur les coussins en damas de soie. Plus loin, nous verrons que, sur son lit, un lit rotiné, il n'y avait ni matelas, ni draps, ni couvertures, mais une simple natte, avec un oreiller en rotin. Chaigneau y reposait donc, suivant la coutume annamite, tout habillé. Tout cela nous prouve combien il avait adopté la manière de vivre annamite. D'ailleurs, il lui aurait été difficile de faire autrement, et il imitait ainsi les missionnaires, qui, aujourd'hui encore, vivent entièrement à l'annamite.

« Derrière le fauteuil de mon père, se trouvent une table en bois, élégamment sculptée, et deux tabourets chinois en bambou, négligemment placés. Sur cette table sont posés différents objets à l'usage de son secrétaire annamite, qui est en même temps son médecin et le précepteur de ses enfants ; tels sont : une soucoupe

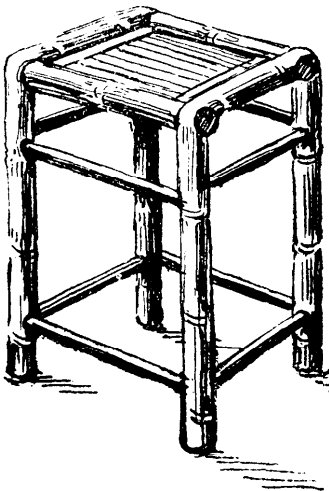


Fig. 29. — « Deux Tabourets chinois en bambous ».
(Dessin de M. TON-THAT SA).

en porcelaine, servant à délayer l'encre pour écrire en cochinchinois, des pinceaux, du papier, quelques livres de médecine, en chinois, et une boîte en bois sculpté avec coins et cadenas en argent, renfermant ses cachets annamites.

« Contre le mur, près du bureau, on voit un sabre et une paire de pistolets d'un côté ; une petite glace, de l'autre, et sur deux tablettes, deux flambeaux en argent garnis de bougie de cire vierge. A droite de l'estrade, est une statue mobile, en bois peint, représentant un nègre demi-grandeur naturelle, portant dans ses mains une coupe en terre avec un bec et remplie d'huile, c'est une lampe

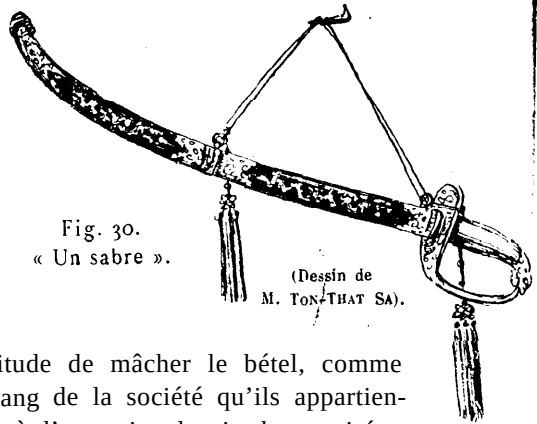


Fig. 30.
« Un sabre ».

(Dessin de
M. TON-THAT SA).

cochinchinoise ; à toucher du mur, une étagère garnie de divers objets de France, de Cochinchine et de Chine, et un paravent de six feuilles, avec des dessins coloriés, faisant vis-à-vis à la bibliothèque et masquant une armoire qui est à l'encoignure.

« En se retournant en arrière, on se trouve devant les trois travées du centre, qui sont garnies de trois grandes jalousies vertes avec paysages et bordures comme celle de côté. Aux deux colonnes du milieu, formant la travée du centre, sont pendus, à hauteur d'homme, deux grands éventails en plumes, et au-dessus deux tableaux venant d'Europe. Les jalousies, comme on sait, dérobent à la vue le cabinet noir et les deux lits destinés au maître et à la maîtresse de la maison.

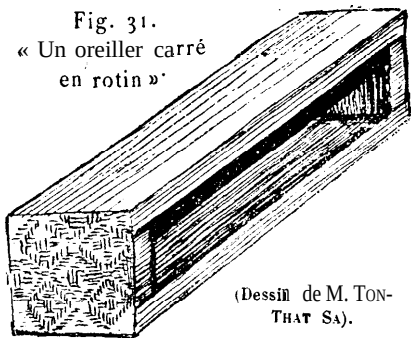
« Ces lits sont des tables d'un carré long, soutenues par quatre pieds arrondis et façonnés, de à 40 à 50 centimètres de haut ; le devant, en saillie, est orné d'un bout à l'autre, de sculptures qui représentent une guirlande de fleurs ; le dessus est garni en rotin, comme nos chaises de salle à manger. Une galerie en bois, de 25 à 30 centimètres de haut, également sculptée, mais en médaillons, règne sur trois côtés de la table, et laisse libre le devant. Quatre colonnes, plantées aux quatre coins, avec des traverses dans le haut formant un carré avec une croix au milieu, supportent un ciel en gros coton blanc, avec des lambrequins en soie jaune ou bleue, qui tombent sur des rideaux en gaze de soie verte....

Une fine natte, bordée en étoffe bleue, est étendue sur le lit, et un oreiller carré, en rotin, est placé à l'une des extrémités de la natte. Il existe aussi des oreillers rembourrés, couverts en damas d'une couleur quelconque ; mais les Annamites préfèrent les oreillers en rotin, qui sont plus élastiques et qui échauffent moins la tête. Ces derniers

sont faits avec deux carrés de bois léger retenus ensemble par une traverse fixée au milieu : le bois ainsi que le vide sont cachés par de petites bandes de rotin, rendues fort minces par le travail, avec lesquelles on fait différents dessins sur la partie du bois, en ménageant les bouts de ces mêmes bandes de rotin, que l'on fait passer d'un carré de bois à l'autre pour en former un volume creux et élastique.

« On est sans doute étonné de voir qu'il n'y a dans ces lits ni matelas, ni draps, ni couvertures... Les Annamites, hommes et femmes, se couchent tout habillés, sauf le vêtement de dessus, qu'ils ôtent par

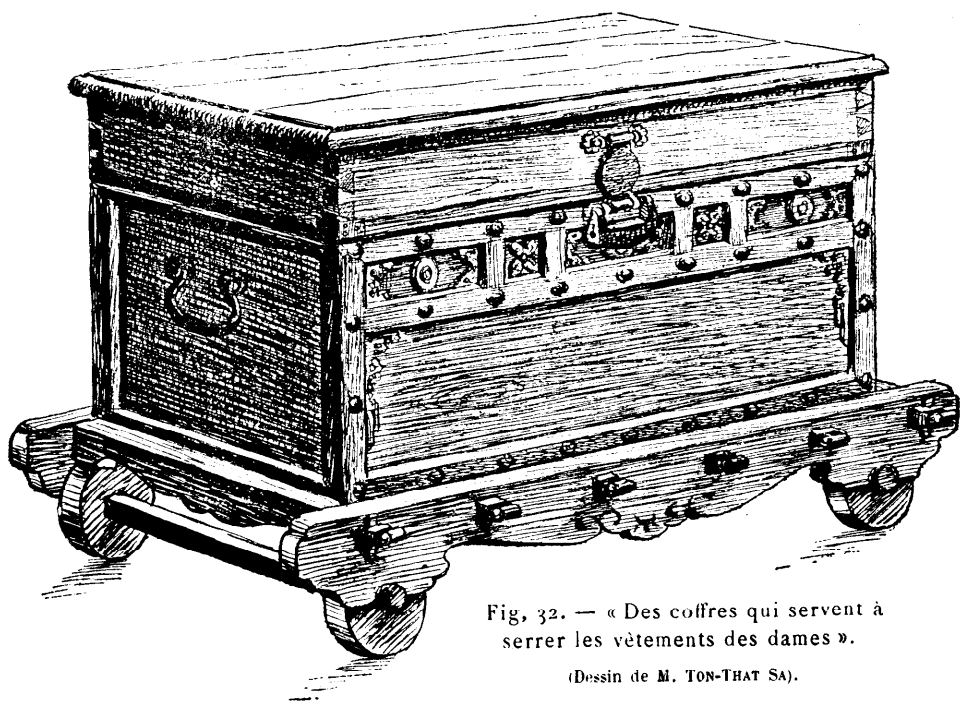
Fig. 31.
« Un oreiller carré
en rotin »



(Dessin de M. TON-
THAT SA).

esprit de conservation, et encore, par paresse, le gardent-ils sur eux la plupart du temps...

« Nous ne quitterons pas cette maison principale sans jeter un coup d'œil dans les appartements des dames qui se trouvent, comme je l'ai fait remarquer, séparés de la pièce où nous sommes par une légère cloison avec des jalousies. On n'ignore sans doute pas que ces appartements sont sévèrement interdits aux hommes, et que le maître de la maison lui-même n'y pénètre que rarement. Nous respecterons cette défense, et nous nous contenterons de soulever seulement le coin d'une des jalousies, et de parcourir des yeux tout ce qu'ils renferment, en commençant par le côté gauche et en suivant le mur d'un bout à l'autre.



Fig, 32. — « Des coffres qui servent à serrer les vêtements des dames ».

(Dessin de M. TON-THAT SA).

« A l'encoignure est un lit, à peu près semblable à ceux que nous avons déjà vus ; il est destiné à la maîtresse du lieu, en cas de maladie, puisque son lit ordinaire se trouve à côté de celui de son époux. Vient ensuite une table avec différents objets pour la toilette de dame. Près d'une porte qui communique à la cour, est un petit paravent, cachant plusieurs coffres qui servent pour serrer les habillements des dames, et sont placés dans le coin. Les Cochinchinois se servent de malles ou de coffres pour serrer leurs effets, comme en Europe on se

sert d'armoires ou de commodes pour ces objets. De chaque côté de la petite fenêtre, près de la grande ouverture, se trouve, à hauteur d'homme, une étagère garnie de boîtes incrustées de nacre, de porcelaines de Chine et de divers objets de fantaisie. Devant la grande ouverture, est une estrade en bois sculpté et couverte d'une fine natte bordée. Près de l'estrade, sur le mur en retour, on voit une image de la sainte Vierge dans un cadre en bois noir, au-dessous, un crucifix, et, devant, un tabouret. En face de l'estrade est une table sur laquelle sont posés un plateau avec une théière et des tasses à thé, un autre plateau avec des soucoupes en porcelaine du Japon pour des confitures et des fruits secs, et des épines de porc-épic, dans un petit plat. C'est un service destiné aux collations à offrir aux visiteuses. Dans toute cette partie boisée sont accrochés différents objets, soit pour un usage habituel, soit pour embellir l'appartement. Les jalousies étant presque toujours baissées, l'intérieur de cet appartement a quelque chose de sévère et de majestueux... »

*
* * *

Les détails que l'on vient de nous donner sur l'ameublement de la partie de la maison réservée à l'habitation de la famille nous permettent en même temps de nous faire une idée de la vie qu'on y menait.

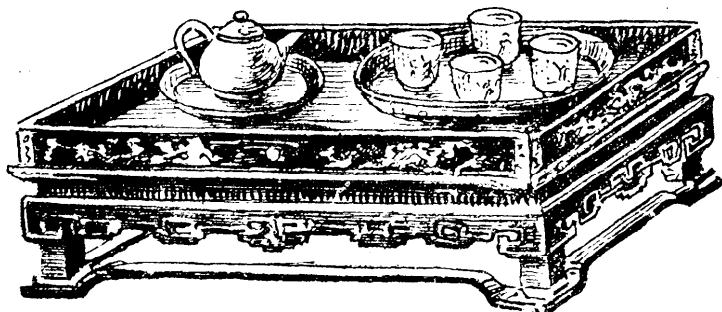


Fig. 33. — « Un plateau avec une théière et des tasses à thé ».

(Dessin de M. TON-THAT SA).

Dans le coin de gauche, les enfants de Chaigneau — ils étaient nombreux — étudiaient ou s'amusaient. Les uns, accroupis sur l'estrade, le dos courbé en arc, s'essayaient à tracer sur la planchette, sinon avec élégance, au moins d'une façon correcte, les premiers éléments des caractères chinois. Un autre, plus avancé, assis dans un coin de l'estrade, tenait gravement un livre dans ses mains et apprenait sa leçon en criant à tue-tête, pendant que son buste se

balançait d'avant en arrière avec un mouvement lent et rythmé. De temps en temps, il se levait pour aller demander au maître de chinois, assis à quelques pas, devant sa table, la prononciation ou le sens d'un caractère compliqué qui lui avait échappé ; ou bien encore, si la leçon était difficile, il se faufilait en tapinois derrière les colonnes, et allait faire un tour dans le jardin ou à la cuisine, ou bien encore, il s'intéressait aux taquineries du tout petit frère qui venait justement de sortir de l'appartement des femmes.

Thầy-Bữu, le maître de caractères, le médecin, le secrétaire, après avoir expliqué la page que les enfants devaient étudier, s'était assis à sa petite table, silencieux et digne, et là, il transcrivait en caractères la lettre d'un commerçant anglais que Chaigneau venait de traduire en annamite, ou il mettait au propre un rapport adressé au Roi, ou bien il feuilletait, de ses doigts effilés, les pages soyeuses et souples d'un livre de médecine, ou bien, un talon posé sur le rebord du tabouret, la jambe pliée, le genou presque à hauteur du menton, un coude appuyé sur la table, tenant dans sa main dressée une fine cigarette, il se laissait aller, en contemplant d'une façon distraite les volutes légères, à une de ces vagues rêveries où s'abîme parfois l'esprit d'un Annamite qui se sent heureux de vivre.

Le temps que laissaient à Chaigneau soit les audiences du palais, soit les visites à faire ou à recevoir, notre compatriote le passait dans cette salle que nous venons de visiter, tantôt à son bureau de travail, tantôt assis sur l'estrade, près de la grande ouverture par où arrivait, aux journées chaudes de l'été, le vent frais du Sud-Est. C'est là qu'il vécut seize ans.

La première épouse de Chaigneau, la mère de Michel, se confinait dans ses devoirs de maîtresse de maison et de mère de famille. Son fils nous trace d'elle un portrait ému.

« Dans ce lieu résidait autrefois une femme aussi recommandable par sa vertu que par sa bonté ; elle était la joie de son époux ; ses enfants la chérissaient ; ses serviteurs la regardaient comme la meilleure des maîtresses, et les malheureux la bénissaient comme une providence. Elle était assise là, sur cette estrade, entourée de ses suivantes ; ses jambes étaient ployées et son coude légèrement appuyé sur un coussin carré en soie bleue. Elle était vêtue d'une large robe en soie blanche, à manches traînantes, et, par-dessus celle-ci, d'une autre robe en soie violette ; un large pantalon en satin noir descendait jusqu'à la cheville, laissant les pieds presque à découvert ; sa tête était entourée d'un turban en crêpe bleu, qui encadrait son visage, dont les traits anonçaient la bonté et la bienveillance ; à ses oreilles pendaient deux boucles en or, ciselées à jour ; ses bras étaient gar-

nis chacun de plusieurs bracelets, les uns en or, les autres en cha-
pelets composés de boules d'ambre. Ses sandales étaient posées
négligemment au bas de l'estrade, et, devant elle, un éventail chinois
à demi ouvert. Un

plateau supportait sa
boîte de bétel en
écaïlle, et un petit
panier en bambou re-
marquablement tra-
vaillé, que j'appelle-
rai le *trésor des pau-*

vres, car il renfermait l'argent destiné aux malheureux, que les soldats
avaient la consigne de laisser passer quand il s'en présentait. »

Nous avons là, tracé de main de maître, et de la main d'un fils
aimant, le portrait d'une de ces grandes dames annamites de l'ancien
temps, dignes et respectables, je dirai même de grande allure, com-
me on en voit encore dans les vieilles familles mandarinales.

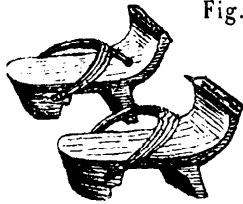
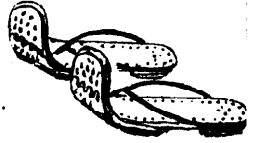


Fig. 34. — « Les sandales étaient
posées négligemment au
bas de l'es-
trade ».

(Dessin de
M. TON-THAT SA).



Lorsque Michel **Đức** Chaigneau commence la description des deux
autres bâtiments composant l'habitation de son père, lui, d'ordinaire
si clair et si précis, s'exprime d'une façon obscure, peut-être même
inexacte. Il nous dit en effet (1) : « A l'extrémité gauche de l'appar-
tement des dames que nous venons de voir, existe une longue galerie
attenant à la maison principale, à laquelle elle fait retour. » Si nous
voulions comprendre cette phrase d'une façon obvie, il semblerait,
ou bien que l'appartement des dames occupait la partie gauche de la
maison principale, et alors, la galerie, qui, dans la gravure annexée à
l'ouvrage de **Đức** Chaigneau, est à gauche de la maison principale,
serait, en même temps « à l'extrémité gauche de l'appartement des
dames » ; ou bien que, l'appartement des dames occupant la partie
droite de la maison principale, la galerie d'arrière commençait juste à
l'extrémité gauche de cet appartement et masquait, par conséquent,
tout le reste de la maison, c'est-à-dire les deux tiers de la façade.

Mais ces deux suppositions sont absolument fausses : l'appartement
des dames occupait bien la partie de droite de la maison principale,
comme c'est l'usage d'ailleurs dans les maisons annamites, et comme

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 37.

cela ressort de tous les passages mentionnant cet appartement (1) ; et la galerie, qui avait trois travées, dont une faisait saillie sur la maison principale, du côté gauche, ne masquait la façade arrière de cette maison que sur deux travées seulement.

Je complète donc la phrase obscure de Đurc Chaigneau, de façon à lui donner un sens qui concorde avec tout le contexte, de la façon suivante : « A l'extrémité gauche de la maison principale, extrémité qui correspond à l'appartement des dames que nous venons de voir, existe une longue galerie attenante à la maison principale, à laquelle elle fait retour ».

« Cette galerie, qui ferme la cour d'un côté, a trois larges travées en façade et trois plus petites en profondeur, dont une fait saillie du côté du jardin ; le devant est fermé par des jalousies et le derrière par des ouvrages de maçonnerie ; elle n'a pas de plafond, et le sol est enduit de chaux comme celui de la salle de réception. Du côté de la maison principale, elle a deux portes ; l'une y communique, comme l'on sait, et l'autre conduit à une allée longeant la façade gauche de cette maison principale. De l'autre côté, elle a également deux portes, percées vis-à-vis des deux premières, et la travée du milieu est fermée en menuiserie. Les parties boisées, comme je l'ai déjà fait remarquer, ne sont pas peintes, et le mur de derrière n'est que simplement blanchi. Au milieu de la galerie, à toucher du mur, est un petit compartiment en menuiserie, qui forme une petite chapelle ; à travers la jalousie qui se trouve placée devant, on voit un autel avec un crucifix, deux vases portant deux petits arbres artificiels, et deux flambeaux. Devant cette chapelle est une estrade destinée aux visites intimes et à nos prières du matin et du soir...

« A droite de la chapelle, près du mur, est une table pour s'asseoir, semblable à celle que nous avons vue dans la salle de réception. Devant ce meuble se trouvent une table à manger à l'européenne et

(1) « Cette seconde partie de la maison... est subdivisée en deux compartiments, dont... l'autre, celui du côté droit, occupe seulement un tiers de la surface ; ce dernier est destiné aux appartements des dames. » *Souvenirs de Hué*, p. 28.

« En tournant à droite (quand on est dans la cour intérieur), et en longeant le mur des appartements des dames jusqu'à l'encoignure de ce côté de la maison principale, on trouve une allée, bordée de dracœnas... qui conduit à la maison où demeure mon professeur de chinois, et à une caserne. » *Id.* p. 43.

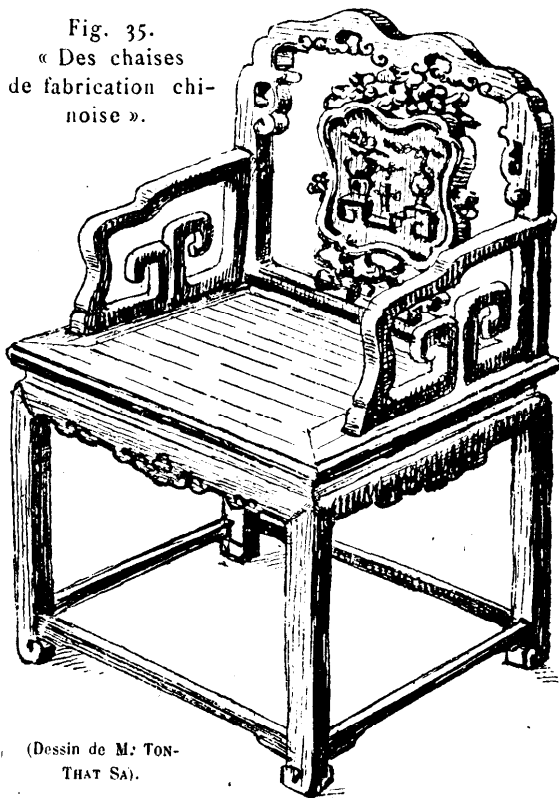
« A la deuxième travée de la façade principale (quand on est dans la salle d'étude, laquelle est dans la partie gauche de la maison), existe une porte qui conduit à une galerie dont je parlerai tout à l'heure ». *Id.*, p. 31.

des chaises de fabrication chinoise ; c'est là que M. Chaigneau avait l'habitude de recevoir ses compatriotes. A gauche est une autre estrade, faisant la double fonction de lit et de table à manger à la cochinchinoise. Dans les grands repas, on place à la file, tout le long de la galerie, autant d'estrades qu'il en faut pour le nombre des convives ».

Comme on le voit, à part la travée centrale, qui servait d'oratoire privé, la galerie était la salle à manger de la famille. C'est dans la travée la plus rapprochée de la cuisine que je place la salle à manger européenne. En effet, Michel Đứơc Chaigneau dit qu'elle était « à droite de la chapelle », et toutes les fois qu'il emploie ces expressions « à droite », « à gauche », c'est la droite et la gauche de la personne qui regarde l'objet ou le lieu indiqué qu'il veut désigner.

C'est là que Chaigneau recevait les Européens. Les missionnaires, bien que rares dans le pays à cette époque, notamment son ami M^{re} Labartette, qui résidait à Cỗ-Vưu, près de Quảng-Trị, ne manquaient pas de lui faire une visite lorsqu'ils étaient de passage à Hué. « Les maisons des deux mandarins français, c'est-à-dire de Chaigneau et de Vannier, nous dit Đứơc Chaigneau, étaient toujours ouvertes à quiconque portait un habit européen et venait à Hué : commerçants ou simples voyageurs y trouvaient une hospitalité toute française et les protections nécessaires, soit pour la vente de leurs marchandises, soit pour leur sécurité pendant leur séjour dans le pays » (1). Malheureusement ce ne fut qu'en 1817 que Chaigneau eut occasion de revoir des Français chez lui. Jusqu'alors il n'avait rencontré que des Espagnols, des Portugais ou des Anglais (2).

Fig. 35.
« Des chaises
de fabrication chi-
noise ».



(Dessin de M. TON-
THAT SA).

(1) *Souvenirs de Hué*, p. 225.

(2) *Souvenirs de Hué*, *ibid.*

Mais ceux qui s'asseyaient le plus souvent à sa table, c'étaient les Français qui résidaient à Hué, au service de Gia-Long, et surtout Vannier.

« M. Vannier et M. Chaigneau... avaient éprouvé l'un pour l'autre ce sentiment de confraternité si ordinaire à ceux qui appartiennent au même sol et qui se rencontrent en pays étranger. Ce sentiment fit bientôt place à des relations plus intimes, et ils devinrent deux grands amis...

« La famille Vannier et la nôtre, à moins de circonstances majeures, ne manquaient jamais d'assister aux cérémonies religieuses, qui avaient lieu le dimanche tantôt dans une chrétienté, tantôt dans une autre des environs de Hué. Après la messe, les deux familles passaient ensemble le reste de la journée, soit dans les habitations de l'une, soit dans celles de l'autre ; les enfants s'abandonnaient à des jeux de leur âge pendant que les parents causaient entre eux ou se livraient à quelques divertissements. Un repas servi à l'européenne, auquel prenaient part tous les membres des deux familles réunies, terminait la journée » (1).

Cette dernière phrase nous autorise à conclure, semble-t-il, que, d'une façon ordinaire, Chaigneau, comme toute sa famille, prenaient leurs repas, à l'annamite, sur l'estrade de gauche. C'était, d'ailleurs, tout naturel.



Finissons la description de la maison de Chaigneau par la cuisine (2).

« Si nous ouvrons maintenant la porte de droite (qui se trouve au fond de la galerie), nous nous trouverons dans un autre corps de bâtiment qui fait retour à la galerie, et qui forme de ce côté le carré de la cour. Ce bâtiment est partagé en trois compartiments : dans celui du milieu se trouve la cuisine ; le compartiment du côté de la galerie est affecté aux domestiques, et le troisième sert au dépôt des ustensiles et des approvisionnements de bouche.

« Ces deux compartiments ne sont, en définitive, que deux pièces insignifiantes, car on ne voit dans l'une que quelques grossières estrades pour coucher les domestiques, des effets accrochés aux murs, et, dans l'autre, que du riz, du bois, des paniers, des cruches, etc...

« La cuisine occupe la plus grande partie de cette dernière maison : elle a, du côté du magasin des approvisionnements, une porte

(1) *Souvenirs de Hué*, pp. 224, 225.

(2) *Souvenirs de Hué*, pp. 34, 40.

conduisant à un couloir où il existe deux ouvertures, l'une donnant accès au magasin et l'autre à une petite cour de derrière, près de laquelle se trouve un puits. Une fenêtre donne sur la grande cour, et une ouverture, d'un mètre environ de haut, garnie de barreaux, prend toute la largeur du mur opposé ; c'est par cette ouverture que s'échappe la fumée. Devant le mur, une partie de la largeur de cette ouverture est convertie en une élévation en briques, de 25 centimètres de haut, et l'autre conserve le niveau du sol : la partie élevée est pour la préparation des mets, et la partie basse pour la cuisson du riz. On voit sur l'une comme sur l'autre de ces deux parties, des trépieds de plusieurs dimensions, qui attendent soit des marmites, soit toutes autres machines devant subir l'action du feu...

« Près de la petite fenêtre, est une estrade pour les repas des domestiques, et, au milieu de la pièce, une grande table à l'usage des cuisiniers. On aperçoit, à droite à gauche, de larges paniers remplis de vaisselle mise à l'air pour sécher car on n'essuie pas toujours la vaisselle après qu'elle a été lavée ; d'énormes plateaux ronds, en cuivre, servant à transporter des mets de la cuisine sur la table ; des baguettes à bouche dans de petits paniers ; sur des planches des marmites en cuivre et en terre, et d'autres ustensiles, nécessaires à la manipulation des mets ».

Il n'est pas facile, d'après les seules indications de Đứơc Chaigneau, de situer le couloir dans lequel on pénétrait de la cuisine, et qui donnait accès au grenier. Je l'ai placé, sur le plan, en me référant surtout à l'usage annamite ordinaire. Quant au puits qui se trouvait près de la cour de derrière, je l'ai situé hypothétiquement, car rien ne permet de deviner quelle était sa place exacte. Ce que nous savons seulement, c'est qu'il était derrière la cuisine. Ironie des choses ! c'est pourtant, si mon hypothèse est exacte, le seul élément qui subsiste aujourd'hui, le seul qui nous permette de situer, d'une façon approximative, les diverses constructions composant la maison de Chaigneau.



A plusieurs reprises, Đứơc Chaigneau s'excuse de s'attarder à des minuties, dans la description de la maison paternelle. Bien loin qu'il ait besoin de notre pardon, nous devons lui être, au contraire, grandement reconnaissants de nous avoir donné une peinture si exacte des moindres recoins de chaque appartement. Grâce à ses indications, chaque meuble est venu se mettre à la place qu'il occupait jadis, et nous avons pu même voir agir, se mouvoir devant nous les habitants

de la maison, Chaigneau, sa femme et ses enfants, le secrétaire indigène, les domestiques, les cinquante soldats, les visiteurs.

Nous voudrions bien avoir des détails aussi précis sur la seconde maison de Chaigneau, sur celle qu'il occupa, de 1820 à 1825, dans le quartier de *Chợ-Dinh* (1), sur les maisons de Vannier et de Forsant, qui se trouvaient, l'une vis-à-vis de l'autre, à *Bao-Vinh* (2). Espérons qu'un heureux hasard nous apprendra un jour quel était au moins l'emplacement précis qu'elles occupaient.



(1) *Souvenirs de Hué*, p. 20, note 1.

(2) *Souvenirs de Hué*, p. 194, note 1.

BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ

IV. — N°2. — AVRIL-JUIN 1917

S O M M A I R E

Communications faites par les membres de la Société.

	Pages
L'intronisation du Roi Hàm-Nghi (LE MARCHANT DE TRIGON).	77
Minh-Mạng va recevoir l'investiture à Hanoi (S. E. HUYỀN ... et HOÀNG-YÊN).	89
Les đâu-hổ du tombeau de Tự-Đức (R. ORBAND).	103
Hué pittoresque : Volontaires indigènes (E. GRAS).	109
Les Français au service de Gia-Long : I. La maison de Chaigneau (L. CADIÈRE).	117

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D'ACCUEIL

